

CHÂBLES, SON HISTOIRE D'HIER À AUJOURD'HUI



Photo tirée de « Châbles vu du ciel »

*Jean-Marie Barras
2017*

Préface

Dans la foulée de plusieurs monographies remarquées, Jean-Marie Barras reprend la plume pour notre plus grand plaisir en s'intéressant à un lieu préservé et délicieux, le village de Châbles. Mais, au fait, est-ce encore un village ? Mérite-t-il vraiment une histoire ?

A suivre la chronologie, l'observateur extérieur aurait à première vue l'impression d'un destin tronqué, d'occasions manquées et de pertes successives. Il n'en est rien car tout est largement compensé par les initiatives des dernières années.

N'ayant jamais constitué une paroisse, condition historiquement nécessaire à l'affirmation d'une identité villageoise, Châbles n'a jamais eu de véritable église. Une chapelle lui a été concédée tardivement au milieu du XX^e siècle mais sans desservant attitré. Pas de pinte non plus ! Les soiffards n'avaient qu'à courir au Grand Hôtel des Bains. Excentré, cet établissement n'a pas survécu à la Belle Époque qui l'avait vu naître. Transformé pendant un temps en couvent, activité apparemment d'un autre âge, il vient de renouer avec un certain faste en se muant en immeuble dit de standing. Les classes primaires ont été réparties sur plusieurs sites loin du village ; la poste a fermé. On apprend aussi qu'une belle forêt de châtaigniers a été sacrifiée avant la fin du XVIII^e siècle pour faire place au vignoble. Mais la vigne, elle non plus, n'existe presque plus sur le territoire de la commune ! Comment donc vérifier l'adage d'André Bersier, une personnalité locale bien connue : « Ce peuple se rend à la cave comme à l'église, avec respect » ?

Grâce à quelques attaches familiales dans ce terroir, je ne peux me départir de souvenirs nostalgiques : des vergers à haute tige, des cerises pulpeuses, une balançoire dans une grange, le coucher du soleil sur le lac... Les images demeurent, elles font toujours sens même après le remaniement parcellaire et le mitage d'un paysage où s'alignent - comme en maints endroits - des villas pas toujours très réussies. Du moins, ce n'est pas une banlieue sans âme, si tant est que les autorités ont su confiner les zones constructibles afin d'éviter le devenir fatal d'une banale commune-dortoir.

Mais surtout le patrimoine doit être revisité. C'est pourquoi le travail mené par Jean-Marie Barras est salutaire. Une chronique précise et étayée par des sources, l'importance accordée aux documents iconographiques et aux extraits d'archives, voilà qui constitue un mémorial pour Châbles. Il était notamment nécessaire de rendre à nouveau explicites les signes qui jalonnent le territoire. Par exemple, la croix de la Mission, le calvaire, l'oratoire de la Bonnefontaine, autant de marques d'un passé où la religion donnait sens aux épreuves de la vie. Important aussi de céder la parole à ces personnalités si diverses qui se réclament de Châbles ou ont influé sur son destin, hier comme aujourd'hui. De tous ces points de vue, Jean-Marie Barras assume une véritable mission citoyenne, celle de la narration d'un changement, ce qu'on appelle la modernisation, sans oublier les racines. Tel est le rôle de l'histoire.

La responsabilité incombe maintenant aux habitants de la commune fusionnée, ces « rurbains » qui bénéficient d'un cadre de vie exceptionnel, de réinventer « leur » village. La vie associative qui apparaît très dynamique en est l'un des garants. Y parvenir est assurément le défi que lance le beau récit de Jean-Marie Barras.

François Walter

Breve présentation de François Walter



François Walter est historien, professeur honoraire de l'Université de Genève. Docteur ès lettres de l'Université de Fribourg - qui a aussi bénéficié de sa collaboration - il a exercé la fonction de professeur ordinaire au Département d'histoire générale de la Faculté des lettres de l'Université de Genève de 1986 à 2012. Il est docteur honoris causa de l'Université Pierre-Mendès-France de Grenoble. Diverses universités, tant en Europe qu'au Canada, l'ont appelé en qualité de professeur invité. Les seize livres et les innombrables articles qu'il a écrits portent sur divers domaines de l'histoire. Signalons, parmi ses derniers ouvrages, son « Histoire de la Suisse » publiée en cinq volumes aux Éditions Alphil-Presses universitaires suisses. François Walter a de bons souvenirs de Châbles où il rendait visite à la famille de son oncle André Bersier dont l'épouse était la sœur de sa maman.

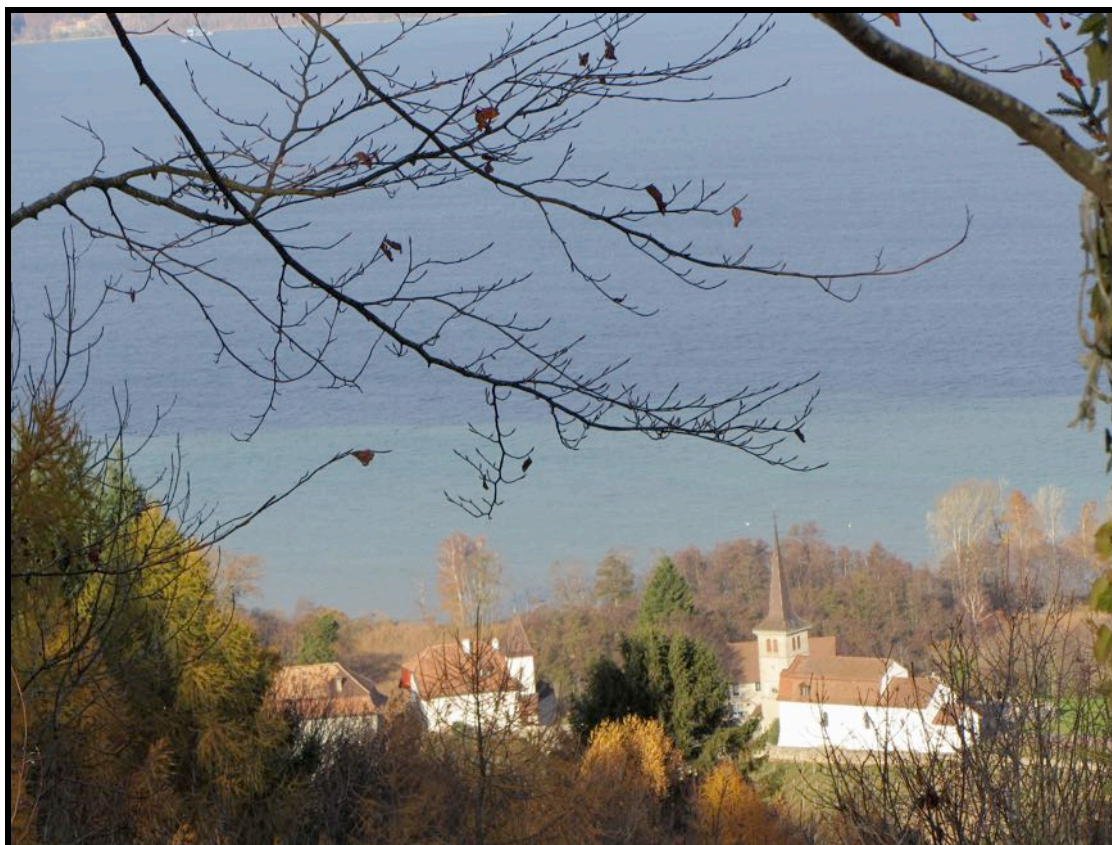


Table des matières

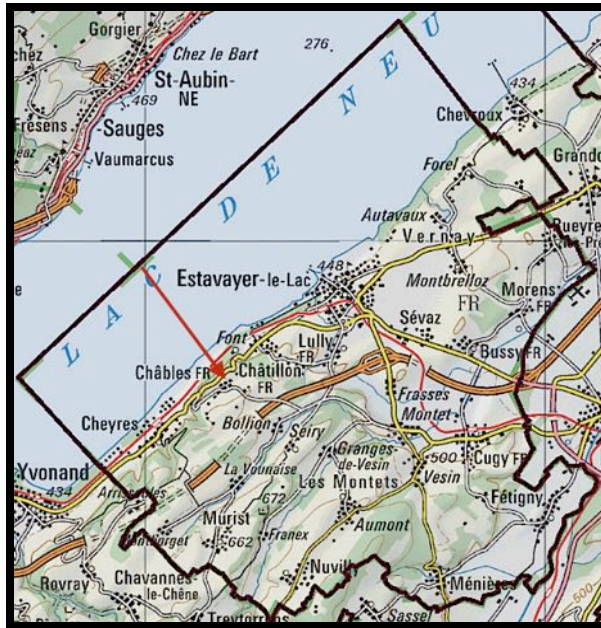
Préface	2
Présentation de Châbles	7
Le point de vue	8
Survol historique, 1228 à 1838	9
Châbles dans un dictionnaire de 1832	10
Châbles, connu des archéologues	10
Vestiges de l'Age du bronze moyen	10
Vestiges gallo-romains	13
Vestiges carolingiens aux Crottes de Cheyres.....	14
La peste	15
Le château de Font, qui est de Châbles !	16
Brève histoire du manoir et du bailliage.....	18
Des Francs-Comtois réfugiés en Suisse	18
Le cadre historique	18
La Guerre de Dix Ans	19
Les processions	20
La Grande Commune	21
Recensement de 1880.....	22
Professions à Châbles, 1894 et 1913	23
Un projet de chapelle au début du XVIII ^e siècle	25
La chapelle de Châbles.....	25
Yoki.....	27
Gaston Faravel.....	27
Contexte de la construction de la chapelle et note sur l'abbé Machabert	28
Le calvaire de Châbles, une copie d'Antoine Claraz.....	31
L'église paroissiale.....	33
Manifestations religieuses	34
Béthanie et son existence contrastée	38
Le Grand Hôtel des Bains	38
Suite et fin de l'Hôtel.....	39
Anecdotes : pinte et nom de l'Hôtel.....	39
Les Dominicaines de Béthanie	41
L'immeuble de 13 appartements de haut standing	42
L'oratoire de Bonnefontaine	43
L'historien de Font, l'abbé Fridolin Brülhart.....	43

Une forêt de châtaigniers	45
Une centenaire à Châbles	45
Le vignoble, disparu de Châbles, présent à Cheyres.....	46
Le vin de Châbles honoré par un poème.....	47
Ecoles.....	49
Instituteurs de Châbles, de 1820 au regroupement de 1975	49
Le régent Louis Pillonel, formé en trois ans à Hauterive	50
Remarque sur l'enseignement traditionnel	51
Maxime Bérard, un autre « bon régent »	52
Dans un passé plus lointain	53
Le curé Pillonel à l'origine d'une fondation.....	54
Château et école	54
Les anciens bâtiments scolaires de Châbles.....	55
L'école actuelle	56
La poste a été supprimée	58
Vie associative	59
Palmarès de quelques natifs de Châbles	61
L'abbé Jules Crausaz	62
L'abbé Jean-Claude Monney	63
L'abbé Henri Brasey.....	63
Jules Chanez.....	65
André Bersier.....	65
Gabrielle Spencer Bersier.....	68
Emmanuel Schmutz	69
Jean-Charles Gander	71
Frédéric Gander	73
Cathy Roggen-Crausaz.....	74
Thierry Monney	76
Raphaël Balestra.....	77
Emmanuel Crausaz.....	79
Jadis essentiellement agricole, Châbles ne compte plus que neuf agriculteurs	80
Témoignage d'un habitant « nouveau venu »	81
Coups d'œil disparates sur gens, choses et sites.....	82
Les syndic de Châbles.....	90
Bilan présenté par les trois derniers syndic.....	91
Quelles réalisations durant ces dernières décennies ?	91
Artisans et commerçants d'aujourd'hui et d'hier.....	93
Coutumes supprimées	94
De-ci de-là, faits marquants.....	95
C'était pendant la guerre 1939-1945	98
La crèche de Châbles	101

Maurice Monney	102
Le verger collectif.....	103
Trois zones.....	103
Les buts	104
Les premières expériences	104
Le remaniement parcellaire	104
Lieux-dits	104
Le document de base de la fusion Cheyres-Châbles	106
Convention de fusion entre les communes de Cheyres et de Châbles	106
Les armoiries de Châbles, de Cheyres et de la nouvelle commune	112
Site internet « Cheyres-Châbles en bref ».....	112
Cheyres, jadis bailliage indépendant.....	113
Iconographie et bibliographie	114
Annexes. Lettres manuscrites	116
Remerciements	131



Vue à partir de la Crête de Châbles : l'église de Font et le château dit « de Font », mais qui appartient en réalité au territoire de la commune de Châbles (photo Gilles Baeriswyl).



L'enclave d'Estavayer.

Présentation de Châbles

L'enclave d'Estavayer est attachée à son lac comme un nid d'hirondelles à l'auvent d'un toit, écrit le poète Henri Bise. Et, dans cette enclave, surplombant le lac, Châbles éploie ses terres, naguère ses vignes, ses fermes et, depuis peu, ses nouveaux quartiers.

Châbles, un village marqué pendant bien longtemps par un destin semblable à celui de maintes localités du pays. Destin empreint d'une rigoureuse simplicité due à des temps désargentés. Domaines agricoles modestes, familles nombreuses, effectifs scolaires pléthoriques, petits commerces locaux, un peu d'artisanat, des chemins empierrés... Mais une population pas malheureuse pour autant. Une pratique religieuse généralisée, intense et considérée comme obligatoire, une mentalité marquée par l'unicité de pensée prescrite par les journaux et les prêches du dimanche, bref ! un droit chemin où l'Autorité veillait à éviter des déviations dans quelque ornière que ce soit. Dans le domaine religieux, Châbles recherchait une certaine autonomie. Dans les années trente, une pétition fut lancée à l'évêché pour obtenir une chapelle. Plus tard le souhait de disposer d'un cimetière fut exprimé, et réprimé...

Et survint le temps d'après guerre, le début des Trente Glorieuses et la croissance économique, et enfin les années soixante avec le Concile Vatican II et Mai 68. Un tourbillon de contestations politiques, sociales, culturelles ! Si Châbles ne connut aucune révolution, une évolution considérable l'a marqué. Les pages de *Châbles, son histoire d'hier à aujourd'hui* décrivent ces années qui ont modernisé le village. Comme partout, des autorités avant-gardistes ont rencontré parfois d'immanquables et fâcheuses oppositions.

Aujourd'hui, Châbles est un village bien dans son temps. Avec un développement imputable surtout à sa renommée et à la proximité de l'autoroute A1. D'une moyenne de quelque 300 habitants pendant bien longtemps, la population est passée à plus de 750. Pour éviter un anonymat de cité-dortoir, diverses associations offrent un éventail d'activités et de manifestations.

Au nombre des avantages offerts par le mariage avec Cheyres il en est un - jugé peut-être superfétatoire par certains - que les papilles curieuses et gourmandes apprécieront : le village est doté de plusieurs restaurants grâce à un développement touristique remarquable. Depuis les années 30, époque de la disparition du grand Hôtel des Bains, Châbles n'avait plus de restaurant.

Mais, Cheyres n'a de loin pas comme unique spécialité ses tables et sa gastronomie. Le village présente un éventail d'offres et de réalisations : son port en commun avec Châbles, ses résidences secondaires, ses vins, son eau-de-vie, ses commerces et, surtout, son attachement au développement des sports que le nouveau Centre sportif ne manquera pas de privilégier.

Le point de vue

De Châbles, on jouit d'une vue exceptionnelle. Dans le *Journal d'Estavayer* du 25 juin 1999, la journaliste Cathy Crausaz évoque l'un des beaux points de vue de Châbles : En face de la chapelle, le quartier du *Paradis*... On reprend la route cantonale, qu'on quitte au premier croisement pour un chemin de campagne. Au bout du quartier de villas, un nouveau carrefour. On prend à gauche. On longe une haie, jusqu'au panneau du tourisme pédestre qui indique *Crête de Châbles*. Après une petite ascension, on se retrouve face à un spectacle grandiose, digne des plus belles cartes postales. A vos pieds le village de Font, le lac de Neuchâtel et ses rives qui s'enfuient vers Estavayer et jusqu'au Mittelland. (Cf. photo signée Gilles Baeriswyl après la table des matières) *Un autre endroit de Châbles d'où la vue est magnifique :*



Survol historique, 1228 à 1838

- La paroisse de Font - Châbles est attestée déjà en 1228.
- Font et La Molière formaient à l'origine une seule seigneurie. La séparation s'est faite lors d'un partage effectué en 1303.
- La seigneurie de Font a passé successivement sous la dépendance - la suzeraineté - des sires de Glâne, de Gruyère-Montsalvens, de Blonay, et enfin d'Estavayer-Chenaux jusqu'en 1475.
- Au début des guerres de Bourgogne, les Confédérés ont assiégé Estavayer et ont pris la ville le 27 octobre 1475. Fribourg a ainsi acquis des droits sur la seigneurie d'Estavayer.
- Le château de Font fut détruit en 1475 et les droits de suzeraineté qu'avaient les sires d'Estavayer sur Font ont été acquis par Fribourg.
- En 1520, l'Etat de Fribourg a établi le bailliage de Font, Châbles et Châtillon.
- En 1536, le bailliage de la Molière est réuni à celui de Font, Châbles et Châtillon.
- En 1603 (ou 1608) est encore ajouté Vuissens. Le bailliage porte alors le nom de Font-Vuissens. Il durera jusqu'en 1798. La seigneurie de Vuissens avait changé treize fois de mains avant son achat en 1598 par Fribourg qui s'en était emparé lors de la conquête du Pays de Vaud en 1536.
- Le bailli réside tantôt à Font, tantôt à Vuissens. Une dépendance du château de Font ayant échappé à la destruction sert de résidence aux baillis avant la construction du « château » actuel.
- En 1642, un grand incendie détruit une partie du village.
- Vers 1643, Font était au nombre des communes ayant droit au « grand parcours ». A cette époque, il s'agissait de la *Grande Commune* formée de Font, Châbles et Châtillon. Le « grand parcours » s'étendait de la Broye au lac de Neuchâtel et des portes de Grandcour au château de Saint-Martin du Chêne (commune de Chêne-Pâquier). Le libre parcours concerne le bétail qui peut circuler et brouter partout, une fois les foins ou la moisson coupés, jusqu'aux labours d'automne. Les droits du tenancier sont alors en sommeil et les terres du village deviennent *vaines*, ouvertes à tous; le second *surpoil*, ou regain, appartient à la communauté. A moins que le champ soit « clos ». Le libre-parcours est une espèce de communisme agraire. Il a pris fin après 1809.
- Les bailliages ont duré jusqu'en 1798, année qui marque la fin de l'Ancien Régime à la suite de l'invasion française et de la création de la République helvétique.
- 1801 : dissolution de la *Grande Commune* de Font-Châbles-Châtillon.
- En 1802, des *bourla-papeys* venus d'Yvonand ont envahi la cure de Font le 7 mai et se sont fait remettre les titres concernant les impôts, dîmes et services dus au seigneur, puis au bailli en faveur du canton. Tous les papiers furent brûlés à Yverdon.
- Depuis 1803, Font fait partie de la préfecture d'Estavayer.
- 1809 : établissement des statuts communaux.
- 1838 : construction d'une bergerie « Au Champ Riondet ». Elle a coûté 1000 fr. Le salaire du moutonnier s'élevait à 214 fr. par an.

Plusieurs événements sont explicités dans les pages qui suivent.

Châbles dans un dictionnaire de 1832

Chabloz, *Chables*, village et commune de la paroisse de Font, préfecture d'Estavayer, contenant 160 poses de prés, 193 de champs, 96 de forêts et 48 de vignes ; 284 âmes ; un ancien château, 48 maisons, une fruiterie, une forge, 19 granges et 2 fours, ainsi que quelques habitations à la Carrière, aux Soults et au Pichaud. (Dictionnaire de F. Kuenlin, Fribourg, 1832)

Châbles, connu des archéologues

L'archéologie est la science qui a pour objet l'étude des civilisations humaines passées à partir des monuments et objets qui en subsistent. La région de Châbles a fourni aux archéologues d'importants objets d'étude, sur diverses époques.

Les fouilles effectuées entre 1975 et 2000 par le Service archéologique, avant la construction de l'autoroute A1, ont notamment contribué à élargir les connaissances archéologiques.

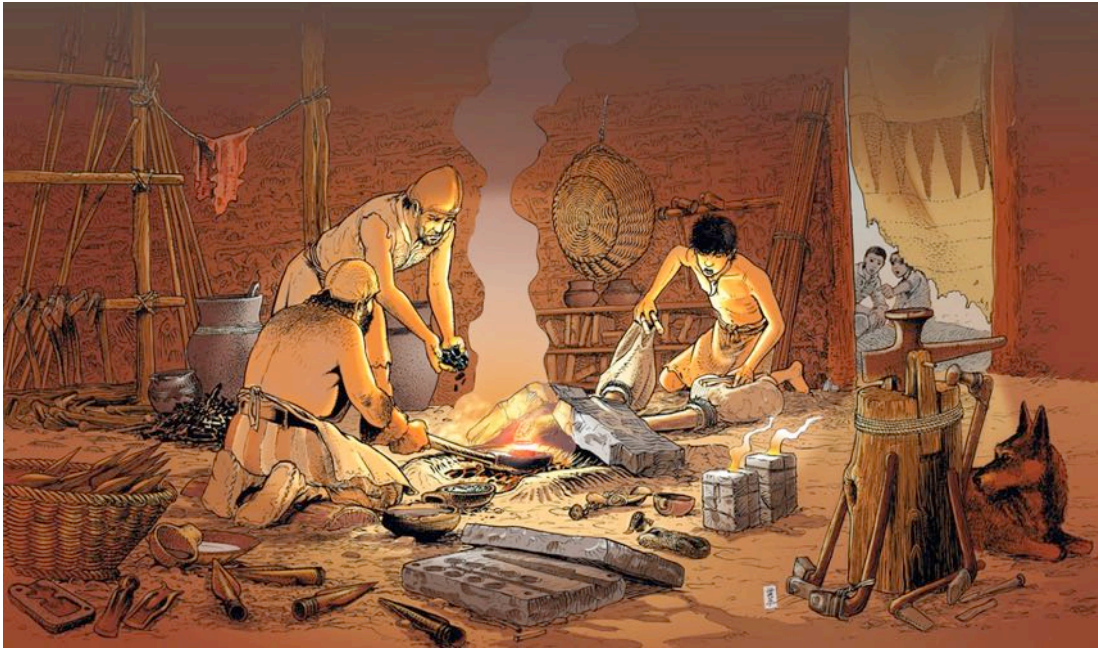
Des vestiges trouvés à Châbles - sur le tracé de l'autoroute et ailleurs - se rapportent aux époques suivantes :

- **Age du bronze moyen, 1350 à 1200 avant J.-C.**
- **Age du fer (Hallstatt) 1200 à 475 avant J.-C. (région de Bussy)**
- **Epoque gallo-romaine, 58 avant J.-C. à 454 après J.-C. ; gallo : en rapport avec la Gaule, les Gaulois, ou Celtes (Helvètes dans nos régions) ; les Romains ont vaincu les Gaulois en 58 avant J.-C., et les deux peuples se sont mélangés pour être appelés gallo-romains.**
- **Epoque mérovingienne, du 5^e au 8^e siècle après J.-C. ; les « barbares » ont vaincu les Romains.**
- **Epoque carolingienne, du 8^e au 10^e siècle**

Vestiges de l'Age du bronze moyen

La plus grande nécropole suisse a été découverte à Châbles sous le tracé de l'A1. Neuf tertres funéraires (tumuli) ont été fouillés. La nécropole de Châbles est devenue la nouvelle référence en Suisse pour l'âge du bronze moyen. Yvan Duc l'a analysée dans *La Liberté* du 26 mai 2000.

Les archéologues croient-ils aux fantômes, fussent-ils en os tombant en poussière ? C'est en tout cas le substantif utilisé par le technicien des fouilles Henri Vigneau pour décrire les restes de corps inhumés dans une nécropole de l'Age du bronze moyen près de Châbles/Les Biolleyres, sur le tracé de la future A1. (L'âge du Bronze - ancien, moyen et final - désigne généralement la période comprise entre 2200 et 800 avant J.-C.) Des restes tellement dissous qu'ils sont impossibles à prélever, mais dont la présence dans des tumuli soigneusement disposés atteste d'anciens rites mortuaires très élaborés. De plus, des traces d'incinération prouvent la cohabitation surprenante, en un même temps et un même lieu, de deux pratiques différentes, reflets de la transition d'une époque à une autre.



Au temps de l'âge du bronze, <http://lap.unige.ch/plonjon/bronze.html>.

Neuf tumuli sur 70 mètres

Henri Vigneau n'hésite pas à parler du chantier dont il avait la responsabilité comme de « la plus grande nécropole de l'Age du bronze moyen fouillée en Suisse ». « Avait », parce que les fouilles, commencées en 1996 et menées discrètement pour ne pas susciter de convoitises sont dorénavant terminées.

Pas moins de neuf tumuli, alignés sur un axe est-ouest long de 70 mètres, ont été passés au peigne fin. On y avait inhumé au moins une vingtaine de personnes et quatre ou cinq ont été incinérées.

Vers le couchant, tout ce qu'il y avait à découvrir l'a été. Mais il y a sûrement d'autres tumuli, en direction du levant. Invisibles et inaccessibles sous une place de parc, ils ne sont pas menacés. Dès lors, autant laisser quelques miettes aux archéologues de demain... Ils disposeront sans doute de techniques plus performantes.

La nécropole de Weiningen (ZH) faisait jusque-là référence en Suisse pour cette époque. Elle ne compte « que » six tumuli. Lors de son exploration, à la fin des années quarante, on ne s'appliquait pas comme aujourd'hui à prélever et à analyser les moindres détails, même les plus infimes. Il fallait des restes bien identifiables, d'où une perte de substance qui ferait le bonheur des spécialistes actuels de la protohistoire. C'est dire, à Châbles, ceux-ci ont été comblés.

Bien plus que des cailloux

Pour l'observateur non averti, qui se consolera peut-être ainsi de ne pouvoir se rendre compte in situ de la chose, les tertres funéraires de Châbles ne sont pas à proprement parler spectaculaires. Rien à voir avec les richesses ou les armes découvertes dans les tumuli de l'Age du fer, plus tardifs.

Ou avec les restes d'habitats terrestres, également hallstattiens - âge du fer, qui a succédé à l'âge du bronze final - découverts non loin de là sur le chantier de l'A1 près de Bussy. Aux Biolleyres de Châbles, diront certains, on n'a trouvé que des cailloux.

Mais, à y regarder de plus près, quels cailloux ! Ensevelis à un mètre de la surface du sol suite à l'érosion et aux travaux agricoles, gros et petits galets forment des « enclos » de forme quadrangulaire mesurant 4,5 m x 4 m en moyenne avec une ou plusieurs tombes entourées de pierres à l'intérieur. D'autres blocs, comme l'indique leur disposition, ont dû servir à caler des troncs évidés ayant contenu chacun un corps, sorte de cercueils. Certains cailloux approchent des cent kilos. Pas de doute, on s'est donné du mal pour les apporter et les agencer.

Et puis, ce n'est pas tout. Quelque 25 pièces de mobilier, comme disent les archéologues pour désigner l'ensemble des objets utilisés par les hommes préhistoriques, ont aussi été mises au jour : une majorité d'épingles, deux bracelets, une pointe de flèche et, preuve supplémentaire que des gens d'alors n'hésitaient pas à voyager très loin, une perle d'ambre de provenance probablement baltique.

La plus grande épingle, finement côtelée, mesure 39 cm. La plus petite, 13 cm. Leur analyse typologique permettra de les dater et donnera de précieuses comparaisons avec d'autres sites de l'âge du bronze.

Tous ces vestiges montrent que la nécropole de Châbles a servi en quelques décennies aussi bien à des inhumations qu'à des incinérations. Témoins de ces dernières, des galets éclatés au feu, du charbon de bois. Après la crémation, les parties à ensevelir ont été triées, puis lavées.

Une bonne collaboration

Le sous-sol de la Broye, région habitée depuis des temps immémoriaux, est particulièrement riche en trésors archéologiques. Pas étonnant que les recherches entreprises sur le tracé de l'autoroute aient été si fructueuses. Elles ont enfin détourné l'attention presque exclusive portée jusque-là aux constructions lacustres de l'Age du bronze final et du néolithique.

Des découvertes comme celle de la nécropole de Châbles n'auraient bien sûr pas été possibles sans une excellente collaboration avec le Bureau des autoroutes et l'aide financière de la Confédération, à raison de 90% du coût des fouilles. Mais il convient aussi de signaler, fait plutôt inhabituel, l'excellent état d'esprit de l'agriculteur Gérard Rey envers les chercheurs venant

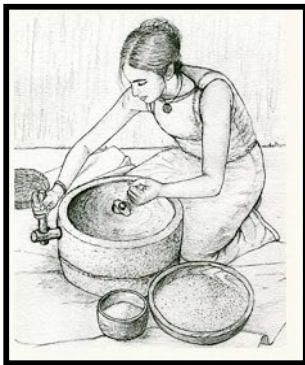
éventrer son terrain et troubler la quiétude du coin. Car le propriétaire des terres concernées, de toute façon promises au grand chambardement autoroutier, ne s'est pas contenté de faire le poing dans la poche : « Quand il y avait quelque chose d'intéressant, les archéologues, avec qui j'ai eu de bons contacts, m'appelaient. Comme ils faisaient bien des découvertes, j'ai été d'accord qu'ils se rapprochent de la ferme. Cela m'intéressait. »

Ne pas tenter les pillards

Plusieurs années de fouilles sur un site funéraire d'importance nationale, relatées plus que brièvement dans quelque revue spécialisée - dont les *Cahiers d'archéologie fribourgeoise* - mais pas un mot au grand public. Pourquoi ? Par peur des pillards, expliquent les archéologues : beaucoup de gens imaginent qu'un tertre funéraire cache un trésor. Il y a aussi des collectionneurs plus ou moins éclairés, mais pas très regardants quant à la méthode pour s'approprier une pièce rare. C'est comme ça depuis la fouille du premier tumulus dans le canton, en 1834-40 à Echarlens. Autant ne pas tenter le diable : les chantiers ne sont protégés que par une simple bâche en plastique.

Vestiges gallo-romains

Les travaux de l'A1 ont aussi mis à jour une carrière de meules de pierre et une route romaine à deux voies dans le secteur de la Cernia, datant de la seconde moitié du 1^{er} siècle au 3^e siècle de notre ère. L'une des publications qui relate ces découvertes paraît dans *La Liberté* du 19 mai 2001 et elle est signée Catherine (Cathy) Crausaz. Son titre : *Carriers et forgerons gallo-romains travaillaient côte à côte à Châbles*.



Le bruit des marteaux. Celui du carrier qui taille la pierre et du forgeron qui bat le fer. C'est en écoutant et en faisant parler les vestiges que les archéologues parviennent à redécouvrir l'activité des hommes et des femmes d'autrefois.

En étudiant les résultats des fouilles effectuées durant un an et demi à Châbles sur le tronçon de l'autoroute, le Service archéologique cantonal est parvenu à mieux comprendre les activités artisanales que sont les travaux de la pierre et du fer.

Unique en Europe

Une étude, qui révèle le caractère exceptionnel du site gallo-romain de Châbles, est publiée dans la troisième édition des « Cahiers d'archéologie fribourgeoise ». « Jamais nous n'avons fouillé des aires aussi vastes - 7000 m² - de façon si méthodique, fait remarquer l'archéologue Tim Anderson. Et c'est la première fois en Europe que l'on découvre un ensemble artisanal de ce type qui coexiste avec une voie romaine et des habitations. »

Le forgeron entretenait l'outillage du carrier. D'où la cohabitation de ces deux activités artisanales. De la carrière de grès coquillier, on extrayait d'une part des blocs, vraisemblablement destinés à la construction, d'autre part des cylindres, transformés ensuite en moulins à bras. Une reconstitution de cet instrument, qui servait à moudre des céréales - aliment de base de la population - a été présentée dans une exposition temporaire au Musée romain de Vallon.

Quant à la forge, elle a livré de nombreux déchets sous forme de scories et de chutes métalliques. Leur étude a permis de préciser l'occupation du forgeron. « Contrairement à ce que l'on aurait pu imaginer aujourd'hui, explique Clara Agustoni, le forgeron n'est pas uniquement assujéti aux besoins du carrier. Il fabrique différents types d'objets pour la population des alentours. »

Cf. dossier Google PDF *Carrier et forgeron gallo-romains à Châbles*, E - Periodica, d'où est tirée la gravure du moulin à bras en grès coquillier

Le chanoine Nicolas Peissard, archéologue cantonal publie une étude intitulée *La Broye archéologique* dans les *Annales fribourgeoises* de 1925. Il cite les découvertes effectuées à Châbles. Extrait :

Sur la hauteur où est situé Châbles, on a ramassé à plusieurs reprises des monnaies, des fragments de briques, et des poteries datant de l'époque romaine.

A Châtillon, près de Font, les traces d'habitation s'étendent sur près de six poses de terrain consistant principalement en vignes. Voici ce qu'en disait le professeur Grangier¹ : « A l'époque où je les visitai, plusieurs de ces vignes étaient jonchées de débris de tuiles, de vases de terre cuite de toutes les nuances, de tables de marbre, de pavés de mosaïque, de plâtre enduit de rouge, de vert, de jaune, de bleu. En 1866, c'est la partie la plus intéressante, un propriétaire mit au jour un hypocauste, c'est-à-dire un appareil de chauffage, puis des débris d'un établissement : murs, pavés de gros cailloux, clefs, épingles en os, monnaies, débris de verre, de mosaïques, d'amphores, de marbre, etc. »

A Cheyres, au lieu-dit les Crottes, lors de la construction de l'hôtel-pension, on a mis au jour un mur ainsi que des poteries et des tuiles à large rebord. Au sud du village, on a retrouvé des restes de la voie pavée qui reliait Yverdon à Avenches.

¹ Louis Grangier, homme de lettres, juriste et professeur. Né à Estavayer-le-Lac en 1817, mort à Fribourg en 1891, Louis Grangier a fondé en 1865 les « Nouvelles Etrennes Fribourgeoises » qu'il dirigea jusqu'à sa mort. Comme auteur on lui doit notamment un « Glossaire Fribourgeois » paru en 1864.

Vestiges carolingiens aux Crottes de Cheyres

Louis Grangier, dans les *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* de 1891, cite la découverte de tombes par les carriers qui exploitent la molasse dans les environs des *Crottes de Cheyres*.

L'endroit est situé non loin du village de Châbles, sur un coteau qui borde le lac de Neuchâtel, dominant la route cantonale. Le rocher de molasse qui forme cette côte présente un vaste plateau recouvert de terre végétale et de cailloux amenés des hauteurs par des éboulements successifs. En se débarrassant de cette couverture, les carriers peuvent exploiter la molasse. C'est en effectuant leur travail qu'ils ont mis au jour une, puis deux sépultures taillées dans le roc, ne contenant que des squelettes. Pour dater ces tombes, Louis Grangier se réfère notamment à Gabriel de Mortillet, archéologue et anthropologue français. D'après ce savant, elles ont les caractéristiques des tombes de l'époque carolingienne. A l'époque mérovingienne, on plaçait dans les tombes un riche mobilier funéraire. L'idéologie chrétienne réagit contre cette coutume païenne et l'on en vint, sous Charlemagne, à ne mettre dans les tombes que les dépouilles mortelles. Tout le luxe se tourna du côté du contenant. Le « cercueil » était habituellement en pierre.

La peste

Aperçu tiré du *Dictionnaire historique et statistique* du Père Apollinaire Dellion, tome V :

Le défaut de construction des habitations, le manque d'air et plusieurs autres causes favorisaient la propagation des épidémies et les rendaient redoutables. On donnait le nom de peste à toutes les maladies contagieuses. Nous en ignorons la nature. Elles furent très fréquentes pendant tout le Moyen Age, mais nous ne possédons pas de détails avant le XVI^e siècle.



Vitrail du couvent des Dominicaines d'Estavayer rappelant l'épidémie de peste.

En 1502, la peste régnait à Estavayer et la consternation était grande. On fit élever un autel à côté de la Croix de pierre. Pendant 9 jours le clergé y célébra des messes. La population s'efforçait par la prière et la pénitence d'arrêter le fléau.

Pendant la seconde moitié du XVI^e siècle, la peste règne en permanence dans l'un ou l'autre village des environs d'Estavayer. En 1565, le Conseil place des gardes aux portes de la ville avec ordre de ne laisser entrer aucune personne atteinte de la contagion. Apprenant que plusieurs pestiférés avaient été abandonnés par leurs parents, il établit des gardes-malades. Pendant plusieurs années, la peste ne quitta pas totalement la ville et ses environs ; mais c'est en 1579 qu'elle fit les plus grands ravages. La misère était grande, les rentes de l'hôpital ne suffisaient pas au soulagement des malheureux ; on employa des capitaux de cet établissement pour payer les gardes-malades, les enterreurs et soulager les pauvres.

Le clergé ordonna des prières publiques et des processions. *On fit le Ciernoz* : c'était une antique dévotion ou pratique en temps d'épidémie. Elle consistait à entourer une église, ou un autel de bougies, et à en faire plusieurs fois le tour processionnellement en chantant les litanies des saints.

A la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e, la peste apparut encore plusieurs fois. Elle a atteint Estavayer et ses environs. Sortir de la ville sans permission entraînait une amende de 50 florins. Les cabaretiers ne pouvaient recevoir des étrangers sans une attestation de santé.

En 1628, la peste éclata à Yverdon, à Cheyres et à Châbles. On fit de nombreuses processions. Afin d'apaiser la colère de Dieu - on imaginait que les épidémies étaient une punition du Ciel - le clergé, d'entente avec le Conseil, ordonna des prières publiques. Les morts étaient enterrés dans des cimetières établis hors de la ville ou des villages, éloignés des habitations.

Le château de Font, qui est de Châbles !

La route faisant office de frontière communale, l'ancien château, démoli au XV^e siècle, se situe sur la commune de Châbles, comme d'ailleurs le nouveau « château » qui fut la demeure des baillis.

Le château « de Font » était situé, comme le château de Chenaux à Estavayer, au bord de la falaise qui domine d'une cinquantaine de mètres le lac de Neuchâtel. Comme on ne possède aucune représentation ancienne de ce château, il est bien difficile de se rendre compte de ce qu'il était.

Comme tous les châteaux du XI^e siècle, ce devait être principalement une tour carrée, habitable, à laquelle sont venues s'adjoindre au cours des temps des constructions annexes, communs et bâtiments d'habitation plus confortables que la tour primitive. Si l'on peut en juger par la surface qu'il pouvait occuper, ce devait être un assez vaste complexe de constructions diverses.

Le « château » actuel, soit la demeure du bailli, paraît dater du XVI^e ou du XVII^e siècle ; il a peut-être été édifié sur des fondations plus anciennes.



Il reste fort peu de chose du château primitif. Sur l'arête de rocher, on ne voit plus que quelques fondations : des restes de murs, au-dessous desquels est cultivé un parchet de vigne. Ce château fut détruit - c'est-à-dire incendié - par les Fribourgeois, Bernois et Soleurois après la prise d'Estavayer en 1475, lors de la marche des troupes sur Yverdon.

L'*Excursion*, signée Cathy dans le *Journal d'Estavayer* du 25 juin 1999, rappelle une anecdote historique : « Au sud-ouest du château, se dresse un éperon rocheux, dont l'extrémité forme un petit replat. Selon la tradition, les fiancés désireux de convoler en justes noces devaient effectuer une danse sur cette arête bordée d'un ravin de près de 40 mètres. S'ils réussissaient, ils pouvaient se marier sans crainte. La légende ne dit pas ce qu'il advenait des malheureux n'ayant pas réussi l'épreuve... »



Brève histoire du manoir et du bailliage

Le manoir seigneurial faisait partie des biens donnés en 1011 par le roi Rodolphe III de Bourgogne à son épouse Irmengarde. C'est en 1142 qu'apparaissent les premiers seigneurs de Font, Alaman de Font et son épouse Agathe que l'on suppose appartenir à la famille de Glâne, ainsi que Hugues de Font et sa femme Belet : ils étaient peut-être frères. La famille se ramifia très tôt.

Dans la première moitié du XIV^e siècle, la presque totalité de la seigneurie de Font était entre les mains des frères Jean 1^{er} et Nicolas II de Font. Cette seigneurie était assez étendue. Elle comprenait notamment tout le territoire de Font et de Cheyres, soit du bord du lac jusqu'à Murist. En 1303, la seigneurie de Font est démembrée et apparaît la seigneurie de La Molière. La succession - fort complexe ! - des seigneurs de Font et de La Molière est décrite par Bernard de Vevey dans *Châteaux et maisons fortes du canton de Fribourg*.

La suite figure dans le chapitre intitulé *Survol historique*. Voir aussi dans *Histoire et histoires de Noréaz (site nervo.ch)* les chapitres concernant le Moyen Age, les redevances, les monnaies, poids et mesures jusque vers 1850... Des répétitions sont ainsi évitées.

Des Francs-Comtois réfugiés en Suisse

Durant la Guerre de Trente Ans - 1618-1648 -, la région de Châbles a accueilli de nombreux réfugiés.

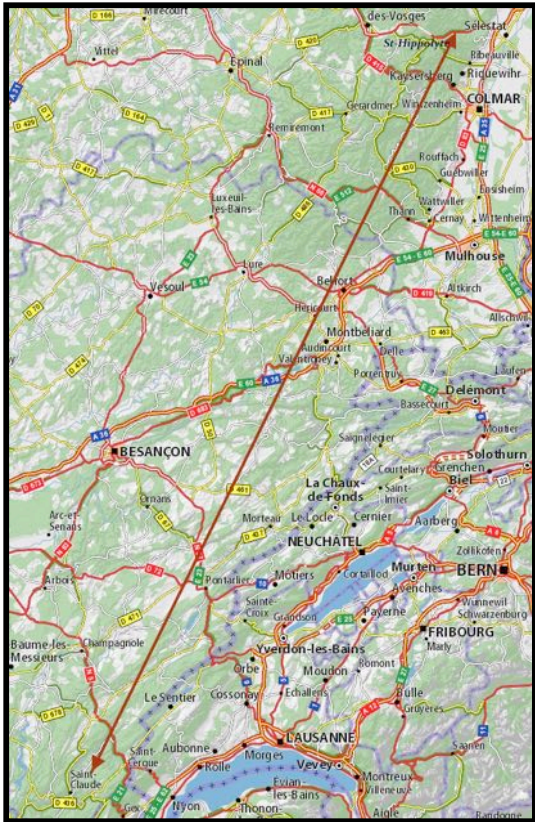
Le cadre historique

La guerre de Trente Ans est le premier grand conflit des Temps modernes. Elle a ruiné pour longtemps l'Europe centrale, avec deux millions de morts parmi les combattants et davantage encore parmi les civils. Il y eut en tout au moins cinq millions de victimes. Cette guerre semée d'atrocités et de massacres en tous genres a débuté en 1618 par une obscure querelle entre les protestants de Bohême et Matthias de Habsbourg, empereur d'Allemagne et roi de Bohême, catholique.

Comment la Franche-Comté, voisine de la Suisse, a-t-elle été mêlée à la Guerre de Trente Ans ? De façon indirecte, à cause de la France qui souhaitait annexer la Franche-Comté dépendant... des Pays-Bas espagnols ! Explication : Marie de Bourgogne, fille et héritière de Charles le Téméraire, avait choisi un mari puissant, Maximilien d'Autriche, héritier des Habsbourg et futur empereur romain germanique. Par cette union célébrée en 1477, Marie de Bourgogne trouve un bon protecteur pour ses états, les Pays-Bas et la Franche-Comté. Celle-ci tombe ainsi dans l'escarcelle des Habsbourg, avec une succession de dirigeants au nombre desquels Charles Quint de Habsbourg, qui est aussi roi d'Espagne, souverain des Pays-Bas dits Pays-Bas espagnols, roi de Castille et d'Aragon. Voilà comment la Franche-Comté, région voisine de la Suisse, a été associée aux Pays-Bas espagnols à cause de son souverain de Habsbourg !

Louis XI, roi de France de 1461 à 1483, entend agrandir son royaume. Il annexe d'abord également le duché de Bourgogne car c'était un « apanage » et, par ce fait, ne pouvait se transmettre aux femmes. Il revenait donc tout naturellement à la couronne de France. Mais le roi de France n'a pas de droit sur la Franche-Comté. La France ne perd pas ses intentions d'annexion et elle entre en guerre contre la Franche-Comté.

La Guerre de Dix Ans



Les Francs-Comtois organisent la levée des troupes. Appuyés par la population de Dole, les 4 000 défenseurs de la place répondent aux 15 000 soldats de l'armée du roi de France. Tous les assauts sont repoussés, semaine après semaine. Le 15 août 1636, la Franche-Comté remporte la victoire : Dole est libérée après un siège de trois mois.

La France reprend violemment le combat. Sur ordre de Richelieu, le duc de Saxe de Weimar et ses mercenaires allemands qu'on appelait « les Suédois » arrivent d'Alsace et massacrent, pillent, brûlent et commettent des horreurs depuis St Hippolyte à St Claude. Des villages entiers sont décimés.

Les populations comtoises n'ont d'autre choix que de fuir en Suisse et en Italie ou se réfugier dans les nombreuses grottes du massif jurassien et d'abandonner les cultures, entraînant la famine, bientôt secondée par la peste. C'est alors que le cannibalisme, ultime horreur, apparaît dans une Franche-Comté repoussée dans ses derniers

retranchements. Comme le rappelle Girardot de Nozeroy dans *Histoire de Dix Ans de la Franche-Comté de Bourgogne*, on en vint à la chair humaine. D'abord dans l'armée où les soldats morts servaient de nourriture aux autres soldats. Ceux-ci coupaient les parties les plus charnues des corps morts pour les faire bouillir ou rôtir. La mort était partout.

L'une des voies de l'exode des Francs-Comtois vers la Suisse est la route qui amenait le sel par Vallorbe, Yverdon et jusqu'à Estavayer-le-Lac, véritable couloir humanitaire avant la lettre. Les réfugiés étant de confession catholique, c'est dans le canton de Fribourg qu'ils seront accueillis plutôt qu'en terre vaudoise de confession réformée. Et les premiers villages d'accueil en terre fribourgeoise furent bien sûr ceux de la région de Châbles. La population de ces villages augmenta énormément. A Cheyres on hébergea 500 à 600 réfugiés, pour un village qui ne devait compter qu'une centaine d'habitants au maximum. Pour l'année 1641, le registre des baptêmes de cette paroisse compte trois baptêmes de Cheyrois contre trente-deux parmi les

étrangers. A Murist, un peu à l'écart du flux des réfugiés, les baptêmes doublent dans cette période.

Une manifestation mariale à Bonnefontaine, en 1636, se situe dans cette atmosphère dramatique. La région a non seulement dû accueillir un nombre considérable de réfugiés, mais elle a été victime de la peste. Une plaque commémorative rappelant les tragiques événements de cette année funeste a été appliquée à l'oratoire de Bonnefontaine. La manifestation est évoquée dans le journal paroissial *Au Large* de mai 2012. L'année 1636 est marquée aussi par l'attitude du Conseil de Fribourg, qui se pose des questions au sujet de Bonnefontaine. L'historien Fridolin Brülhart fait état des doutes des autorités de Fribourg. Elles estiment dans leur séance du 21 mai 1636 que « *cette fontaine donne lieu à plus de superstitions qu'on en a ressenti d'effet et de vertu réelle, et que, malgré cela, une grande foule y vient de tous côtés, même de lieux infestés par la peste, et qu'il est à craindre qu'une grande épidémie ne se répande.* » Les baillis de Font et d'Estavayer doivent veiller au danger.

Le 6 juillet 1636, un muet de Granges (Soleure) aurait miraculeusement retrouvé la parole à Bonnefontaine.

Après divers épisodes guerriers, ce sera seulement en 1678 que le traité de Nimègue a permis l'acquisition de la Franche-Comté par la France. Pour repeupler la Franche-Comté, de très nombreux Suisses, dont d'innombrables Fribourgeois, s'en sont allés outre-Jura. Le site <http://www.diesbach.com/sghcf/franche-comte.html> donne les noms de toutes les personnes parties en Franche-Comté.

Fridolin Brülhart, dans son ouvrage sur Font, repère neuf nouveaux noms de familles originaires de Franche-Comté à côté des Brasey et des Carrard dont on trouve les noms depuis le XIV^e siècle. L'actuel canton du Jura dépendait, à l'époque de la Guerre de Trente Ans, du diocèse de Besançon. Raison pour laquelle l'auteur indique des domiciles tels que Porrentruy, Chenevez, Boncourt pour des émigrés du XVII^e siècle dans la région de Châbles.

Les processions

Au commencement du XVI^e siècle, la manie de faire à toute occasion des processions ou petits pèlerinages s'était généralement introduite dans les paroisses. Si on multipliait les processions, cela ne signifie pas que la pratique religieuse ait été intense. On négligeait la sanctification du dimanche et la fréquentation des sacrements était presque nulle.

Ces processions se multiplièrent tellement que 1504 fut appelée *l'année des processions*. En temps d'épidémies, d'inondations ou de sécheresse, elles redoublaient encore. On allait souvent bien loin au-delà des limites paroissiales. On faisait un repas en commun. Un tonneau de vin arrivait là où l'on faisait halte. Le clergé ne pouvait pas toujours éviter, en fin de journée, des disputes ou des parties de plaisir.

Le lundi des Rogations, pendant deux siècles, les quatre paroisses de Font-Châbles, de Lully, de Cugy et d'Estavayer se réunissaient auprès d'une croix au bas de la forêt de Mussillens où avaient lieu des prières et un sermon.



Une de ces processions telles qu'elles se présentaient dans nos paroisses broyardes, arborant la croix paroissiale et les bannières des confréries.

La procession a dégénéré. On restait toute la journée sur place... La procession de Mussillens était devenue une espèce de foire champêtre qui se terminait par des excès de boissons, des danses, des rixes sanglantes. Mgr Antoine Duding, en 1732, a interdit formellement l'organisation de processions en dehors des limites paroissiales. *D'après Fridolin Brülhart, « La seigneurie et la paroisse de Font »*

La Grande Commune

*Les Archives de l'Etat de Fribourg présentent un bref résumé au sujet **de la Grande Commune, formée de Font, Châbles et Châtillon**, dont il est question à diverses reprises dans cet historique.*

Les documents originaux portent la cote AEF Reg. Not. No 1109, p. 128 à 144 ; Reg. 1110 p. 35

L'Histoire actuelle n'a pas tenu compte de la Grande Commune de jadis. Font s'est marié avec Estavayer-le-Lac, Châbles avec Cheyres, tandis que Châtillon a gardé son indépendance.

Voici la fiche relative à la Grande Commune trouvée aux archives de l'Etat de Fribourg :

Châbles, commune, 22 juillet 1801

(partages entre Font, Châbles et Châtillon)

Par acte du 22 juillet 1801, signé Antoine Muller, notaire, la commune générale de Font, composée des villages de Font, Châbles et Châtillon, fit le partage des bourgeois et des biens communaux entre ces trois localités qui formèrent, dès cette date, « trois corps soit communes séparées ».

Cet acte contient :

1° la liste des bourgeois de chaque commune, suivie d'une série d'articles (5 à 23) précisant divers points et traitant des rapports futurs entre les trois nouvelles communes, etc.

2° la liste des pièces de terre, bois, etc., avec indication des lieux-dits, appartenant à chaque commune.

Acte très important, à consulter en cas de différends qui surviendraient entre les communes.

Recensement de 1880

Le site des Archives de l'Etat de Fribourg présente en ligne *Les recensements de la population du canton de Fribourg de 1811-1880*.

Parmi les occupations des habitants de Châbles en 1880 on relève surtout des agriculteurs. On trouve aussi des vigneron, des carriers de grès, des tisserandes, des domestiques, des servantes, des tanneurs, un laitier, un instituteur, un boisselier (fabricant d'objets en bois), un laitier, un cantonnier garde-voie...

Trois *échantillons* tirés de ce recensement réalisé à Châbles en 1880 :

Monney	Félix.	Père.	1	19	Septembre 1829
Monney	Félicite.	Femme	1	25	Octobre 1829
Monney	Basile.	Fils.	1	28	Novembre 1847.

L'instituteur Félix Monney a 10 ans de plus que sa femme. Celle-ci a eu son fils Basile alors qu'elle avait 18 ans

Bise	Alfred	père	1	20	Février	1846
Bise	Maria née Lambert	mère	1	5	Mars	1845
Bise	Ernestine	filles	1	19	Mai	1868
Bise	Julie	filles	1	18	Novembre	1870
Bise	Anna	filles	1	19	Jullet	1872
Bise	Lucie	filles	1	20	Août	1874
Bise	Alice	filles	1	15	Novembre	1879
Monney	Laurent	Domestique	3		Août	1868
Brady	Lucie	Servante	12		Juin	1859

La plupart des agriculteurs ont un domestique et une servante.

Lambert	Jules	père	1	5	Septembre	1835
Lambert	Anna née Pass	mère	1	10	Novembre	1838
Lambert	Anna	filles	1	14	Octobre	1865
Lambert	Maig	filles	1	7	Mars	1867
Lambert	Anna	filles	1	18	Juin	1868
Lambert	Jules	filles	1	26	Octobre	1869
Lambert	Alfred	filles	1	24	Juin	1870
Lambert	Edna	filles	1	26	Janvier	1872
Lambert	Joséphine	filles	1	25	Décembre	1874
Lambert	Charles	filles	1	10	Juin	1879
Lambert	Justine	filles	1	31	Septembre	1888

La famille de Jules Lambert est une famille de tanneurs.

Professions à Châbles, 1894 et 1913

Indicateur de Fribourg 1894-1895, AEF

Châbles 319 habitants

Agriculteurs, Baechler Joseph, Bise Alfred, Brasey Cél., Brasey Félix, Brasey Joseph, Brodard Edouard, Carrard Béat, Carrard Jean, Chanez Florentin, Chanez François, Déchanez Sulpice, Dumoulin Pierre, Lambert Louis, Mollard François, Mollard Louis, Monney Alfred, Monney Félix, Monney François, Monney Jean, Monney Lucien, Monney Maurice, Oulevey Auguste, Oulevey Edouard, Oulevey Jean, Oulevey Sulpice, Oulevey Xavier

Cantonnier, Monney Louis

Carriers, Dumoulin Basile, Dumoulin Louis, Lambert Lucien

Epicierie, Déchanez Ursule

Fermiers, Habegger Peter, Bützer Fritz, Maeder Em., Kohler Christian, Risemey Samuel

Géomètre (commissaire), Monney Jean

Instituteurs, Monney Félix, Pillonel Louis

Maréchal, Déchanez Félix

Menuisier, Mollard Eloi
Poêlier, Brasey Ulysse
Rentier, Monney, Jean
Secrétaire communal, Pillonel Louis
Sociétés de laiterie et de tir militaire
Syndic, Oulevey Edouard
Vigneron, Monney Louis

Livre d'adresses Fribourg 1913, AEF

Châbles 312 habitants
Poste et gare à Cheyres (3 km)
Téléphone à l'Hôtel des Bains et station communale
Juge de paix à Estavayer
Paroisse de Font
Syndic, De Vevey Charles
Boursier, Pillonel Louis
Secrétaire communal, Pillonel Louis
Instituteur, Bersier Louis
Inspecteur du bétail, Chanez Louis
Chef de section, Burgisser Célien, à Murist
Agriculteurs, Berchier Théophile, Bise Joseph, Brasey Félix, Brasey Joseph, Brasey Louis, Brasey Ulysse, Brodard Ed., Chanez Célestin, Chanez Joseph, Chanez Marianne, Déchanez Sulpice, Dumoulin Pierre, Hänggeli Jean, Kohler Christ., Mollard Dominique, Mollard François, Mollard Louis, Mollimard Jean, Monney Alfred, Monney Clémence, Monney Ernest, Monney Jean, Monney Louis, Monney Louis feu François, Monney Marie veuve de Julien, Murri Rodolphe, Oulevey Auguste, Oulevey Edouard, Oulevey Jean, Oulevey Marc, Pillonel Louis, Seydoux Alphonse
Cantonnier, Monney Louis
Carrier, Lambert Jules
Epicerie, Déchanez Ursule
Géomètre (commissaire), Monney Jean-Baptiste
Hôtelier, De Vevey Charles au Grand Hôtel des Bains
Maréchal, Déchanez Félix
Poêlier, Brasey Ulysse
Rentier, Monney Jean
Sociétés de laiterie, de tir militaire, de battage mécanique
Vignerons, Brasey Félix, Brasey Joseph, Chanez Célestin, Chanez Joseph, Chanez Louis, Déchanez Félix, Déchanez Sulpice, Monney Adélaïde, Monney Alfred, Monney Clémence, Monney Ernest, Monney Jean-Baptiste, Monney Jean-Louis, Monney Louis, Monney Marie, veuve de Julien, Monney Marie, veuve de Louis, Oulevey Auguste, Oulevey Edouard, Oulevey Jean, Oulevey Marc

Un projet de chapelle au début du XVIII^e siècle

Le *Manual* du Conseil de Fribourg No 265 fait état, en 1714 déjà, du souhait de la commune de Châbles de construire une chapelle :

Gouverneur de la Commune de Châbles supplie de vouloir affranchir la
Place, sur laquelle la d. Com. ne a dessein de bâtir une
Chapelle, sise au Bugnion contenant la 4.^e part d'une
oche, qui se trouve aveusée de $\frac{3}{4}$ et $\frac{1}{8}$. De q. ton de moitié
froment, que les Enfants de feu Pierre Monney possèdent
maintenant, en suite de la reconnoissance par extrait
pour ce produite. H. Vonderweil, Hund H. alt Bür-
germeister. Tumbé Bürgermeister seit das nützliche Vor-
haben, Hund J. J. J. Bürgermeister zu n. J. J. J. Hund Wolf-
zu medioren ad referendum.

Un Fonds de la chapelle a été constitué au XIX^e siècle.

La chapelle de Châbles



Dans *Eglises et chapelles du canton de Fribourg*, Editions St-Paul 1957, Mgr Louis Waeber présente l'édifice. Mais il ne signale pas que, en face de la chapelle, il y a le quartier du Paradis...

La chapelle a été édifée selon les plans d'Albert Cuony (1887-1976), l'un des principaux architectes fribourgeois de cette époque. La première pierre avait été posée le 21 avril 1939.

Le 3 octobre de la même année, en la fête de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, Mgr Besson procéda solennellement à la bénédiction du nouveau sanctuaire de la Vierge : *Notre-Dame des Pauvres*. (*Explication de ce vocable dans le chapitre « Contexte de la construction de la chapelle. et note sur l'abbé Machabert »*)

« Notre-Dame des Pauvres » a inspiré Yoki dans la réalisation du beau vitrail placé en 1950 au-dessus de l'autel de la chapelle. Environnée d'anges, la Vierge déploie largement, en forme de triangle, son vaste manteau. Sur ses genoux, Jésus se penche vers un malheureux qui, confiant, s'est approché de lui. En dessous, l'artiste a disposé trois scènes plus petites : au centre, le péché de nos premiers parents, et, des deux côtés, sous leurs aspects divers, le travail, désormais pénible, d'une part et, de l'autre, la souffrance, conséquences douloureuses de la faute première. Ce commentaire de Mgr Waeber au sujet de ces scènes est étonnant...

L'Eglise a longtemps prétendu que le travail auquel le genre humain est astreint est une espèce de punition due au péché originel. Une affirmation qui n'a rien de crédible !



Yoki



Né à Romont le 21 février 1922, Emile Aebischer dit « Yoki » travaille dès 1938 dans l'atelier de l'architecte Fernand Dumas. C'est l'époque du Groupe Saint-Luc. Severini et Cingria encouragent les débuts du jeune Yoki. Celui-ci fréquente à Zurich l'atelier de Germaine Richier et, dès la fin de la guerre, celui d'André Lhote à Paris.

Après s'être révélé comme peintre de chevalet, il entame une carrière consacrée à l'art appliqué en devenant essentiellement verrier et tour à tour fresquiste, mosaïste et licier (en rapport avec la tapisserie).

Dès 1949, il exécute de nombreux vitraux et des décorations murales pour des églises et des édifices en Suisse, en France, en Allemagne, en Angleterre, en Israël, en Italie et en Afrique. Yoki est cofondateur du Musée du vitrail à Romont et il est notamment auteur du livre *Vitraux modernes en Suisse*.

Il a établi son atelier à l'ancien moulin de Courtaney, au bord de la Sonnaz, à proximité d'Avry-sur-Matran. Yoki est l'auteur de plus de mille vitraux et autant de tableaux. Deux mots de l'écrivain et de l'orateur. Yoki s'est montré un fin lettré. Un véritable autodidacte enrichi par ses lectures, ses voyages, ses contacts avec de nombreuses personnalités tant littéraires qu'artistiques, ou issues de milieux sociaux les plus divers. Que Yoki s'exprime oralement ou par écrit, le propos est clair, choisi. Yoki, un homme chaleureux, aux contacts humains empathiques. Et un beau ténor ! Il est décédé en 2012. Son vitrail de Châbles d'un coût de 2300 fr. figure parmi ses premières œuvres. Une offre avait été demandée à l'artiste Paul Monnier. Le coût aurait été de 5000 fr.

Gaston Faravel



Issu d'une famille de vanniers, Faravel suit dès 1915 une sorte d'apprentissage comme peintre de chevalet sous la direction de Jean Morax, puis il est suivi et conseillé par René Auberjonois. Il a réalisé de nombreux et célèbres décors de théâtre et une vingtaine d'édifices religieux ont bénéficié de son talent.

A l'église de Siviriez, il a conçu trois remarquables vitraux, au lieu des six prévus, et un chemin de croix. Son état de santé l'a contraint à interrompre l'œuvre entreprise. Malade, il a dû abandonner la réalisation des vitraux en 1947, année de son décès. Théodore Stravinski, le fils du musicien, a pris la relève. L'auteur du chemin de croix de la chapelle de Châbles, né en 1901, avait 46 ans à son décès. A Châbles, son œuvre est sobre, son dessin strict. On trouve chez lui le sens du discret. Il est l'héritier des imagiers d'autrefois. Dans *Eglises et Chapelles du canton de Fribourg*, Mgr Waeber précise qu'il s'agit de l'une des dernières œuvres de Faravel, réalisée en 1945.

Yoki ; vitrail de Yoki ; Faravel, chemin de croix ; photos JMB.

Deux stations du chemin de croix de Faravel.



Contexte de la construction de la chapelle et note sur l'abbé Machabert

- La descente des *Fous*, entre Châbles et Font, a toujours été à l'origine de difficultés quant à la fréquentation des cérémonies religieuses - innombrables jadis - à l'église paroissiale de Font.
- L'exiguïté de l'église de Font provoquait des problèmes. La pratique religieuse considérée comme obligatoire, le nombre considérable d'enfants - environ 80 à Châbles - obligeaient des paroissiens à occuper l'escalier de la tribune, à se serrer sur la tribune... ou à rester dehors.
- Lors de l'ouverture du couvent de Béthanie, en 1934, une salle pouvait accueillir des fidèles de Châbles, surtout des personnes âgées, pour la messe dominicale. La chapelle du couvent ne fut inaugurée qu'en 1941. Le curé de Font, l'abbé Paul Dunand, n'appréciait pas ces paroissiens qui ne venaient pas à l'église paroissiale, considérée par les curés comme étant la seule acceptable pour les messes du dimanche.
- L'abbé Dunand souhaitait la construction d'une nouvelle église, spacieuse, à Bellevue, en dessus de la ferme.
- Bellevue - domaine et ferme - était la propriété du prêtre français Jean Machabert depuis le 15 mai 1907. L'abbé Machabert - aumônier au pensionnat Sévigné à Saint-Etienne dès 1909 après avoir été vicaire à Lyon - revenait chaque année à Bellevue avec ses gouvernantes Anna et Adèle Chanez. En 1936, il s'y installa définitivement, jusqu'à son

décès survenu le 4 mars 1954. Le curé Paul Dunand avait projeté la construction d'une église à Bellevue sans le consulter. D'où une mésentente et une dispute entre les deux prêtres. L'abbé Machabert fut ensuite d'une grande générosité pour la chapelle de Châbles. L'assemblée bourgeoise lui a accordé la bourgeoisie d'honneur le 25 février 1937. On peut se demander pourquoi l'abbé Machabert s'est établi à Bellevue. Non seulement parce que ses gouvernantes étaient de Châbles, ou à cause de la situation religieuse en France au début du XX^e siècle (séparation de l'Église et de l'État), mais Bellevue a hébergé des prêtres à diverses reprises.

- Bernard Monney, ancien laitier, se souvient avoir servi la messe à l'abbé Machabert à Bellevue. Il y avait, se rappelle-t-il, une chapelle qui devait être ancienne. En 1792, le propriétaire, M. d'Odet d'Orsonnens y a accueilli des prêtres français qui fuyaient la Révolution. Le P. Apollinaire Dellion cite également le nom d'un prêtre habitant Bellevue : « Une révolution en miniature allait éclater en avril 1852. M. Vuagnieux, ancien curé de Moscou, était retiré à Bellevue, près de Font. Une dame russe presque centenaire mourut chez lui. Peu après son décès, le bruit se répandit qu'elle donnait sa fortune à la paroisse où elle serait enterrée. Il en résulta presque une petite révolution entre Seiry et Font, qui se disputaient cette succession ; mais le bruit répandu était faux et tout rentra dans le calme. »
- Une assemblée paroissiale a refusé le projet de construction d'une église à Bellevue. L'idée de bâtir une chapelle à Châbles faisait son chemin, malgré la réticence du curé Paul Dunand qui craignait une division de la paroisse. Lors d'une deuxième assemblée paroissiale, l'abbé Dunand n'hésita pas à insulter Jean Monney, conseiller communal de Châbles, qui défendait l'idée d'une grande chapelle dans son village. Monney est allé noyer son dépit à la Couronne...
- Une pétition demandant l'autorisation d'ériger une chapelle parvient à l'évêché en 1937.
- Des personnes généreuses de Châbles ont décidé d'offrir le terrain en vue de l'édification d'une chapelle. Il s'agit de Jules Brasey, d'Eloi Stern et de l'hoirie Pillonel formée de Gustave (géomètre et président de paroisse) et de ses sœurs Mathilde, Béatrice et Bernadette.
- Une Commission de la chapelle fut constituée, formée d'Alfred Chanez, président, Maxime Bérard, instituteur, secrétaire, Antonin Monney, caissier, Joseph Chanez, syndic et Ernest Monney.
- La Commission a effectué des démarches auprès de l'évêché pour obtenir l'autorisation de construction. Le curé Paul Dunand, ami du chancelier de l'évêché, a fait intercepter le courrier... Sans réponse, la Commission a voulu rencontrer l'évêque en personne. Mgr Besson a flétri l'attitude de son chancelier et du curé de Font. Il a promis de venir lui-même consacrer la nouvelle chapelle.



- Photo du curé Paul Dunand à N.D. de Tours avec des servants de messe en 1934 ; de gauche à droite, Hubert Pillonel, Jean Brasey, Paul Chamot, Armand Carrard, Bernard Brasey, Amédée Torche ; coll. Bernard Brasey, « Notre Histoire »

- Démarches et initiatives pour réunir un fonds de construction furent un succès. Dons nombreux, appels dans le *Journal d'Estavayer*, prêt de 20 000 fr. de l'abbé Machabert, souscriptions, loto annuel...

- Gustave Pillonel, géomètre, membre de l'hoirie Pillonel donatrice, souhaitait avec raison que la chapelle fût bâtie d'est en ouest, comme le veut la

tradition. Et l'entrée aurait été en pente douce. Mais, à l'époque, une telle orientation plaçait la porte d'entrée non loin de l'endroit où fonctionnait la batteuse à blé ; de la poussière aurait pénétré dans l'édifice... La batteuse à blé a disparu, mais pas l'escalier en pente raide !

- La population a collaboré régulièrement et étroitement à la construction de la chapelle.
- Le curé Paul Dunand a béni la première pierre le 21 avril 1939... et le dimanche suivant, il quittait Font définitivement pour devenir curé de La Roche.
- Le 10 septembre 1939, le nouveau curé de Font, l'abbé Paul Chollet, bénissait les deux cloches, en présence de soldats nouvellement mobilisés à La Crête. Les parrains et marraines des cloches étaient l'abbé Jean Machabert, Mme Augusta Crausaz, veuve de Jules, du Pichoz, Me François de Gottrau, du château de Font et Mme Marie Monney, veuve de Louis.
- Le 3 octobre 1939, Mgr Marius Besson consacrait la chapelle, dédiée à Notre-Dame des Pauvres, patronage inspiré par l'abbé Dunand. Celui-ci organisait des pèlerinages à Banneux, en Belgique, où la Vierge Marie aurait apparu en 1933. Notre-Dame de Banneux est la Vierge des Pauvres.
- En 1950, Yoki est l'auteur du vitrail *La Vierge des Pauvres*. On y sent, davantage que dans les vitraux ultérieurs, l'influence heureuse et chaleureuse de Cingria.
- En 1950, Maurice Monney est syndic de Châbles et l'abbé Charles Delamadeleine est le curé qui a succédé à l'abbé Paul Chollet, nommé à Grandvillard. (D'après le P. Yves Cornu)

Le calvaire de Châbles, une copie d'Antoine Claraz

L'*Histoire du canton de Fribourg I* et le *Journal d'Estavayer* du 20 mars 1953 apportent des renseignements sur le calvaire de Châbles.

On trouve des crucifix d'aspect gothique jusqu'au XVII^e siècle, ce qui rend difficile le classement chronologique de nombreuses pièces. Un type remarquable de crucifix est représenté à Grangettes, Font et Châbles. Ces trois calvaires, composés d'un crucifix monumental placé sur un haut socle, le tout en pierre, montrent le Christ sur le devant et au revers une Vierge à l'Enfant. A Grangettes, aux côtés du crucifié se trouvent Marie et Jean. Très proche d'un art populaire, cette œuvre est la plus émouvante et aussi la plus importante des trois. A mi-chemin entre le style gothique et le style Renaissance, elle pourrait bien dater de la première moitié du XVI^e siècle. On lui reconnaît aussi une influence savoyarde.

La croix de Font - l'original est au Musée de Fribourg - date du XVI^e siècle, celle de Châbles pourrait bien être de la même époque, lit-on dans l'*Histoire du canton de Fribourg*. La croix de Châbles a été remise en 1952 au Musée d'Art et d'Histoire de Fribourg et remplacée par une réplique absolument identique inaugurée le 25 mars 1953. Elle est l'œuvre du sculpteur fribourgeois Antoine Claraz. Un parchemin scellé dans le socle retrace l'histoire du calvaire et mentionne les noms de l'artiste, des artisans, des autorités religieuses, civiles et scolaires en activité en 1952. Le parchemin est complété par un texte bien dans le ton des années 50. Il dépeint l'attachement à la religion et stigmatise le communisme. Extrait :

« A cette heure où le communisme athée persécute l'Eglise du Christ en Europe et en Asie, détruisant les croix et insultant Dieu, nous, les fidèles de Châbles, nous sommes heureux, émus et fiers d'élever cette croix à la gloire du Christ crucifié et de sa douloureuse Mère, lesquels veillent nous garder dans la foi catholique de nos pères, dans la fidélité indéfectible à l'Eglise notre Mère, dans l'amour et le service de Dieu en Jésus-Christ Notre Seigneur. »

Sur une face, le Christ, et sur l'autre la Vierge.



Dans l'article du *Journal d'Estavayer* du 20 mars 1953, le calvaire est daté du XIV^e siècle... Qui a raison ? Cet article apporte d'autres renseignements. Cette croix est en pierre jaune d'Hauterive (Neuchâtel). Elle avait été déplacée lors de la construction du four communal en 1865. A l'occasion de travaux sur le réseau routier, on a aménagé le centre du village en démolissant le four. Le calvaire a ainsi pu être mis en évidence.



Le 25 mars 1953, les personnalités présentes à la bénédiction solennelle du nouveau calvaire. De gauche à droite, Maurice Monney, syndic de Châbles, Gustave Roulin, député, José Python, conseiller d'Etat directeur de l'instruction publique, Louis Pillonel, député, l'abbé Georges Périsset, Léon Pillonel, député, Alfred Schmid, président de la Commission cantonale des monuments historiques.

L'église paroissiale



La paroisse de Font-Châbles est rattachée actuellement à l'Unité pastorale Saint-Laurent, formée de douze paroisses broyardes. L'église de Font, aujourd'hui comme autrefois, est l'église paroissiale des habitants de Châbles. Elle est dédiée à Saint Sulpice, évêque de Bourges (576-647). C'est un édifice fort ancien qui a subi au cours des âges différentes transformations et adjonctions, en 1560, en 1823, en 1921-1923, en 1951 et, enfin, entre 1985 et 1990. Cette dernière restauration a été réalisée avec un admirable souci de respecter l'ancien et

de le marier au moderne.

Le site de l'UP Saint-Laurent consacre un passage à l'existence multiséculaire d'un site religieux à Font : *Sous l'église il y a une crypte qui remonte soit à l'époque romaine, soit au début du christianisme. Des traces de base de poteaux soutenant un édifice en bois laissent penser qu'une église existait au Haut Moyen Age, soit jusque vers l'an 1000. En 2007, un travail de recrépissage a permis une analyse du matériel qui constitue le mur. Cette analyse montre à l'évidence que la nef et le chœur ont été construits presque d'un seul tenant au XII^e ou au XIII^e siècle. La première mention de Font comme paroisse date de 1228.*



Les vitraux de l'artiste valaisan Jean-Pierre Coutaz, sobres et évocateurs, témoignent d'un art qui, tout en étant abstrait, se préoccupe de l'influence de l'environnement : le lac est tout proche... Jean-Pierre Coutaz est domicilié à Saint-Maurice. Né en 1951, diplômé des Beaux-Arts de Genève en 1976, cet artiste est renommé pour ses vitraux et son œuvre picturale.



Manifestations religieuses



Trois cavaliers de Châbles ouvrent la procession de la Mission 1933 : Charles Torche, Jean Monney, Jules Crausaz. Voir ci-après une explication sur la Mission



*Inauguration de la croix de la Mission, quartier des Pâles en 1946.
Dans toute manifestation religieuse importante, l'armée
était présente.*

Précision à l'intention des générations qui n'ont pas assisté à une Mission...

Les capucins - ou des religieux d'autres Ordres - viennent dans des circonstances exceptionnelles exercer leur charisme dans les paroisses. Tous les dix ans, c'est la Grande Mission. Elle dure de dix jours à deux semaines. Grande mission est synonyme de grande lessive des âmes : sermons, cérémonies diverses, confessions, illumination de l'église, visites privées des prédicateurs à des particuliers qu'il s'agit de réconcilier avec des voisins ou de reconduire dans le droit chemin. La Grande Mission se termine par l'implantation solennelle d'une croix érigée en souvenir de ces journées d'évangélisation intensive, dans l'une des communes de la paroisse.

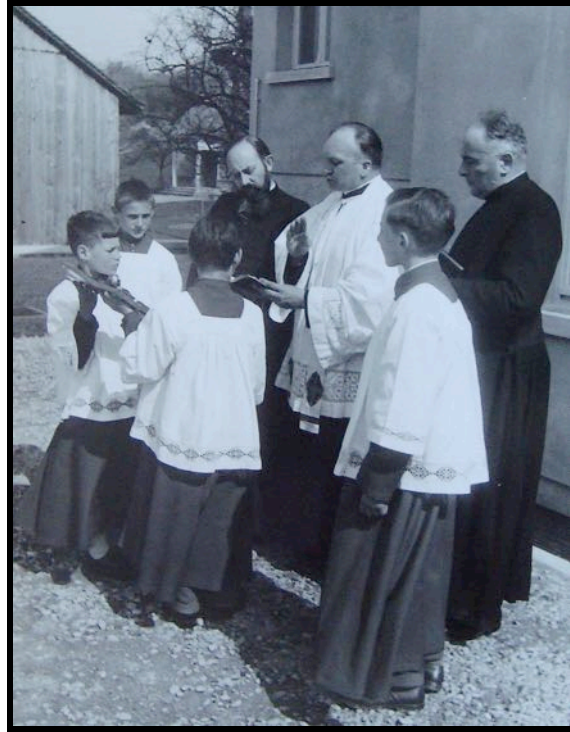
Durant les trois jours précédant le carême, ce sont les Quarante heures, qui se déroulent dans le même esprit que la Mission. Pendant les Quarante heures et la Grande Mission, les enfants ne vont pas à l'école, mais à l'église.



En juin 1964, bénédiction du drapeau du chœur d'hommes paroissial, - la cécilienne - de Font-Châbles. La marraine et le parrain sont Mme Jeanne de Werra, du château de Font - en réalité de Châbles -, Ernest Losey, marchand de bétail à Sévaz. A droite de la photo, le prêtre est l'abbé Alexandre Dubey, curé de Font. Sur la gauche de la photo, à côté du parrain, Mgr Romain Pittet, vicaire général. La Société de chant a été créée en 1895.

Qu'est-ce qu'une cécilienne ?

Sainte Cécile, qui a vécu au début de l'ère chrétienne, est la patronne des musiciens. Elle a donné son nom aux chorales d'église. L'un des principaux fondateurs des céciliennes est l'abbé bavarois François-Xavier Witt, réformateur du chant d'église dès 1859. Dans notre canton, l'un de ses admirateurs et imitateur fut l'abbé Etienne Raboud, né à Villargiroud en 1858. Curé de Courtion de 1883 à 1891, il a fondé un chœur d'hommes paroissial et il s'est efforcé de diffuser une conception du chant d'église moins scandée et moins « claironnante ». Il a collaboré à la création de céciliennes paroissiales. Etienne Raboud a été aussi curé de Siviriez de 1892 à 1916. Il était l'ami de l'abbé Joseph Bovet (1879-1951), le rayonnant musicien, grand animateur des céciliennes qui se sont développées dans notre canton surtout au début du XX^e siècle. Elles ne comprenaient que des hommes. Les chœurs mixtes n'ont remplacé les chœurs d'hommes que dans les années 50-60. Le chœur mixte paroissial de Font-Châbles date de 1969.



Le 26 avril 1954, lors de l'inauguration de la nouvelle école de Châbles, l'abbé Charles Delamadeleine bénit le crucifix qui ornera la salle de classe. Le curé de Font est entouré des abbés Georges Barras, à gauche de la photo, et de l'abbé Paul Chollet.

Ci-dessous, Albert Schaller, instituteur, reçoit le crucifix.



Béthanie et son existence contrastée

Le nom de Béthanie date de 1934, à l'arrivée des religieuses. Béthanie (de l'hébreu Beth-Ananiah) est le village de Judée, en Terre sainte, où habitaient les amis de Jésus, Marthe, Marie et Lazare. Le nom de Béthanie a été réutilisé pour beaucoup d'œuvres, de villes et de lieux-dits... A Châbles, Béthanie a changé plusieurs fois de nom et de destinée : Grand Hôtel des Bains, puis couvent des Dominicaines de Béthanie, et enfin SI Béthanie, immeuble de haut standing.

Le Grand Hôtel des Bains



La construction du bâtiment principal de ce qui fut le couvent de Béthanie fut l'œuvre de Charles de Vevey, frère de Charles-Emmanuel, chimiste cantonal fribourgeois de 1898 à 1906, puis directeur de l'École d'agriculture de Fribourg. Charles de Vevey avait fait fortune à Paris où, en 1870, il se trouvait au service du baron Louis de Rothschild. La guerre franco-allemande de 1870 développa son sens de la débrouillardise. Il se distingua notamment par la préparation

d'un ragoût élaboré avec la girafe du Jardin des plantes. Mais c'est une confiture qui lui valut fortune et notoriété. Mêlant coings, pommes à cidre et courge, **il créa la fameuse « cugnarde » qui devint son surnom**. Dès son retour en Suisse, il a fait construire à Estavayer la villa des Acacias. Elle fut achetée dans les années 1940 par Fernand Pillonel, carrier et propriétaire du Café du Chasseur. Cette bâtisse était à peine terminée que Charles mit en chantier le Grand Hôtel des Bains, à Châbles - bien qu'il soit parfois attribué à Cheyres - sur un splendide belvédère dominant le lac. Inauguré en 1896, l'établissement a vu accourir les nombreux amis de Charles de Vevey issus de la haute société parisienne. La belle saison provoqua une véritable invasion de Parisiens qui fréquentaient aussi les hôtels staviacois de la même époque sis à deux pas de la gare, le Bellevue et l'Hôtel du Lac, repris par l'Institut Stavia puis vendus après la fermeture de ce dernier.

La guerre de 14-18 n'arrangea pas les affaires de Charles de Vevey. Son établissement était trop grand pour une clientèle régionale. Grâce à sa présence continuelle, à sa gentillesse, de Vevey a réussi à tenir le coup jusqu'à son décès en 1929.

Durant les journées précédant son enterrement, comme le veut la tradition, Charles de Vevey fut veillé par de bonnes âmes de Châbles. Pendant les trois jours, et surtout les trois nuits de veille mortuaire, on fit honneur à la cave plus qu'au chapelet, tant et si bien qu'au petit matin, c'était les plus vaillants qui rentraient les autres en brouette.

Le nom de Charles de Vevey a subsisté jusqu'en 1947 sur une grande enseigne peinte à même le mur de l'Hôtel de Sens, à Paris, où naquit la cugnarde : Confiturerie Charles de Vevey, fruits confits, produits pur sucre et fruits. (*D'après Gérard Périsset, « Saint-Laurent à tous les vents »*)

Suite et fin de l'Hôtel

Le fils de Charles de Vevey, Henri, médecin à Estavayer dont il fut le populaire syndic, a veillé à la succession. En 1930, Alphonse Maillard, de Siviriez, âgé de 32 ans, est le nouveau propriétaire de l'Hôtel. Il confie la gérance à Louis Clément, de Chapelle-sur-Oron. En 1932, Maillard revend l'Hôtel à des Bernois. Suivent des épisodes financièrement des plus compliqués. Louis Deschanez, de Châbles, assure la desservance dès mars 1933. Jusqu'au jour où - paraît-il - le préfet Louis Renevey a fermé l'hôtel pour cause de débauche... Le magistrat aurait envoyé des gendarmes en pleine nuit relever l'état civil des couples qui y logeaient.

Anecdotes : pinte et nom de l'Hôtel

Pas de pinte à Châbles !


Au début du XX^e siècle, Jean-Louis Monney, de Châbles, souhaite obtenir une patente en vue d'ouvrir une pinte. Une demande semblable formulée par un autre requérant avait été écartée en 1899. Malgré son insistance, Monney voit sa demande rejetée successivement par la commune et le canton. Enfin, c'est le Conseil fédéral qui écarte son recours le 8 septembre 1903... Voici l'argument avancé pour motiver ce refus :

La commune de Châbles compte une population de 325 âmes et possède déjà sur son territoire un établissement, l'Hôtel des Bains, propriété de M. de Vevey. Dans cet immeuble se trouve un local qui est réservé exclusivement aux habitants de la contrée et dans lequel on pénètre sans passer par l'hôtel. Il n'y a donc point de relations entre les pensionnaires et les clients de ce vendage spécial, qui suffit amplement aux besoins de la commune et où les consommateurs sont absolument à leur aise comme dans une autre pinte de campagne. En fait, cet établissement est beaucoup plus visité par les habitants de Châbles que par ceux de Cheyres. Il faut donc bien admettre qu'il sert les intérêts de la commune de Châbles.

L'Hôtel des Bains est aussi parfois appelé Hôtel et Pension Bonne Fontaine les Bains.

10 janvier 1922.
Estavayer, le

CANTON DE FRIBOURG



PRÉFECTURE
de la
BROYE

Au Haut Conseil d'Etat du canton de
FRIBOURG.

CONSEIL D'ÉTAT
11 JAN. 1922
Renvoi à la Direction
Le Président


AK.

Monsieur le Président,
Messieurs les Conseillers,

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli, une demande de renouvellement de concession d'auberge en faveur de Mr. Charles Devevey, pour l'établissement qu'il exploite à Châbles, sous l'enseigne, Hôtel et Pension Bonne Fontaine les Bains.

Veillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs les Conseillers, l'expression de ma haute considération.

LE PREFET DE LA BROYE
Grancey



Annexes.
Une demande de renouvellement de patente,
Une ancienne patente,
Un extrait du casier judiciaire,
Un certificat de moeurs,
Un préavis du conseil communal de Châbles,
Une lettre.

Dans cette demande de renouvellement de concession, comme dans d'autres documents, l'Hôtel des Bains a changé de nom. Probablement en raison de la proximité de l'oratoire de Bonnefontaine.

Les Dominicaines de Béthanie

Médecin des Sœurs dominicaines d'Estavayer, le Dr Henri de Vevey a signalé aux religieuses la disponibilité de la propriété. Les Dominicaines françaises de Béthanie peuvent en faire l'acquisition. En 1934, le Grand Hôtel des Bains, transformé, pouvait recevoir les premières religieuses et leur prieure qui fut la princesse de Retie, sœur du roi des Belges. Cette affirmation de Gérard Périsset n'a pas pu être contrôlée. Elle est étonnante. Renseignements pris aux archives des Dominicaines de Béthanie, en France, voici la réponse reçue : « La première Prieure de Châbles en 1934 a été une Mère Jeanne d'Arc. Ici, nous ne savons rien des familles, ni du passé des Sœurs. Je ne peux donc vous donner aucun renseignement sur sa généalogie ; simplement, la parenté avec le roi des Belges m'étonnerait. » Signé Sœur Marie Ange, Dominicaines de Béthanie, 21 rue de Mont, 25320 Montferrant le Château.

La congrégation des Sœurs de Béthanie a été fondée en 1864 par le Père Joseph Lataste, apôtre



des prisons. S'adressant aux détenues d'une maison pour femmes à Cadillac, près de Bordeaux, il leur a rappelé que Dieu ne nous demande pas ce que nous avons été, mais ce que nous sommes. Sensible aux propos du Dominicain, plusieurs femmes - prisonnières repenties - ont suivi son appel. L'esprit du Père Lataste a essaimé en France, en Italie, en Autriche et en Suisse. Le Père Lataste a proposé de mélanger les femmes sans problèmes et les prisonnières. Il a réussi. Au sein du couvent, les

Sœurs ignorent lesquelles d'entre elles sont sorties de prison. (Photo BCU)

Seules une ou deux Sœurs par couvent font des visites de prisons. Les autres travaillent sur place, au jardin, à la confection de drapeaux ou d'eaux de toilette, assurant aussi l'accueil de visiteurs et de retraitants. La prison et l'attention aux marginaux restent au cœur de Béthanie.

Patrice Favre, dans *Rencontres au monastère*, Editions Prier Témoigner 1994, rapporte ces propos de la prieure de Châbles : « Je vais en prison préventive, à Bois-Mermet, ou à la Tuilière. Il y a beaucoup d'étrangères, de femmes arrêtées pour avoir passé de la drogue. Je suis là en habit dominicain, et on parle de Béthanie, de Dieu, du bien et du mal. Une d'elles me disait l'autre jour : « Qu'est-ce que ça nous change de parler de ces choses-là ! »



Chapelle de Béthanie. photo BCU

A la suite de la fermeture de leur couvent au printemps 2004 - faute de relève - les religieuses de Châbles ont été réparties dans plusieurs couvents de la congrégation.

Dans le bâtiment qui a succédé au couvent, une piscine a remplacé la chapelle ! Les ouvertures d'origine en forme d'ogive ont été maintenues. Un lieu de recueillement, une salle d'exposition ou une bibliothèque n'auraient-ils pas été plus indiqués ? La désaffectation de la chapelle a heurté bien du monde.

L'immeuble de 13 appartements de haut standing

En 2005 ont eu lieu les mises à l'enquête de l'immeuble qui remplace le couvent. Les travaux ont été estimés à 9 millions. Le bâtiment a dû être entièrement vidé pour céder la place à de nouvelles dalles et une charpente neuve. Le caractère des façades a été respecté. De grands balcons ainsi que divers travaux ont été réalisés côté lac afin de profiter pleinement de la vue exceptionnelle.

Pour l'hostellerie, le style contemporain soigné a été entièrement conservé. Les appartements ont été aménagés en cloisons légères. Seuls des balcons terrasses ont été créés ainsi que des grandes baies côté lac. La parcelle de 33 000 m² est arborisée naturellement et une surface de 5000 m² a été aménagée par un paysagiste aux alentours du complexe.



D'après Google, SI Béthanie à Châbles.

L'oratoire de Bonnefontaine

Dans le chapitre *La Guerre de Dix ans*, il a été question de Bonnefontaine et des événements de 1636. Il y a donc, au moment où sont écrites ces lignes, 380 ans que Bonnefontaine accueille des pèlerins.

Primitivement, il n'y avait qu'une statue posée sur une colonne de chêne, abritée par un petit toit soutenu par quatre colonnettes. En 1927 a lieu la construction de l'abri. La statue qui se trouvait entièrement sur le territoire de Cheyres a alors été déplacée et se trouve actuellement sur la limite territoriale des deux communes.



Dans les années 1950, un comité s'est mis au travail pour établir un projet d'oratoire. Celui-ci aboutira en 1959. Un architecte renommé, Emilio Antognini, a été choisi. Le 18 octobre 1959, Mgr Romain Pittet, vicaire général, présidait la cérémonie de bénédiction du nouvel édifice. L'oratoire consiste en un majestueux péristyle composé de six colonnes soutenant une coupole adossée à la roche. On a déplacé près de 1000 m³ de molasse pour agrandir le plateau du sanctuaire.

L'ancienne statue a disparu. Mais elle a été remplacée par une Vierge au Sacré-Cœur, qui avait été donnée aux Sœurs de Béthanie. Celle-ci a été restaurée par Mme Colette Chobaz en 2008. En 1946, à l'occasion du Congrès marial et sous la direction du curé-doyen d'Estavayer Louis Brodard, une nouvelle statue fut commandée à l'artiste genevois Cornaglia. N'ayant pas du tout l'aspect des Vierges de Lourdes ou de Fatima, elle a soulevé de vives controverses. Et la Vierge au Sacré-Cœur a pris sa place. Une Vierge de Cornaglia, à Surpierre, fut rejetée par les paroissiens pour le même motif, malgré l'admiration qu'elle suscitait auprès de familiers de l'art.

En 2009 a été célébré le jubilé de l'oratoire restauré. Une pièce en verre, ouvragée par Mme Marie-Rose Pillonel, de Châbles, rappelle cet événement. (Sources : Bonnefontaine, sites internet)

L'historien de Font, l'abbé Fridolin Brülhart

Curriculum :

Né le 14 février 1863, à Dompierre

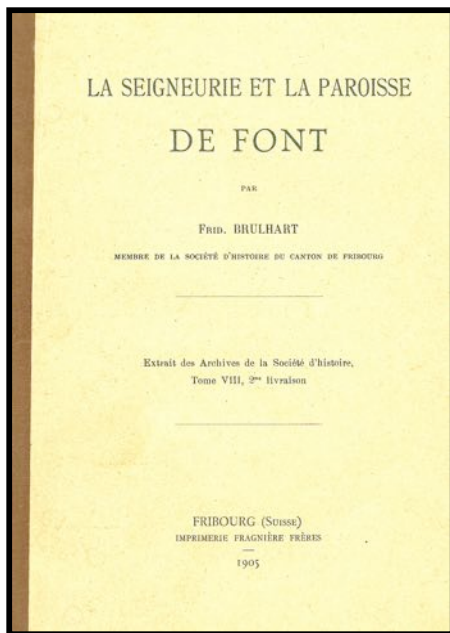
Ordonné le 25 juillet 1890

Vicaire à St-Jean Fribourg et à Estavayer-le-Lac, en 1890

Curé de Font-Châbles, depuis le 19 décembre 1891

Chapelain de St Aubin, dès le 10 avril 1911
Décédé le 4 octobre 1938

Le nom de Fridolin Brülhart est connu des historiens qui s'intéressent à l'histoire locale. Il est en effet l'auteur de *La seigneurie et la paroisse de Font*, Imprimerie Fragnière 1905 ; *La seigneurie de Montagny*, Annales fribourgeoises 1925, 1926, 1928, 1929 ; *Saint-Aubin*, Imprimerie Butty, 1932. Il a rédigé et annoté les *Annales d'Estavayer* de Dom Philippe Grangier, publication de l'Imprimerie Butty en 1905. Des notes manuscrites sur *Rueyres-les-Prés* sont la propriété de l'auteur de ces pages. Brülhart a publié une *Etude historique sur la littérature fribourgeoise*, Imprimerie Saint-Paul, 1907. Il fut aussi collaborateur du *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* (DHBS) et héraldiste.



Fridolin Brülhart - d'origine singinoise - est né à Dompierre le 14 février 1863. En 1880, après trois années passées à l'Ecole normale d'Hauterive, il obtient son brevet. Il est successivement nommé régent au Châtelard, puis à Villars-sur-Glâne. Conseillé par l'abbé Raphaël Horner, aumônier et professeur à l'Ecole normale d'Hauterive, il change rapidement d'orientation. Ses études complétées, il fréquente le Grand Séminaire. Le cardinal Mermillod le consacre prêtre avec quatre autres condisciples à la chapelle de l'évêché le 25 juillet 1890. Lors de sa première messe, un quatuor de séminaristes chante une messe à quatre voix : c'est un fait exceptionnel à cette époque. Vicaire de la paroisse de Saint-Jean à Fribourg, puis de celle d'Estavayer-le-Lac, il est déjà nommé curé de Font en décembre 1891. Il y demeurera 20 ans. De 1911 à son décès survenu le 4 octobre 1938, il exerce son ministère en qualité de chapelain à Saint-Aubin. Il seconde le curé, s'occupe des

catholiques dispersés dans tout le Vully fribourgeois, dessert la chapelle des Friques, donne les leçons de catéchisme aux plus petits, confesse. Durant la mobilisation de 1914-1918, il n'hésite jamais à « tomber » sa soutane pour remplacer quelque paysan mobilisé en vaquant aux travaux des champs. Le curé Maurice Villard, son biographe, nous dit qu'il a laissé près de trois mille pages de notes historiques.

L'abbé Dr Julien Favre, professeur de français à Hauterive, publie dans le *Bulletin pédagogique* une intéressante critique de l'ouvrage de Brülhart intitulé *Etude historique sur la littérature fribourgeoise*. Il relève des prises de position étonnantes du prêtre-historien. L'abbé Favre note, entre autres exemples : « *A propos de Louis Bornet, M. Brülhart observe que le patois offre aux lettres très peu d'intérêt. Cette insipide prose patoise, dit-il, que certains journaux publient hebdomadairement, nous semble bien inutile ; elle sert pourtant à amuser quelques badauds désœuvrés* ». Une opinion réprouvée par maints linguistes et par nos patoisants !

Sources : NEF 1939 ; Bibliographie du canton de Fribourg, 1982 ; Bulletin pédagogique 1^{er} février 1908 ; Semaine catholique octobre 1938 ; J.M. Barras, « Au temps de l'Ecole normale », 2005

Une forêt de châtaigniers

Il existait au commencement du XVIII^e siècle, sur les flancs de la colline qui domine les villages de Font et Châtillon, près d'Estavayer, une vaste forêt de châtaigniers d'environ 15 hectares. Elle appartenait à la *Grande Commune* formée de Font, Châbles et Châtillon.



On tirait de cette forêt de l'excellent bois pour confectionner des tonneaux, des échelas pour les vignes et des châtaignes que les habitants du pays grillaient pendant les longues soirées d'hiver, soirées copieusement arrosées du vin clair de la dernière récolte. Les pauvres de la contrée venaient y ramasser du bois et cueillir les fruits tombés. Ils étaient surveillés par de sévères gardes-forestiers. Au temps de la récolte, des ouvriers secouaient

fortement les châtaigniers et chaque ménage des trois communes recevait sa portion de châtaignes.

Vers 1780 cette forêt a été l'objet d'un partage entre les communes du bailliage et elle a été répartie en parcelles. Les nouveaux propriétaires ont abattu d'un commun accord les vieux châtaigniers. Ils ont tenté de les remplacer par de la vigne. Idée malheureuse : le terrain s'est montré rebelle et aujourd'hui, à part quelques vieux châtaigniers échappés au massacre, on ne voit plus guère sur les crêtes de Font et de Châtillon que des arbres à balais (bouleaux), et autres broussailles. (D'après l'abbé Fridolin Brülhart, *Revue historique suisse* 9/1902)

Une centenaire à Châbles

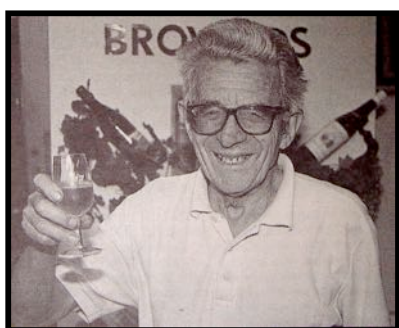
Dans *La Liberté* du 23 décembre 1996, Gérard Périsset consacre un article à Elise Monney, première centenaire de Châbles, première du moins dans les mémoires villageoises en cette fin du XX^e siècle. Originnaire de Tinterin, elle est née à Payerne le 20 décembre 1897, dans une famille paysanne de douze enfants.

C'est Pierre Aeby, ancien préfet d'Estavayer, conseiller d'Etat, qui lui a remis le fauteuil traditionnel. Dans son allocution, il a évoqué l'existence laborieuse de la centenaire. A l'âge de 14 ans, elle travaillait à la fabrique de papier de Marly pour un salaire horaire de 17 ct. (Cette fabrique, après 4 siècles d'existence, a fermé ses portes en 1919. Il s'agit de l'établissement

industriel fribourgeois qui a subsisté le plus longtemps.) Quant au syndic Pierre-Alain Monney, il a rappelé quelques étapes de la vie de celle que le village fêtait. Servante chez Ernest Monney, agriculteur en Pales, à Châbles, elle a fait la connaissance de François, qu'elle a épousé en 1928. Le couple a élevé trois fils. La présidente de paroisse Roselyne Brasey a apporté son témoignage et ses félicitations et un chœur d'enfants a égayé la manifestation. Celle-ci avait été organisée par un comité conduit par Claudine Balestra et Fabien Monney.



Le vignoble, disparu de Châbles, présent à Cheyres



Le *Journal d'Estavayer* du 30 septembre 1997 a consacré un long article à la retraite de Paul Rapo, âgé de 75 ans, caviste de l'AVB (Association des vignerons broyards). Il a vécu durant un demi-siècle l'évolution et le progrès du vignoble de Cheyres, et la fin de celui de Châbles.

La description de ce que fut jadis la culture de la vigne à Cheyres concerne également celle de Châbles. Paul Rapo - photo ci-contre - apporte des précisions : il faut s'imaginer un vignoble cheyrois qui fut jadis bien trois fois plus important que l'actuel.

On comptait 120 poses de vignes, du coteau jusqu'au bord du lac. En 1910, suite à des conditions climatiques détestables et à la prolifération de maladies, sa surface fut réduite de moitié. On remplaça les ceps par des arbres fruitiers. Le raisin rouge, d'une variété hybride, était en très forte minorité par rapport au chasselas. Ce n'est que dans les années 40, surtout en raison d'une importation freinée par la guerre, que la part de rouge progressa, d'abord par les gamays, puis par les pinots noirs. Au milieu du siècle, le village de Cheyres comptait encore une quinzaine de pressoirs. Il n'était alors pas question de privilégier la qualité, mais seulement la quantité.

Vendanges d'autrefois

Chaque foyer ou presque disposait d'une vigne, au moins pour être dans le coup quand arrivaient les vendanges. Chaque producteur se débrouillait pour pressurer son raisin, vendant son moût à l'un des deux restaurateurs du village. Ceux-ci faisaient vinifier le moût, conservant un stock suffisant de vin pour une année, et revendant l'excédent à des marchands ou aubergistes de la région. Les producteurs buvaient plutôt de la piquette, qu'ils élaboraient en pressurant la « motte » et en y ajoutant du sucre pour la fermentation. C'était la boisson annuelle pour beaucoup, dont certains ne se privaient pas d'en faire une consommation soutenue... On ne s'occupait pas de la maturité du raisin. Dès que la pourriture arrivait, on vendangeait.



En 1953, 37 vignerons ont signé les statuts de constitution de l'AVB. Léon Pillonel en fut le premier président et Paul Rapo fonctionna comme secrétaire-caissier. L'AVB s'est limitée au début à mettre en vente le raisin de table. Petit à petit, les mœurs ont évolué. Il fallait faire de la qualité pour vendre les excédents de production. A partir de 1955, l'AVB décida de vinifier et de commercialiser une partie de la récolte de quelques membres. Douze ans plus tard, une cave coopérative était inaugurée. En 1968, l'AVB acquérait un

pressoir. Après des années d'efforts et de progrès, le vin de Cheyres a acquis sa renommée. Il a gagné des degrés Cœchlé et il a obtenu davantage de finesse. On a diversifié les cépages et les appellations : pinot gamay puis pinot noir pour les rouges, « Coup de soleil » pour la tête de cuvée en chasselas, mousseux avec le « Bouquet des Amis », puis enfin rosé et œil de perdrix.

Le vin de Châbles honoré par un poème

Les *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* de 1879 présentent un poème à la gloire du vin de Châbles ! A diverses reprises dans l'histoire du village, il est question de ses vignes. Il fut un temps où elles étaient nombreuses dans le canton de Fribourg. Parler du vignoble fribourgeois, écrit Michel Terrapon dans « Le vin à travers l'étiquette », Editions du Manoir, 1977, pourrait sembler aussi incongru que de citer la marine suisse. Et pourtant, il existe.

Le vignoble fribourgeois s'est passablement rétréci depuis la lointaine époque où l'on vendangeait de Franex à Montévraz en passant par La Vounaise et Avry-devant-Pont. Certains lieux-dits rappellent ces vignes : Vigny, Vignettaz, Vignier... Fribourg possède encore sur son territoire cantonal deux régions vigneronnes bien distinctes : le Vully, Cheyres et Font. Jadis, à Châbles, tout le verger collectif était un vignoble. En 1976, les dernières vignes furent supprimées. Les vignerons de Châbles ont maintenant leurs vignes à Cheyres. Un seul parchet existe encore sur le territoire de Châbles, celui situé près des ruines du château.

Le poème *Le vin de Châble* présente le thème récurrent du soldat suisse à l'étranger qui exprime son *Heimweh* (mal du pays).

Dans le poème, Châble est écrit sans le s final.

Note au bas du poème : *Récréations poétiques d'un ancien officier fribourgeois au service de Naples* R. G. (R. Grangier)

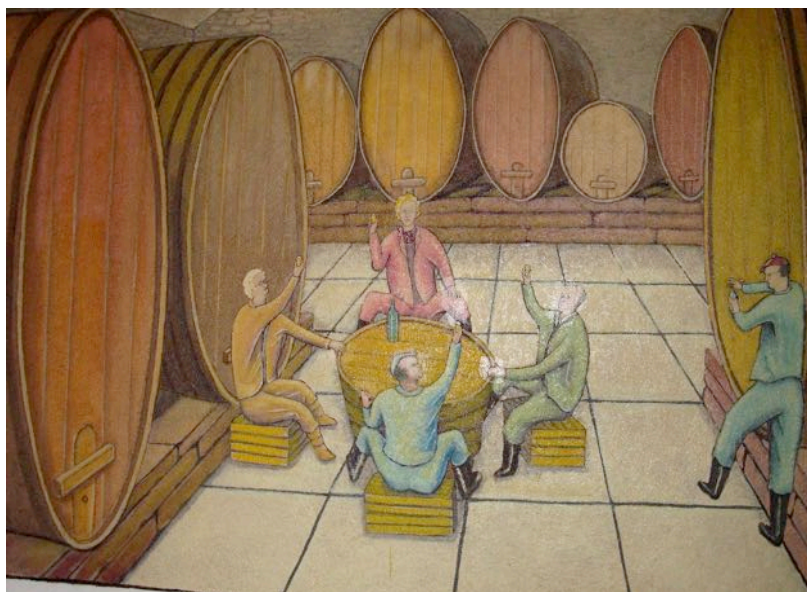
Le vin de Châble

*Au ciel brillant de l'Italie,
A Venise, à ses gondoliers,
Je préfère mon Helvétie,
Et ses chalets et ses glaciers.
Pour chasser l'ennui qui m'accable,
En Suisse j'irai faire un tour,
J'irai boire du vin de Châble
Dans le pays qui m'a donné le jour.*

*J'ai vu Rome et le Capitole,
J'ai vu le palais des Césars ;
J'ai vu cette fameuse école
Et des sciences et des beaux-arts.
Pour moi rien n'est plus agréable
Qu'en Suisse d'aller faire un tour
Et déguster du vin de Châble
Dans le pays qui m'a donné le jour.*

*Depuis la sauvage Calabre
Jusques au dôme de Milan,
Oui, je jure par mon sabre,
Par mon sabre de vétéran,
Tout me devient insupportable
Et, je vous le dis sans détour,
J'aime bien mieux le vin de Châble
Dans le pays qui m'a donné le jour.*

*J'approche de la soixantaine,
J'ai barbe blanche et cheveux gris ;
Je sens se refroidir ma veine,
Pourtant je chante, bois et ris.
Le repos m'est indispensable
Et je m'en vais, vieux troubadour,
Retrouver ce bon vin de Châble
Dans le pays qui m'a donné le jour.*



Fresque d'André Bersier au restaurant « Chez Anny » à Cheyres.

Ecoles

Instituteurs de Châbles, de 1820 au regroupement de 1975

Jacques Chanez, de Châbles, 1820 à 1822

Benoît Monney, de Châbles, 1822 à 1847

M. Rey, de Ménières, de 1847 à 1858

Félix Monney, de Châbles, 1858 à 1882

Louis Pillonel, de Seiry, 1882 à 1906

Louis Bersier, de Cugy, 1906 à 1924

Joseph Thierrin, de Surpierre, 1924 à 1927

Maxime Bérard, d'Autigny à Farvagny-le-Grand, de 1927 à 1951

De 1951 à la fin de 1952, remplacement par Florian Thierrin, instituteur retraité à Belfaux. Pour le décharger, des enfants de Châbles se rendent à Font, dans la classe de Max Chablais.

Albert Schaller, natif de Lentigny, de 1953 à 1966. Il est aussi secrétaire communal, secrétaire du remaniement parcellaire, directeur du chœur d'hommes paroissial de Font-Châbles, fondateur du chœur mixte de Châbles. En 1966, il est nommé à Estavayer.

Yves Baumann, natif de Rueyres-les-Prés, de 1966 à 1988. Dès 1967, les écoles de Châbles et de Font ont été regroupées. Un plus grand regroupement comprenant également Cheyres a débuté en 1975. Yves Baumann a été secrétaire communal de 1970 à 1995 et il a dirigé le chœur mixte de Châbles de 1966 à 1980, date à laquelle Philippe Michel lui a succédé. Personnalité appréciée, Yves Baumann a présidé l'Association cantonale du corps enseignant fribourgeois de 1980 à 1985. De 2004 à 2008, il était inspecteur des écoles.

Il faut aussi relever la longue carrière de Thérèse Monney, maîtresse d'ouvrage (travaux manuels pour les filles).

Le régent Louis Pillonel, formé en trois ans à Hauterive



Louis Pillonel est né le 11 novembre 1857 à Seiry. Il était le fils de Pierre-Joseph Pillonel, carrier (pierre de la Molière). Il a obtenu son brevet d'instituteur à Hauterive en 1876, après trois ans d'études. La ligne de chemin de fer Fribourg-Estavayer-Yverdon ne fut inaugurée qu'en 1877. Comment Louis Pillonel se rendait-il de Seiry à Hauterive ? En partie à pied, en partie en diligence.

A cette époque, l'année scolaire à l'Ecole normale d'Hauterive comportait deux mois de vacances en automne, huit jours à Pâques et pas de vacances à Noël. La rentrée scolaire avait lieu vers le 10 octobre. Le prix de la pension était de 20 fr. par mois pour les élèves fribourgeois qui se destinaient à l'enseignement.

Louis Pillonel a épousé Marie-Adélaïde Brasey, de Font, le 27 octobre 1884. Il a exercé son métier à Châbles dans des conditions difficiles. La mesure qui servait d'école ne fut restaurée que durant l'année précédant sa retraite. Louis Pillonel est décédé à Châbles le 29 décembre 1944 et son épouse le 20 avril 1925.

Louis Pillonel a enseigné durant 30 ans, de 1876 à 1906, dont les quatre premières années à Russy. Les tâches de secrétaire communal, puis de boursier lui ont été aussi confiées. Dans sa séance du 31 mars 1934, le Conseil communal de Châbles a pris acte de sa démission de responsable « fidèle, dévoué et probe » de la Caisse communale après 25 ans d'activité et lui a offert un fauteuil d'une valeur de 60 fr. En 1937, au décès de son fils qui se prénomait aussi Louis, conseiller communal et boursier, il a de nouveau accepté, provisoirement, la fonction de boursier. Son foyer a accueilli 14 enfants, dont beaucoup sont décédés en bas âge. Durant sa longue retraite, Louis Pillonel s'est consacré à l'agriculture.

Caractéristiques des classes dans de nombreux villages : un seul maître, de rares maîtresses à part des religieuses qui coûtaient peu à l'Etat, des classes mixtes, des effectifs dépassant parfois 70 élèves, une discipline stricte, une maîtresse d'ouvrage qui enseignait les travaux à l'aiguille aux filles, travaux appelés officiellement « travaux du sexe »...

Louis Bersier, qui a succédé à Louis Pillonel, est notamment le papa d'André Bersier présenté dans ces pages, et de Michel Bersier (1915-1993), licencié en lettres de l'Université de Fribourg, créateur et directeur de l'Ecole Duployé pour employés de bureau, à Yverdon, de 1956 à 1981.



Classe de Louis Bersier en 1909.

Remarque sur l'enseignement traditionnel

Un enseignement qui, jusqu'en des années pas si éloignées, faisait apprendre, mémoriser, mais sans souci de développer l'esprit critique, d'exercer le jugement en recherchant les causes, en analysant les conséquences, en établissant des comparaisons... Un accent mis sur le catéchisme, la bible - diffusion d'une pensée unique - la langue maternelle et le calcul. Les maîtres, souvent adeptes de la férule, étaient néanmoins des plus méritants : un salaire de misère, un logement souvent insuffisant pour une grande famille, des occupations accessoires imposées et très peu rémunérées.

Robert Loup, écrivain, qui fut directeur de l'Ecole secondaire d'Estavayer, a décrit dans son ouvrage sur l'abbé Bovet la situation précaire des « régents » à la fin du XIX^e siècle : *En ces années 1880 à 1890, les instituteurs n'arrivaient pas à vivre de leur seul traitement. Surtout si la famille s'accroissait. Une cinquantaine de francs par mois, même si l'on considère ce temps ancien, ne constituait qu'une bien faible ressource. La plupart recevaient des dons des parents, s'engageaient comme domestiques pendant la période des gros travaux des champs ou s'improvisaient artisans, mécaniciens ou menuisiers dans un petit atelier qu'ils ouvraient en restreignant encore le nombre des pièces de leur appartement. J'ai connu un de ces vieux régents, très habile de ses mains, qui avait onze enfants, trois chambres, un atelier, et qui*

passait ses vacances à réparer des vélos, des montres, des sommiers, à s'occuper de reliure, d'encadrements et de meubles. Tous les mois, il tondait les cheveux de ses élèves pour deux sous.

Une parenthèse... Comment sortir de l'autoritarisme qui a régné si longtemps ? Le pédagogue Samuel Roller a apporté une réponse lors d'une Journée pédagogique organisée à l'Ecole normale de Fribourg en 1987. Se référant à Denis de Rougemont, Roller a affirmé que, dans l'éducation, un juste équilibre doit être trouvé entre l'initiative et l'initiation. Roller a estimé génial ce jugement de Denis de Rougemont. En effet, tout le secret de l'éducation et de l'instruction est dans le curseur glissé tantôt vers l'initiative - la liberté, l'esprit critique -, et l'initiation - la contrainte, les règles - sans verser dans des excès ni d'un côté ni d'un autre.



Classe nombreuse de Maxime Bérard dans les années 1930.

Maxime Bérard, un autre « bon régent »

On pourrait sans doute prendre d'autres exemples de « régents de Châbles » qui ont marqué le village. Arrêtons-nous à Maxime Bérard, décédé le 15 novembre 1951 à l'âge de 44 ans, après 25 ans d'enseignement à Châbles. Dans le *Journal d'Estavayer* du 20 novembre 1951, son collègue de Font Max Chablais lui rend un bel hommage.

Entré à l'Ecole normale d'Hauterive en 1922, à l'âge de 16 ans, Maxime Bérard, d'Autigny à Farvagny-le-Grand, a obtenu son brevet en 1926, après quatre ans d'études. L'année suivante, il

était nommé à Châbles où s'est déroulée toute sa carrière. Sa classe, très nombreuse, a compté plus de 70 élèves.

Max Chablais insiste dans son article sur le sérieux de son collègue Bérard : « Il ne négligeait rien. Il était méticuleux en toutes choses. Sa classe était soigneusement préparée chaque jour. Quel plaisir n'avait-on pas à contempler les tableaux noirs couverts de sa belle écriture calligraphiée. Il avait condensé les matières de la géographie, de l'histoire et de l'instruction civique en résumés clairs et précis. Il aurait pu publier ses travaux mais sa grande modestie s'y opposait. Il n'en parlait qu'à ses collègues les plus proches à qui il a livré ses travaux uniquement pour rendre service. »

Durant plus de 20 ans, il a dirigé la Cécilienne paroissiale avec une ardeur inlassable. Il assurait avec le même zèle les fonctions de secrétaire communal et de caissier de la chapelle. Il accepta en plus la charge de boursier de la commune.

La chorale des instituteurs de la Broye a interprété une messe polyphonique lors de ses obsèques qui ont eu lieu à l'église de Font le lundi 11 novembre 1951. La bannière de la Société fribourgeoise d'éducation s'est inclinée sur le cercueil de ce collègue bien trop tôt disparu.

Dans un passé plus lointain

Fridolin Brülhart affirme que, jusqu'en 1735, il n'existait aucune école régulière dans la paroisse de Font. On trouvait parfois un régent plus ou moins dévoué et plus ou moins payé qui était engagé temporairement. Quelquefois, le curé ou le chapelain faisait la classe à quelques élèves qui manifestaient du goût pour l'instruction. Il en était de même dans la plupart des paroisses.

L'abbé Brülhart décrit longuement les attributions du régent en 1770. Elles perdurèrent en bon nombre au XVIII^e et même au XIX^e siècles. En voici quelques-unes :

- Le régent fera l'école alternativement un jour à Font et un jour à Châbles.
- Le matin, il conduira autant que possible les enfants à la messe.
- Il fera diligemment apprendre le catéchisme.
- Il aura trois semaines de vacances durant les moissons et trois semaines pendant les vendanges. Idem pendant la quinzaine de Pâques.
- Le régent se conformera à la méthode des Frères des écoles chrétiennes pour apprendre aux enfants à bien lire et bien écrire.
- Les petits enfants auront tous une palette (*petite planche ou palette de porc sur laquelle on collait l'alphabet*). Ceux qui sauront lire un peu devront avoir un catéchisme du diocèse et ensuite un livre intitulé *Les devoirs du chrétien*. Les garçons qui voudront apprendre à lire le latin auront un psautier.
- Le régent enseignera aussi le chant grégorien à ceux qui auront une voix suffisante pour l'apprendre.
- Le curé donne au régent l'eau bénite (à distribuer dans les familles) avec tous les revenants bons - profits - qu'elle représente. A condition qu'il balaie

souvent l'église et qu'il ait soin des linges et ornements de celle-ci. Il ôtera les toiles d'araignée quand il les apercevra. Il répondra aux chants d'église. Il portera la lanterne quand le curé ira administrer le viatique aux malades.

- Le curé visitera l'école tous les quatre-temps (au début de chaque saison). Il sera accompagné des prud'hommes (sens de *hommes compétents*) désignés par le bailli.
- Si des enfants négligent l'école et le catéchisme, le régent fera rapport au curé et aux prud'hommes. Ils seront corrigés et châtiés.

Le curé Pillonel à l'origine d'une fondation

En 1736, le curé de Font-Châbles François Pillonel, de Seiry, a donné à la paroisse une somme importante pour constituer un fonds d'école.

L'Acte de fondation, reproduit in extenso dans le *Dictionnaire historique et statistique* du Père Apollinaire Dellion, tome V, figure sur trois pages. On lit notamment que la paroisse est chargée de beaucoup d'enfants et de pauvres familles sans instruction dans la sainte foi catholique. La grande communauté de Font, Châbles et Châtillon contribuera à l'entretien du maître, lui fournira un logement et du bois. Elle lui donnera un morcel de terrain pour en faire un petit jardin et une chenevière. Le maître servira le curé et l'accompagnera auprès des malades. Le curé lui donne l'eau bénite. Tous les enfants allant à l'école apporteront chacun au maître un quarteron de seigle et, alternativement, du bois pour chauffer le fourneau en hiver. Le maître fera l'école à Font et à Châbles et enseignera le catéchisme deux fois par semaine avec les prières ordinaires. Les enfants le réciteront par cœur. Tout enfant capable d'instruction ira à l'école de 7 à 14 ans. La négligence tant du côté des pères et mères aussi bien que des enfants est honteuse ; ils auront à en répondre devant le jugement de Dieu. Que les enfants aillent ou n'aillent pas à l'école, tous payeront leur quarteron.

Château et école

Le Directoire exécutif de la République helvétique¹, à la demande de la paroisse de Font, accorda, le 9 novembre 1799, l'usage du château pour l'école paroissiale, à condition que la paroisse entretînt le bâtiment. L'école fut donc installée au château, au grand contentement des deux villages. La paroisse apprit tout à coup que le château serait mis en vente le 12 janvier 1801. Elle demanda au Conseil exécutif, à Berne, de bien vouloir conserver l'édifice comme école et de ne pas le mettre en vente ; mais la pétition ne fut pas agréée. Le Directoire pensait, avec raison, que si la paroisse avait une administration intelligente, elle ne manquerait pas d'acheter le bâtiment en question pour en faire l'école paroissiale. Le château fut vendu à bas prix...

En 1802, les communes ne s'entendaient plus au sujet de la contribution à payer au régent. Châbles demanda de se séparer de Font. Le Conseil d'éducation répondit, le 18 février 1802, en conseillant le statu quo. L'inspecteur était l'abbé Simonet, curé de Morens.

Le 16 août 1800, Albrecht Friedrich von May, premier secrétaire du Directoire helvétique, magistrat très zélé pour le développement de l'instruction, envoya une lettre à la paroisse de Font-Châbles. Il signalait un rapport qui lui avait été adressé et qui reprochait aux deux communes de négliger l'instruction. Il engagea les autorités paroissiales à prendre les moyens nécessaires pour assurer une bonne fréquentation de l'école. (*F. Brülhart, archives de la cure*)

¹*Le Directoire est le gouvernement de la République helvétique entre 1798 et 1802.*

Les anciens bâtiments scolaires de Châbles

Dans ses *Notes historiques*, le curé Henri Kessler consacre une page à l'école de Châbles. Ce texte a été écrit en 1929. Pour l'alléger, ont été supprimés les nombreux M. (Monsieur). Si le contenu du texte a été respecté, la ponctuation et la tournure de certaines phrases ont été modifiées. Le texte est suivi des noms des instituteurs de Châbles depuis 1820.

Après la séparation de l'école de Châbles d'avec celle de Font, la commune de Châbles a fait tenir l'école pendant quelque temps dans la maison actuellement d'Eugène Volery. Puis elle a fait l'acquisition du bâtiment scolaire actuel. Comme à Font, cette maison d'école d'alors ne ressemblait en rien à celle du temps présent. C'était une vieille mesure qui avait besoin de réparations et d'agrandissements.

En 1905, les autorités ont pris à cœur d'entreprendre les transformations désirées. L'école fut réparée du tout au tout et agrandie du côté sud. Le travail fut confié aux entrepreneurs Paroli et Nicola à Payerne. Ceux-ci ont travaillé à la satisfaction générale. L'inauguration a eu lieu le 2 novembre 1905, en présence du préfet de la Broye Maurice de Weck, de Firmin Barbey, inspecteur, de Jean-Baptiste Monney, commissaire géomètre et syndic de Châbles, de Louis Pillonel, instituteur à Châbles, et des autres autorités de l'endroit. Les dépenses pour cette transformation se sont élevées à 10 600 fr. (*Note : depuis 1899, l'inspecteur scolaire demandait un dédoublement de l'école qui comptait 70 élèves. En vain !*)



L'abbé Kessler constate en 1929 que la maison d'école de Châbles, au milieu du village, est un très beau bâtiment qui fait honneur à la population. On y trouve une vaste salle de classe au-dessus de laquelle est situé le logement de l'instituteur. On y a de plus aménagé une salle de commune où se donnent les leçons d'ouvrage pour les filles. Pendant le mois de mai, c'est aussi dans cette salle que se réunissent les personnes pieuses de la localité pour y faire les exercices du mois de Marie.

Le bâtiment est flanqué de deux escaliers, fleuris en été de rosiers grimpants. Ils conduisent, l'un à la salle de classe et au logement de l'instituteur et l'autre à la salle commune. Un petit clocheton domine le toit, dans le genre de ceux que l'on voit sur les écoles du canton de Vaud. La petite cloche n'a pas pour unique usage d'appeler les enfants à l'école. Elle sert aussi, à l'occasion de la fête patronale du 19 janvier et à

l'occasion de la Bénichon à réunir les ménagères de Châbles en vue de « tirer la bûche ». Elles découvrent ainsi quelles seront celles qui, à tour de rôle, cuiront au four communal les fameuses cuchaules et autres bonnes choses ! Cette petite cloche a malheureusement un défaut. Lorsque son tintement parvient aux oreilles des habitants de Font, elle est le présage du mauvais temps !

L'école actuelle

Le début des années 50 a été marqué par des discussions et des tensions provoquées par le projet de transformation de l'école. Le coût de l'opération - 154 000 fr. - est jugé trop élevé par d'aucuns. Lors de l'assemblée communale du 10 mai 1952, la décision de transformation a néanmoins été prise par 33 oui contre 30 non ! L'assemblée du 21 février 1953 avait pu présenter un nouveau devis de 126 000 fr. Mais de mauvaises surprises survenues sur le chantier ont nécessité l'élaboration d'un autre projet estimé à 146 000 fr. Il fut accepté le 19 mai 1953. Une année plus tard, le coût définitif de la construction présenté en assemblée communale le 27 mars 1954 s'élevait à 196 000 fr. Il sera légèrement dépassé pour atteindre 201 800 fr.



L'école a été bâtie en 1953 et la salle communale en 1993.

Bénédiction et inauguration ont eu lieu le 26 avril 1954. Le *Journal d'Estavayer* (J.d'E.) rend compte de l'événement dans un long article dithyrambique de Marie-Thérèse Chassot, de Bussy, correspondante du J.d'E. Quelques-unes des phrases de son panégyrique, bien dans le ton des années 50 et d'une idéologie religieuse encore intacte : « En ce 26 avril, le printemps ne s'épanouit pas que dans les vergers fleuris, il est dans tous les cœurs, sur chaque visage. Dès 14 heures, les cloches invitent chacun à la chapelle où la cérémonie débute par un chœur des

enfants des écoles, chœur qui exprime d'une manière éloquente l'enthousiasme qui anime les écoliers. Puis l'assistance se rend en procession à la nouvelle école tandis que les enfants entonnent le *Veni Creator*. Invités, parents et enfants se groupent dans la cour spacieuse du nouveau bâtiment. M. le Curé Delamadeleine exprime sa profonde gratitude aux autorités et à la population de Châbles pour cette grande réalisation. Dans une magnifique envolée, il souhaite que le nouveau bâtiment serve toujours à la gloire de Dieu, à l'enseignement chrétien, à l'épanouissement de la vérité, du beau et du bien. A l'intérieur du bâtiment se déroule l'intronisation du crucifix. Tandis que l'assistance chante le *Vexilla Regis*, M. Albert Schaller, l'instituteur du village, fixe pieusement le Christ qui ornera la place d'honneur de la grande salle de classe et qui rappellera l'idéal de notre école chrétienne fribourgeoise. Nous vivons quelques moments d'émotion intense en songeant aux pays où la croix est arrachée des écoles. Les écoliers rendent hommage à la croix et clôturent la cérémonie religieuse par le cantique *Dieu le veut* pendant que M. le curé de la paroisse bénit les différentes pièces du bâtiment. »

Le J.d'E. présente ensuite les premiers discours. Maurice Monney, syndic, s'exprime tout d'abord et salue tous ceux qui ont aidé et encouragé l'autorité communale dans la réalisation de ce bel édifice : le directeur de l'instruction publique José Python, le préfet Léonce Duruz, le curé Charles Delamadeleine, l'inspecteur scolaire Hilaire Plancherel, l'architecte remarquable Emilio Antognini. Le syndic évoque aussi avec émotion le souvenir de l'instituteur Maxime Bérard, décédé, dont les cinq membres du Conseil communal ont été les élèves. Le directeur de l'Instruction publique adresse « une pensée de gratitude à Dieu dont La Providence a permis cette belle œuvre. Il fait part de ses félicitations aux autorités et à la population de Châbles pour le bel exemple qu'elles ont donné au canton de Fribourg. » Place ensuite aux écoliers qui, deux heures durant, ont offert un défilé très varié de chœurs, de poèmes, de rondes et de saynètes.

La visite des locaux terminée, ce sont « des agapes dignes de l'hospitalité proverbiale de la population de Châbles. M. Schaller, instituteur, promu major de table, accomplit sa tâche avec une amabilité et un talent remarquables. Les participants apprécient la science gastronomique des dames du village et dégustent les meilleurs crus. Puis s'ouvre une nouvelle joute oratoire. »

Retenons - parmi la dizaine de discours - des propos du préfet Léonce Duruz. « Il exprime sa satisfaction complète pour l'œuvre accomplie. Il ne sait ce qu'il faut admirer le plus de l'esprit progressiste des autorités du village, de leur audace à endosser des responsabilités ou du courage qu'elles ont déployé. Il adresse des louanges particulières aux deux pionniers du travail réalisé : le syndic Maurice Monney et André Bersier, conseiller communal. » De la conclusion du reportage de Marie-Thérèse Chassot, nous tirons les phrases suivantes :

« La commune de Châbles s'est mise à l'avant-garde du progrès. Châbles apprécie l'enfant à sa juste valeur morale, religieuse, intellectuelle et physique. On ne dépense jamais trop pour l'enfant. Et un village qui s'endette pour le bien des enfants est un village qui s'enrichit. »

La poste a été supprimée

Henri Monney est le dernier buraliste postal de Châbles. La décision a été prise de fermer la poste, comme en maints endroits et non sans récriminations de la part de la population. Henri Monney a pris sa retraite le 30 novembre 2006, date qui correspond à la fermeture définitive du bureau de poste.

Trois générations de Monney se sont suivies en qualité de buralistes. En 1905, Antonin Monney - grand-père d'Henri - inaugurait la poste de Châbles. Jusqu'à la guerre de 1939-1945, il allait chercher le courrier à la gare de Cheyres avec voiture et cheval.



Le courrier arriva ensuite à la poste d'Estavayer. Au milieu des années 40 et jusqu'au 28 février 1972, René a succédé à son papa Antonin. Henri a pris ensuite la relève. De 1979 jusqu'à la fermeture de la poste, les villages de Bollion et de Seiry étaient desservis par la poste de Châbles, avec service à domicile.



La poste de Châbles autrefois et telle qu'elle se présentait à sa fermeture en 2006.

Vie associative

Un chœur mixte profane a existé à Châbles de 1960 à 2013. Un ensemble plein de vitalité. Ont dirigé successivement cette société : Albert Schaller, Yves Baumann et Philippe Michel, tous trois instituteurs. Et enfin, en 2012-2013, Désirée Salamin et Blaise Golay. Comme en d'autres endroits, un effectif toujours plus réduit a entraîné la suppression du chœur.

Le chœur d'hommes paroissial de Font-Châbles (cécilienne) est devenu chœur mixte et accueille les chanteurs des deux villages.

Plusieurs sociétés sont intercommunales ou ne concernent qu'un village :

- La Gym-Dames Cheyres-Font-Châbles
- La Société de jeunesse Font-Châbles-Châtillon
- La Société de jeunesse Cheyres-Châbles (Ces deux sociétés cohabitent sans problèmes !)
- La Gym-Dames Châbles
- L'Amicale des pompiers de Châbles
- La Société de tir de Châbles-Cheyres
- Le Ski-snow club de Cheyres. Il précise : que vous soyez de Cheyres, Châbles, Font ou de plus loin encore, vous êtes les bienvenus.

Les Diablotins - groupement convivial de plus de 30 membres - se réunissent une fois par mois dès 21 h pour partager de bons moments autour d'un billard, d'un jeu de fléchettes, d'un baby foot ou simplement pour créer des contacts autour d'un verre. Les réunions ont lieu dans les abris de la protection civile sous le bâtiment communal. Les Diablotins sont aussi actifs dans la vie communale : organisation du 1^{er} août et du marché de Noël, aide à la Société de développement à la Saint-Nicolas, diverses tâches en faveur de la commune.





La Société de jeunesse Cheyres-Châbles lors de la Bénichon 2016.



La Société de jeunesse Font-Châbles-Châtillon.



Image d'autrefois, la Société de jeunesse à la bénichon de 1966.

Palmarès de quelques natifs de Châbles

A quels critères s'arrêter pour choisir un tel palmarès ? A des habitants méritants ? Leur nombre, autrefois comme aujourd'hui, est certainement considérable. Beaucoup d'hommes, sans doute, non seulement issus de professions libérales, mais aussi des paysans, vigneron, ouvriers, maîtres d'état ayant trimé toute leur vie ! Et des femmes, mères de familles avec plusieurs enfants qui, surtout jadis dans notre monde rural, partageaient tout leur temps entre la cuisine, le ménage, les animaux de la ferme, le jardin, les champs et l'église. Les hommes avaient leurs distractions : l'auberge, les cartes, la société de chant, le service militaire, le tir qui les distraient ou les sortaient de leurs occupations quotidiennes. Rien de tout cela pour les femmes ! Selon une vieille tradition machiste, l'homme *peut* et la femme *doit*... Combien aussi, d'hommes et de femmes, ont dû se satisfaire de leur sort, voire s'y résigner, l'époque ne permettant de rêver ni à des études, ni à un apprentissage ?

Les critères de choix des personnes **nées à Châbles** présentées ci-après ont été dictés par leur activité, la durée de leurs études, les titres acquis, leur carrière, les services rendus à la communauté ou à une institution, ou les mérites sportifs. Un choix forcément restreint par l'espace réservé à ce chapitre. Ceux et celles - tout aussi méritants - qui n'y figurent pas, issus du

vaste éventail des professions agricoles, techniques, administratives, commerciales ou autres, comprendront aisément qu'il ne s'agit en aucun cas d'oublis ou d'évictions volontaires.

L'abbé Jules Crausaz



La première messe de l'abbé Jules Crausaz en 1959. Il est précédé du curé de Font, l'abbé Charles Delamadeleine, et suivi du conseiller d'Etat Paul Torche, bras croisés.

Originaire de Cheiry, l'abbé Crausaz a également célébré une première messe à la chapelle de ce village de l'enclave de Surpierre.

L'abbé Jules Crausaz laisse le souvenir d'un prêtre pieux, proche des gens, profondément dévoué à ses tâches sacerdotales.

Né au Péchau - couramment appelé le Pichau -, il est décédé le 31 janvier 2013 à l'âge de 81 ans. Il fut tour à tour vicaire à la paroisse de Renens, de 1959 à 1964, vicaire à la paroisse de Vevey, de 1965 à 1966, recteur de la communauté catholique de Vevey-Ouest, de 1966 à 1969, curé de la paroisse St-Jean, à Vevey, de 1969 à 1980, puis de la paroisse Sainte-Thérèse, à Lausanne, de 1980 à 1995, enfin de la paroisse Saint-Amédée, à Lausanne, de 1995 à 1996.

Doyen du décanat de Lausanne-Centre dès 1996, à l'âge de la retraite il exerça son ministère en qualité de prêtre auxiliaire à la paroisse Notre-Dame, à Lausanne dès 1999.



En 2009 ont été célébrées à Font les noces d'or sacerdotales de l'abbé Jules Crausaz.

L'abbé Jean-Claude Monney

Mais l'abbé Crausaz n'était pas le premier prêtre né à Châbles. L'abbé Jean-Claude Monney l'a précédé. Il est né à Châbles le 24 février 1797. Il était le fils de Jacques Monney et de Marie-Anne née Monney. Il fut ordonné prêtre en 1821. Nommé curé de Lausanne, il occupa cette fonction de 1823 à 1826. Il fut également curé de Murist de 1831 à 1853, puis de Cheyres de 1853 à 1868, année où il résigna ses fonctions pour se retirer à Châbles dans sa maison paternelle. Il y mourut le 1^{er} septembre 1872, âgé de 75 ans.

Il fut enterré dans le caveau de l'église de Font. Une plaque en marbre noir placée directement au-dessus du dit caveau a rappelé la mémoire de cet excellent prêtre. (Cette plaque a disparu lors de la dernière restauration de l'église.)

L'abbé Monney est mentionné dans les *Notes historiques sur les prêtres originaires de la paroisse de Font-Châbles, 1710 à 1935*.

L'abbé Henri Brasey

Une exception ! L'abbé Henri Brasey n'est pas de Châbles, mais de Font. Mais sa personnalité et sa carrière artistique méritent de figurer dans cet historique.

L'abbé Henri Brasey, fils de Louis et d'Adelaïde, est né à Font le 27 septembre 1877. Le curé de la paroisse, Pierre-Joseph Savoy, d'Attalens, l'a beaucoup influencé. Au collège St-Michel il a

connu un peintre qui a laissé un nom dans l'histoire de l'art fribourgeois, Joseph Reichlen, formé à Stuttgart, Paris et Rome. Après de ce maître, Henri Brasey a développé et cultivé son talent naturel pour le dessin et la peinture.

Après quatre ans d'études au séminaire diocésain, il fut ordonné prêtre par Mgr Joseph Déruaz le 21 juillet 1901. Après un vicariat de deux ans à Notre-Dame de Genève, il fut appelé au poste de préfet du collège St-Michel. Bientôt, il ajouta à cette fonction celle de professeur de dessin. En 1909, Mgr Déruaz l'affecta de nouveau au ministère paroissial, d'abord comme vicaire à La Chaux-de-Fonds, puis en 1911 comme curé du Cerneux-Péquignot. Cette paroisse n'oubliera jamais ce que fut l'activité de ce prêtre pendant 24 ans, dans des conditions difficiles. Le village est situé à 1095 mètres d'altitude, exposé à des courants d'un froid exceptionnel. La Brévine, Sibérie de la Suisse, est située dans la région.

Au Cerneux, il a développé la vie associative et il a fait construire une très belle salle de réunion. Pour être perdu sur ce haut plateau du Jura, il n'en fut pas moins un curé qui recevait beaucoup. Ses relations furent nombreuses, non seulement parmi ses confrères, mais aussi parmi les gens du monde, professeurs, artistes, avocats, médecins. Il était si heureux de faire les honneurs de son cher Cerneux, de son église parfaitement tenue, de sa cure aussi, où l'art, le bon goût et la simplicité coexistaient.

Remarquable fut son dévouement durant la Guerre 1914-1918. Pendant quatre ans, il a desservi chaque dimanche, simultanément avec sa paroisse, la paroisse française du Chauffot, dont le curé avait été mobilisé.

Homme au caractère heureux, généreux de nature, Henri Brasey a beaucoup peint au Cerneux-Péquignot. Pas pour s'enrichir, mais pour faire plaisir. Portraits et paysages étaient offerts à ses paroissiens ; les décors de théâtre du curé-peintre faisaient merveille ! Et Henri Brasey était un modeste. Les illustrations du *Catéchisme du cours moyen pour la Suisse romande* - éditions 1925 et 1933 - étaient dessinées par le curé du Cerneux-Péquignot, mais sans signature.

Parmi les nombreux portraits qu'il a laissés figure celui de son ami de séminaire devenu évêque du diocèse, Mgr Placide Colliard. Cette toile est la propriété du Séminaire diocésain, à Fribourg. Destiné à l'église de son enfance à Font, son tableau représentant saint Sulpice, patron de la paroisse, a figuré longtemps dans le chœur de l'église. Il est maintenant au galetas, attendant probablement une restauration... Il a aussi restauré les quinze petits tableaux des mystères du Rosaire.

L'abbé Henri Brasey, atteint d'une maladie incurable, est décédé chez sa sœur à Estavayer, le Vendredi-Saint 10 avril 1925, âgé seulement de 48 ans. Ses obsèques eurent lieu à Estavayer le lundi de Pâques, au milieu d'une grande affluence venue de la paroisse de Font, de France et de la région du Cerneux. (Sources diverses, dont les *Notes historiques* d'Henri Kessler)

Un autre abbé Brasey de Font, prénommé Louis-Gustave, l'avait précédé au Cerneux-Péquignot de 1889 à 1900. Son biographe, dans la *Semaine catholique* du 10 janvier 1935, écrit qu'il a laissé au Cerneux le souvenir d'un prêtre plein de zèle et de dévouement. En 1900, il devint

chanoine de St-Nicolas et recteur de la paroisse de St-Maurice à Fribourg. Réorganisateur des écoles primaires de la ville, auteur d'une notice sur le Chapitre de St-Nicolas, il fut nommé chanoine résident en 1911 et doyen du clergé de Fribourg en 1917. Il est décédé en 1935.

Jules Chanez

Un nom que l'Histoire a effacé, ou presque : celui de Jules Chanez, originaire de Châbles, décédé le 6 mai 1930. Fils d'instituteur, né à Romont en 1867, il a suivi lui aussi l'Ecole normale d'Hauterive où il a obtenu son diplôme de « régent » en 1884.

Après deux années d'enseignement à l'école primaire de Villars-sur-Glâne, il est appelé au Collège St-Michel en qualité de surveillant. Conjointement à son activité au Collège, il suit les cours des classes supérieures de l'ancienne Ecole industrielle où il se distingue en mathématiques, dessin et dessin technique. En 1892, il poursuit sa formation scientifique au Polytechnicum de Zurich. En 1893, de retour à St-Michel, il enseigne les mathématiques au gymnase, puis au lycée dès 1922. Jules Chanez bénéficie d'une renommée où prédominent discipline, exigence et clarté. En 1925-1926, il publie un *Cours élémentaire de géométrie descriptive*. Cet ouvrage de 206 pages, remarqué pour sa précision, est destiné aux élèves de la section latin-grec du lycée. Amateur d'art, Jules Chanez a peint de délicates aquarelles.

Son testament - lit-on dans les *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* de 1931- témoigne de sa générosité. Il a donné ses économies à diverses œuvres et institutions : 2000 fr en faveur d'étudiants peu aisés, 2000 fr. à la paroisse de St-Pierre, 1000 fr. à la paroisse de Font et le reste aux pauvres de Châbles. Lors de diverses séances du Conseil communal de Châbles en 1931, il est question de la « succession du professeur Chanez ». Des détails apparaissent dans le procès-verbal de la séance du Conseil le 23 mai 1931 :

Succession du professeur Chanez	146,90 fr.
Fonds des pauvres,	42,35 fr.
Fonds de la chapelle	169,35 fr.
Fonds de l'école	21,40 fr.

Jules Chanez est décédé le 6 mai 1930. L'office d'enterrement a eu lieu en l'église du Collège et il a été inhumé au cimetière de Font.

André Bersier

Le 10 décembre 1999 est décédé André Bersier, une personnalité largement connue et estimée non seulement dans son village et sa paroisse, mais dans toute la région. Né en 1917, il était le fils de Louis Bersier, instituteur à Châbles de 1906 à 1924. Après l'école secondaire, André Bersier a poursuivi ses études au collège St-Michel, puis à St-Maurice. Au décès de son papa, il est revenu au village alors qu'il avait une vingtaine d'années. Actif dans l'arboriculture et la viticulture, il fut également très présent au service de la collectivité. A 27 ans, il était conseiller

et boursier communal. Par la suite, il occupa aussi les fonctions de taxateur des bâtiments, d'agent AVS et d'officier d'état civil. Il a fait partie du Conseil communal de 1942 à 1964.

En 1944, il a épousé Léa Nicolet, de Villarimboud. Cinq enfants sont nés de leur union, soit un fils et quatre filles.

En 1960, il fut appelé à la préfecture, d'abord comme secrétaire puis en qualité de lieutenant de préfet. Ses « patrons » furent les préfets Georges Guisolan puis Pierre Aeby. Apprécié pour son intelligence, son humour, en véritable homme public, il a marqué sa région. Il s'est aussi occupé du remaniement parcellaire, de Notre-Dame de Bonnefontaine et du verger collectif avec son ami Paul Rapo de Cheyres. Il a fait partie du Chœur d'hommes de Font-Châbles et il était titulaire de la médaille Bene Merenti. Il a également été président de l'Association des Vignerons broyards (AVB) durant une dizaine d'années.



André Bersier, mémoire vivante de son village, a beaucoup fait pour la sauvegarde et l'entretien du patrimoine local et régional. Il avait aussi un sens artistique très développé qui s'est exprimé par la peinture, et aussi par l'écriture. Il a notamment réalisé des fresques murales à Cheyres et à Châbles. Enfin, il faut relever ses qualités de marcheur, de patoisant et d'amateur de cartes dont il aimait jouer avec ses amis.



Fresque d'André Bersier au caveau de l'Association des vignerons broyards.

Cheyres, un texte poétique et une peinture d'André Bersier

Pays ouvert au sud, mais dont les eaux malicieuses s'enfuient vers les brumes nordiques.

Là-haut, aux Granges, la bise noire ronfle, pourchasse les nuages et rebrousse les futaies. Ici, la fumée des sarments s'élève tranquille dans le chant des sécateurs et des merles, à l'abri du rempart massif des falaises boisées.

Patients mais tenaces, les ruisseaux y rongent de profondes entailles et découvrent le front têtu des mollasses. Chênes, trembles, hêtres, sapins, châtaigniers et frênes confondent leurs broussailles dans une gamme de gris et de verts préluant les ors de septembre.

A mi-côte, de sages ancêtres ont laissé des prés arrondis en talus rapides, parfumés de courtes herbes fleuries, car le lait tempère, repose et parfois désaltère.

Des murs de grès brut soutiennent ces pentes ; ils dessinent le vignoble. Les Crottes, le Moulin, le Vaularbel, la Condémine, le Saugin, la Planta-Marion, la Fauquenaz épaulent leurs parchets dans la bataille rangée des échalas. Les limons et l'argile y mûrissent les sucres de la vendange prochaine.

D'anciennes familles ont planté plus bas leurs toits, abrité leurs couvées et leurs lessives dans le jardin des cerisiers que domine, curieux, le coq catholique.

Tirant de cette riche terre sa philosophie tranquille, de ses vignes sa souriante sagesse, de son vin sa robuste santé et ses chansons, ce peuple se rend à la cave comme à l'église, avec respect. Il en sort absous et avec un rien de sourire, abandonne aux épouses pieuses pénitence et satisfaction¹.

Et tandis qu'aux grèves, les roseaux mouillés disputent aux bouleaux et aux saules l'accès d'un lac d'étain, d'ivoire ou d'encre, on se prend à rêver d'un Eden dont le portail, mystérieusement, demeure entrouvert.

¹Théologiquement et historiquement, le terme « satisfaction » ne signifie pas « contentement » comme dans le langage courant. Dans le contexte de la pénitence, la satisfaction consiste en de bonnes actions qui permettent de réparer l'offense faite à Dieu par le péché.



Cheyres, fresque d'André Bersier au restaurant « Chez Anny ».

Gabrielle Spencer Bersier

Un pédagogue âgé affirme que, jadis, la classe comprenait de bons, voire de très bons élèves. A l'heure actuelle, remarque-t-il, on parle de HPI, de « hauts potentiels intellectuels ». Et ces HPI se sont miraculeusement multipliés, du moins dans l'appréciation de certains parents. Ceux-ci ont tendance à déceler chez leur enfant des dispositions de petit génie. Et l'on crée des classes de HPI, ou des cours spéciaux pour HPI. Exagération ? Jadis, on donnait aux très bons élèves des tâches et des lectures complémentaires, on leur confiait le « rattrapage » de camarades en difficulté. Ils avaient un rôle de moteurs parmi leurs camarades. A l'époque des classes à cours multiples, ils exerçaient la fonction de moniteurs...

Toute cette introduction pour situer Gabrielle Spencer Bersier, fille d'André présenté ci-avant. Nulle exagération en la classant parmi les authentiques HPI, bien que le terme n'existât pas lors de ses études. Et elle n'a pas mis « sous le boisseau » ses facultés intellectuelles hors du commun, tout en restant modeste. Jugez plutôt :

Gabrielle Spencer Bersier naît à Estavayer le 15 janvier 1951. Elle fréquente l'école primaire de Châbles. Elle entre à l'école secondaire d'Estavayer l'année où s'ouvre la première section latine mixte. Celle-ci permet aux filles d'avoir accès au baccalauréat et leur offre la possibilité de poursuivre des études avancées.



En 1970, elle obtient sa maturité à l'Académie Ste-Croix de Fribourg. Elle poursuit son parcours académique avec un séjour linguistique à Londres, et des études en traduction allemande et anglaise à l'Université Johannes-Gutenberg de Mayence, en Allemagne.

A une époque où les universités américaines offraient un vaste champ de possibilités de formation et d'avancement dans beaucoup de domaines, elle décide comme un bon nombre de ses contemporains et contemporaines européens de poursuivre ses études supérieures aux Etats-Unis.

En 1975, elle est détentrice d'une maîtrise, et en 1979 d'un doctorat en littérature et culture allemandes à l'Université du Wisconsin (Madison). La même année, elle est nommée à son premier poste d'enseignement universitaire à l'Université de l'Indiana à Indianapolis, où elle reçoit sa titularisation en 1985. Elle continue à enseigner la langue, culture et littérature allemandes et à diriger son programme et « department » jusqu'en 2015, date de son entrée en retraite. Dans le domaine des recherches et publications académiques, elle s'est spécialisée dans les spécificités de l'œuvre poétique et scientifique du plus grand des poètes allemands, Johann Wolfgang Goethe.

Elle est restée très liée à son patrimoine de Châbles et Cheyres, comme en témoignent ses visites régulières à ses parents André et Léa jusqu'à leur décès, ainsi qu'à ses sœurs et son frère, en compagnie de son mari Charles, et de ses grands enfants Philip et Teresa.

Emmanuel Schmutz



Né à Châbles le 22 novembre 1951, Emmanuel Schmutz a connu un parcours de vie hors du commun. Dans sa famille d'une grande simplicité, il a acquis des assises solides et une absence de vanité qui ne l'a jamais quitté. Ceux qui le connaissent apprécient sa culture, son aisance, son sens de l'humour, sa facilité de parole et son humanisme.

Après l'école primaire dans son village de Châbles, Emmanuel a fréquenté successivement l'Institut La Corbière à Estavayer et l'Institut Florimont à Genève. C'est à la Sorbonne, à Paris, qu'il a obtenu une licence et une maîtrise en lettres modernes. Amateur passionné de cinéma et autres médias, c'est encore à Paris qu'il a conquis des diplômes de réalisation, de montage et de recherches cinématographiques.

Revenu dans le canton de Fribourg, il a enseigné au CO de la Veveyse à Châtel-St-Denis de 1978 à 1983. Sa formation faisait de lui un candidat rêvé pour assumer la responsabilité du Centre fribourgeois d'initiation aux mass média, fonction qu'il a remplie avec une grande compétence de 1983 à 1988. En 1989, il était appelé à la Bibliothèque cantonale et universitaire en qualité de chef du secteur Médiacentre. De 1998 à 2011, adjoint du directeur de la BCU, il a dirigé le département *Collections spéciales et activités culturelles*.

Emmanuel Schmutz a fréquenté régulièrement les festivals de Cannes et de Locarno.

Parallèlement à sa profession, il a assumé divers mandats. Citons ceux d'animateur à *Cinéma et Jeunesse* dans le cadre du festival du film de Locarno, de programmateur et animateur de Cinéplus à Fribourg, de membre du conseil des programmes de la Radio et Télévision suisse romande, de Médiateur de la Radio Télévision Suisse...

Il a épousé Catherine Brun, dont le parcours de vie est aussi remarquable. Docteure en sciences de l'éducation, formatrice d'adultes, auteure, spécialiste des histoires de vie, collaboratrice dans la formation des enseignants à l'Université de Fribourg... et sensible à la beauté de la région de Châbles. Le couple a deux enfants.

Gérald Berger, chef du Service de la culture auprès de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport jusqu'en 2013, évoque le rayonnement d'Emmanuel Schmutz, retraité depuis 2012.

Un éveilleur d'idées et un allumeur d'émotions

Dès son arrivée à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg (BCU), Emmanuel Schmutz va multiplier les opérations destinées au grand public tout en veillant à ce qu'elles fassent sens avec la mission patrimoniale de l'institution. Grâce à lui, la BCU devient un lieu de référence national dans le domaine du patrimoine audiovisuel. Les chefs-d'œuvre des plus grands photographes sont ainsi exposés à Fribourg. Mieux : il réussit à convaincre plusieurs d'entre eux de faire le déplacement pour des conférences inoubliables. Avec le Service de la culture il apporte ses compétences et sa sensibilité à la création de « L'Enquête photographique fribourgeoise ».

Quasi unique en Suisse cette opération biennale d'encouragement à la création photographique fait l'objet, en 2012, d'une évocation rétrospective à la prestigieuse Fotostiftung de Winterthur. Avec ses collaborateurs, il va susciter des donations de collections patrimoniales de grande valeur dans les domaines de la musique, de la photographie et de l'imprimé. Sous son initiative, elles font l'objet d'expositions et de l'édition de catalogues scientifiques.

Mais pour la plupart des Fribourgeois et des nombreux étudiants de l'université, Emmanuel Schmutz c'est le programmateur inspiré de « Cinéplus » et le fin analyste des films qu'il y propose. Car lors de chacune de ses interventions publiques il captive l'auditoire par ses talents

de pédagogue hors norme de l'audiovisuel, de transmetteur de savoirs, d'éveilleur d'idées et d'allumeur d'émotions qui parlent au cœur et à l'intelligence de ses auditeurs.

Jean-Charles Gander



Je dois reconnaître que tant mes études primaires dans le cercle Cheyres-Châbles-Font que mes études secondaires au CO de la Broye à Estavayer se sont déroulées très sereinement, sans anicroche et dans une belle insouciance. La fin du CO a coïncidé avec l'heure des premiers grands choix professionnels : reprise de l'exploitation agricole familiale, orientation vers une formation d'ingénieur agronome ou autres études ?

Etant finalement plus attiré par les études classiques, j'ai eu la chance - grâce au soutien familial - de rejoindre le Collège St-Michel à Fribourg pour un « Bac » latin-langues. Petit choc culturel pour un jeune de Châbles : découverte de la « grande ville ». Mon accent broyard prononcé a fait le bonheur de mes camarades d'études. Une découverte, celle de la fréquentation des cafés de Fribourg pour définir un monde meilleur...

Cette période me laisse des souvenirs extraordinaires avec la rencontre d'une multitude de gens : un professeur de philosophie alcoolique mais incroyablement attachant, un prof d'allemand ayant perdu son père sur le front de l'Est pendant la deuxième guerre mondiale, un prof d'anglais échappé du Vietnam, et aussi des monuments de la mémoire fribourgeoise. Un collège à l'époque exclusivement réservé aux garçons avec un franc esprit de camaraderie dans les bons et les mauvais moments. La porte était ouverte également à une belle ambiance potache, tout en préservant un avenir lointain de juge fédéral, de procureur, de chirurgien, de professeur ou d'éleveur de chien d'aveugle...

La fin du collège marque le retour des choix. Par un pur hasard - défi entre copains - j'ai commencé des études de biologie à Fribourg. Et tout s'est enchaîné très vite : diplôme en 4-5 ans, doctorat en trois ans, tout ceci lié à un poste d'enseignant à temps partiel au collège Ste-Croix de Fribourg. La fin du doctorat en sciences naturelles correspondait à une voie toute tracée, celle du post-doctorat suivi de recherche fondamentale puis d'un poste de prof dans une université. Mon contrat pour un post-doc était prêt à signer sur la table et là, le conflit intérieur ! J'ai eu conscience du fait que la vie académique n'était pas faite pour moi, étant trop théorique et surtout confinée dans un monde clos, un peu refermé sur lui-même.

J'ai trouvé un poste d'opérateur de développement chez ELSA à Estavayer. Là encore les choses s'enchaînent : mariage heureux avec deux enfants, passage dans plusieurs entreprises du groupe Migros et retour à ELSA en tant que membre de la direction en charge de la qualité, de l'innovation, du développement durable et de la sécurité au travail. Petit coup de pouce supplémentaire du destin, ma nomination comme président de la conférence des chefs de qualité des industries de la Migros.

Ma vie d'adolescent et de jeune adulte s'est harmonisée avec une expérience enrichissante de lutteur, tant en lutte suisse qu'en lutte libre olympique, avec un bon nombre de succès à la clé : plusieurs dizaines de couronnes et quelques années de combats en ligue nationale A de lutte libre.

Il me semble toujours utile de rendre à la collectivité ce qu'elle vous offre. J'ai donc décidé, grâce au soutien des électeurs, de m'engager au Conseil communal. Dix ans marqués par deux points forts : président du comité de pilotage de la fusion Cheyres-Châbles et président de la Commission pour l'extension du CO de la Broye (création d'un troisième site).

Mon intérêt pour le sport ne m'a pas quitté, mais je me suis éloigné du milieu de la lutte. Ma fille Pauline étant membre de l'équipe nationale du judo moins de 18 ans, j'ai décidé de m'investir dans ce sport. Actuellement je cumule les fonctions d'administrateur du Centre régional de performance en Romandie et de vice-président de la Fédération Suisse de judo.

Quelques mots sur Châbles. Comme l'a dit une conseillère d'Etat encore en fonction, c'est le plus beau village du canton. Je l'ai connu en tant qu'enfant comme un village fort agréable mais centré sur son microcosme : petit monde rural et heureux de l'être. Son développement vers ce qu'il est aujourd'hui s'est fait sous l'impulsion de gens visionnaires. Dans un passé relativement récent, mon père Jean-Claude Gander, syndic de 1982 à 1996 et d'autres édiles ont eu le courage de doter Châbles d'infrastructures modernes, soit une salle communale admirée loin à la ronde, des réseaux d'eau et d'épuration performants, des zones à bâtir, le port, la crèche, etc. J'ai éprouvé un plaisir réel à suivre cette évolution. Nous pouvons être fiers de ce village. Les nouveaux arrivants offrent depuis de nombreuses années un potentiel d'ouverture au-delà de nos frontières communales et de nos traditions.

Tout changement peut être pressenti comme une menace ou comme un défi. Personnellement, les défis me passionnent. La quiétude et la coutume ne doivent jamais éliminer l'esprit critique. Les défis pour le village restent importants. Il convient de digérer la fusion sans la percevoir comme une perte d'identité, d'anticiper ce que sera le futur dans 10 ou 15 ans, de ne pas tomber dans le syndrome de la cité dortoir. Ne pas non plus se contenter d'admirer la région depuis notre promontoire de rêve, mais s'efforcer de considérer l'ancrage de la nouvelle commune dans la région. La vie associative de Châbles représente également un défi. La difficulté d'attirer les nouveaux arrivants dans les sociétés est réelle. Il s'agit de chercher les moyens de les rendre attractives, ce qui n'est pas si facile ! Il en va de même de l'implication des nouveaux venus dans la « Res Publica ». Je lance un appel à leur attention : impliquez-vous afin de co-piloter le développement futur de la commune.

En résumé, j'apprécie énormément la douceur de vivre de notre village, sa situation géographique et financière enviable et enviée, sa population amène et ouverte. Je sais aussi que l'histoire nous renseigne et nous conforte sur notre chemin, mais de nouveaux défis nous attendent. Je suis confiant car je suis convaincu que les nouvelles autorités seront conscientes des enjeux et capables de mener à bien les grands projets futurs.

Frédéric Gander

Né en 1974, j'ai passé une enfance très joyeuse dans la ferme familiale de Châbles auprès de mes parents, de mon frère ainsi que de ma grand-mère Micheline que toutes les personnes qui nous rendaient visite à la ferme appelaient Mémé, comme Jean-Charles et moi le faisons. Je dois avouer que longtemps je me suis demandé pourquoi ma Mémé était l'aïeule de tant de personnes, même de celles qui avaient son âge !

On ne peut pas dire que ma passion pour le milieu scolaire et le domaine de l'éducation était innée. En effet, lors de ma première journée d'école infantine, j'ai passé de longues heures à me demander ce que j'avais fait de mal ou de faux pour que mes parents m'envoient ici plutôt que de me laisser jouer à l'aventurier, au cow-boy ou au foot comme je l'avais toujours fait



jusqu'à ce jour. Moi qui aimais par-dessus tout bouger, me dépenser, je ne me voyais pas faire de vieux os sur les bancs d'école mais ambitionnais de devenir sportif d'élite ou chef étoilé.

Les turpitudes de la vie et différentes rencontres en ont décidé autrement : deux enseignants charismatiques du CO d'Estavayer, Jean-Marcel Juriens et Yves Sansonnens, un titulaire de classe passionné au collège Saint-Michel, Rudolf Ebnetter, et une blessure grave à l'épaule lors d'une compétition de lutte suisse m'ont fait ranger toques et médailles au placard pour m'inscrire à l'Université de Fribourg, que j'ai quittée après l'obtention d'un diplôme pour l'enseignement secondaire en

français, allemand et éducation physique.

Engagé en 1998 au CO de la Gruyère à Bulle, j'ai très vite compris à quel point le contact avec les adolescents était riche et le métier d'enseignant passionnant. En effet, il nécessite de sans cesse se remettre en question pour réussir à motiver les élèves, d'adapter ses démarches didactiques aux différents groupes en face de nous et de soigner au maximum la relation avec ces ados, qui sont, contrairement à certaines idées reçues, respectueux, généreux, intéressés et intéressants pour autant que l'on croie en eux et qu'on leur fasse confiance. Comme le disait Montaigne, enseigner ce n'est pas remplir un vase, mais allumer un feu qui peut brûler tout au long d'une vie.

2005 a marqué un tournant dans ma carrière et dans ma vie. Ayant eu la possibilité de bâtir une maison sur un terrain proche de la ferme de mes parents, je suis doublement revenu aux sources, en déménageant à Châbles et en enseignant au CO d'Estavayer.

Convaincu qu'il est primordial de sans cesse faire évoluer ses pratiques, j'ai fait partie de différents groupes de travail, assumant les fonctions de représentant de l'enseignement du

français au niveau de la Suisse romande et animateur d'allemand dans l'établissement. L'expérience acquise durant ces années m'a permis de participer à la rédaction du Plan d'Etudes Romand, projet qui a permis d'harmoniser les objectifs d'apprentissages entre les différents cantons.

Suite au décès brutal et tragique d'un des adjoints de direction de l'établissement, mon prédécesseur, M. Henri Terrapon, m'a sollicité en janvier 2010 pour occuper cette fonction. J'ai rapidement trouvé mes marques et éprouvé une grande satisfaction dans mon nouveau rôle grâce au soutien de mes chers collègues Gérard Tissot et Christian Erard.

Désireux d'enrichir mes connaissances dans la conduite d'une école, j'ai obtenu en 2012, après dix-huit mois de formation, un CAS en gestion et administration d'institutions de formation. Au moment de l'annonce du départ à la retraite de M. Terrapon, j'ai été tiraillé entre l'envie de pouvoir prendre une part encore plus active dans le développement de l'école et le désir de rester quotidiennement au contact des élèves et d'avoir du temps à consacrer à mes quatre enfants.

Grâce au soutien de ma famille, j'ai postulé puis été nommé à la direction du CO d'Estavayer le 1^{er} septembre 2014, porté par la volonté d'œuvrer pour renforcer l'équité entre les élèves et offrir à chacun le bagage nécessaire à son insertion dans la société active.

Deux ans plus tard, à l'heure où j'écris ces lignes, je ne regrette aucunement mon choix, tant mon quotidien est varié et les sources de satisfaction nombreuses, même s'il n'est pas toujours aisé de jongler avec la complexité des relations humaines inhérentes à l'école. J'espère être encore longtemps animé par cette passion et ne jamais perdre de vue cette citation d'Albert Einstein : « Tout le monde est un génie. Mais si vous jugez un poisson sur ses capacités à grimper à un arbre, ce dernier passera sa vie à penser qu'il est stupide ». (*La Liberté du 31 janvier 2017 a annoncé la nomination de Frédéric Gander au poste d'inspecteur scolaire.*)

Cathy Roggen-Crausaz

Native de Châbles en 1974, Cathy Roggen-Crausaz vient d'une famille dont sont issus de valeureux agriculteurs et des personnes présentées dans ces pages : le curé-doyen lausannois Jules Crausaz, son grand-oncle, et le champion de lutte Emmanuel Crausaz, son frère.

Détentrice d'une maturité latin-langues obtenue au Collège St-Michel, Cathy a poursuivi ses études à l'Université de Fribourg en littérature française, linguistique du français moderne, journalisme et histoire. Parallèlement à ses études universitaires, elle a collaboré au *Journal d'Estavayer*, puis à *La Broye*. De 1996 à 2002, elle était rédactrice en chef pour la partie française du *Journal des lutteurs*.



Après sa licence en lettres et un stage à *La Liberté*, le Centre romand de formation des journalistes lui a délivré en 2002 son diplôme de journaliste RP (registre professionnel).

Se poursuit alors une carrière à l'image de ses intérêts et de son ouverture d'esprit soutenue par une inlassable curiosité. Journaliste RP à *La Liberté* de mai 2001 à décembre 2007, elle collabore et assume des responsabilités au bureau régional de

Payerne, puis à la rubrique économique.

Depuis le 1^{er} janvier 2008, journaliste RP libre, elle diversifie son activité journalistique. Bénéficiaire notamment de sa collaboration *Fribourg Network Freiburg* (rédactrice en chef de ce magazine de la Promotion économique du canton de Fribourg), *SympaFolio*, la revue musicale francophone. Des reportages, interviews, enquêtes, portraits sont destinés à *La Liberté*, *La Gruyère*, *Le Temps*, *24Heures*, *L'Hebdo*... Elle exerce en plus une activité de graphiste acquise à l'Ecole romande d'art et de communication (ERACOM).

Une photo réalisée par Cathy Roggen-Crausaz.



Cathy Crausaz a épousé en 2009 Emanuel Roggen, droguiste diplômé. Ils sont les parents de Léonard et Juliette, nés respectivement en 2010 et 2013.

Nouvelle aventure couronnée d'un succès considérable, la rédaction en collaboration avec Annick Monod du livre *Les Secrets du druide, Voyage dans l'herbier médicinal de Claude Roggen*. Le célèbre droguiste-herboriste Claude Roggen est le beau-père de Cathy. Un tirage à deux fois 5000 exemplaires, c'est dire l'intérêt qu'a soulevé cette exceptionnelle publication des Editions du Bois Carré. Il s'agit d'une maison d'édition mise sur pied avec Emanuel Roggen. Cathy en est la directrice et elle collabore en qualité d'associée gérante à Roggen Sàrl.

<http://www.grandangle.ch/>; <http://www.boiscarre.ch/>

Thierry Monney

Né le 21 janvier 1984, j'ai grandi à Châbles. Après une année d'école enfantine à Cheyres en 1989-1990, ma scolarité primaire se poursuit dans le cercle scolaire de Cheyres-Châbles-Font. Les classes étant réparties entre les trois villages, la plupart des enfants passent généralement deux ans dans chaque village. Malheureusement, pour les élèves de Châbles de mon année, l'école de Châbles n'a jamais pu nous accueillir en raison de la planification inhérente à cette époque. Ainsi, j'ai passé quatre ans à Font et deux à Cheyres. Je garde un très bon souvenir de ma scolarité primaire.



Après trois ans au cycle d'orientation d'Estavayer-le-Lac se pose évidemment la question de l'orientation professionnelle. Le travail agricole m'intéresse beaucoup et la question de reprendre ou non le domaine familial s'avère un choix difficile. Finalement, ma passion pour les sciences l'emporte et j'entame des études gymnasiales.

Dès la première année au collège de Gambach à Fribourg, mon intérêt pour les branches scientifiques, particulièrement la biologie, se confirme et semble déjà tracer ma voie. Après un baccalauréat avec option spécifique biologie-chimie passé avec succès en 2003, une année « sabbatique » s'impose. En effet, l'école de recrue se terminant un mois après la rentrée universitaire, je décide de repousser d'une année le début de mes études universitaires. Cette décision m'offre l'occasion d'améliorer mes connaissances de l'allemand. Je fréquente une école de langues à Berlin. J'y passe quatre mois chargés de souvenirs inoubliables : une famille d'accueil avec des histoires à la fois nostalgiques et critiques sur la vie en ex-RDA, des professeurs d'allemand atypiques, une vision très complète de la culture et de l'histoire de Berlin et de nombreuses nuits berlinoises !

Suivent six mois de travail en qualité d'employé agricole dans l'exploitation de mon père, avant de fréquenter l'Université de Fribourg. J'y obtiens mon premier diplôme universitaire, un bachelor en biologie. Comme aucun des sujets proposés à Fribourg ne me convainc particulièrement pour la suite de mes études, je m'inscris à l'Université de Berne pour un master en biologie moléculaire dans l'institut de parasitologie.

Master en poche, un grand dilemme s'ouvre à nouveau : persévérer en vue d'un doctorat ou entrer enfin dans le monde du travail. Comme j'obtiens une bourse qui m'offre la possibilité de parfaire ma formation, mon superviseur me propose de poursuivre mon cursus à Berne. Je m'inscris donc pour une thèse en sciences naturelles. J'emménage à Berne et j'obtiens mon doctorat trois ans et demi plus tard.

Après huit ans d'études universitaires, je décide de quitter le monde académique et je me mets à la recherche d'un emploi dans l'industrie privée. Après un stage de quatre mois en recherche et développement dans l'unité d'immunologie d'une entreprise pharmaceutique de La Chaux-de-Fonds, un poste fixe m'est proposé dans l'unité d'ingénierie d'anticorps. Je déménage donc à Neuchâtel, où je vis actuellement.

En 2014, je rencontre ma compagne Adriana, vétérinaire. Ayant opté pour une carrière dans la recherche, elle prend la suite de mon projet à l'Université de Berne. Adriana me rejoint à Neuchâtel quelques mois plus tard. Etant donné qu'elle est native de Madrid, je décide de prendre des cours d'espagnol afin faciliter mes relations avec sa famille. J'ajoute ainsi une cinquième langue à mon CV.

Mes études, voyages et années passées dans différentes villes ont contribué à accroître ma culture et ma connaissance du monde, sans pour autant diminuer mon attachement à mon village natal. Je reste durant toutes ces années actif au sein de diverses sociétés locales de Châbles : société de jeunesse, Diablotins, Amicale des pompiers... J'ai siégé quelques années au comité, passant aussi par la société de tir et le chœur mixte de la Chapelle. Eh oui ! je lui ai également apporté mon soutien lorsque les voix masculines se faisaient rares.

Il était donc naturel pour moi de participer à l'organisation de la fête villageoise proposée par la commune de Châbles afin de maintenir l'activité culturelle et de favoriser les rapports sociaux si importants dans la vie communautaire du village.

Raphaël Balestra

Natif de Châbles, j'y ai vu le jour en 1982. J'ai passé une enfance heureuse dans mon village. Je me souviens de mes années d'école primaire dans le cercle scolaire Cheyres-Châbles-Font. A cette période, nous étions peu en classe, moins d'une quinzaine si mes souvenirs sont bons, si bien que la dernière année, nous étions à deux degrés (5^e et 6^e) dans la même classe, dans le bâtiment alors tout récent de Châbles.

Ensuite, j'ai passé par le CO de la Broye à Estavayer et pour moi, le choix de poursuivre les études était une évidence, même si mes intérêts variaient passablement. J'ai fait une maturité avec option biologie-chimie au Collège Ste-Croix à Fribourg. Le choix scientifique m'a permis de constater au fil des quatre ans que, malgré mon intérêt pour la biologie, mes aptitudes en mathématiques s'avéraient limitées. En 2002, je savais que je voulais poursuivre mes études, mais le choix du domaine était difficile.



Mon intérêt pour l'histoire était déjà très présent à ce moment-là. Cependant, c'est une présentation d'un professeur en sciences politiques qui va m'attirer et ainsi orienter mon choix vers l'Université de Lausanne. J'y ai accompli une licence ès sciences politiques avec un mémoire portant sur la construction de l'autoroute A1 entre Yverdon et Avenches. Les origines se réinventent parfois dans le choix de sujets.

Parallèlement à la fin de mes études, je me suis engagé auprès de l'armée suisse pour partir au Kosovo au sein d'une mission de la KFOR. J'ai donc passé ma défense de mémoire un lundi et le lendemain, je prenais le train pour Stans, arborant l'uniforme que j'allais porter pendant six mois. Je me souviens de la surprise de mon professeur lorsqu'il a su la raison pour laquelle ne je pouvais pas repousser la date de l'examen final.

Cette expérience militaire a été pour moi très enrichissante, notamment en raison des rencontres que j'y ai faites. Je pense notamment à un colonel dont j'ai été le collaborateur pendant ce service et qui était pour moi un exemple de compétence et de probité. J'ai aussi profité de mes services militaires pour améliorer mes compétences d'allemand et de suisse-allemand.

C'est après mon retour que ma carrière a pris un tournant. Suite à différents heureux hasards, j'ai travaillé auprès des Archives de l'Etat de Fribourg. Mon premier mandat était le traitement de dossiers de la Préfecture de la Sarine, puis j'ai travaillé deux ans sur les archives du Tribunal de la Sarine. Nous avons au total traité plus de 85 000 dossiers avec d'autres collaborateurs. Le domaine des archives correspondait à mon attrait pour l'histoire, surtout avec ma curiosité. Il faut en effet faire preuve de curiosité pour trouver de l'intérêt dans le banal pour pouvoir faire les bons choix.

Je suis ensuite parti vers la Vallée de Joux pour y travailler comme archiviste au sein d'une entreprise horlogère, Audemars Piguet. Celle-ci possède aussi un musée interne au sein duquel je fonctionne ponctuellement comme guide pour raconter l'histoire de cette entreprise indépendante toujours en main des familles fondatrices.

En parallèle à ces activités professionnelles, j'ai toujours été actif au sein des sociétés locales, que ce soit le tir, la société de jeunesse ou le chœur mixte. J'ai aussi été membre du comité de

l'Union de sociétés locales. Je suis toujours actif au sein de la troupe de théâtre du Vieux-Pressoir à Cheyres puisque je monte encore sur les planches régulièrement.

Mis à part ces sociétés, mon engagement principal est celui que j'assume au sein des sapeurs-pompiers. Après une quinzaine d'années d'engagement, je suis actuellement commandant-remplaçant du corps de Cheyres-Châbles et responsable de la protection respiratoire. Je complète enfin cet engagement pour la commune par un mandat comme conseiller général que j'assumerai au sein de la future commune.

Discordances sur un tracé d'autoroute

Mon mémoire de licence, comme indiqué ci-dessus, a porté sur la construction de l'A1 reliant Yverdon à Avenches, entre 1972 et 1982. L'idée de base était de comprendre comment un projet prioritaire de routes nationales s'est retrouvé repoussé, puis transformé. En effet, dans les années 60, la politique de construction des autoroutes met l'accent sur la nécessité de construire les infrastructures rapidement. On voit ainsi la ville de Morges coupée en deux par l'autoroute qui traverse le cœur même de la ville. Dans le cadre de notre région, le premier projet passait le long du lac, près de la ligne de chemin de fer d'Yverdon à Estavayer. On peut dès lors se demander comment on est passé d'une politique inflexible au début à une prise en compte progressive de points de vue divergents. Plusieurs facteurs ont contribué à ce changement. D'abord les priorités cantonales qui portaient sur l'A12 ont repoussé le projet de l'A1. Puis, une mobilisation croissante et supra régionale que les acteurs écologistes ont réussi à organiser. Ils ont ainsi obtenu la création de la Grande Cariçaie qui a définitivement imposé un nouveau tracé à l'A1. Par ailleurs, elle fut même la première autoroute à disposer d'une étude d'impact sur l'environnement. Revers de la médaille pour ces mêmes acteurs toutefois, ils n'arriveront pas à mobiliser les intérêts contre d'autres projets autoroutiers tels que Yverdon-Neuchâtel qui seront construits ensuite. L'autoroute apportera à la commune de Châbles son lot de controverses et discussions, que ce soit au niveau du remaniement parcellaire ou de l'emplacement du restoroute. En effet, un projet prévoyait un restoroute sur les hauts de Châbles. Suite à des discussions et oppositions, il sera finalement réalisé sur la commune de Lully avec une sortie pour Estavayer. Ce sont des questions que je n'avais pas abordées dans mon travail pour des raisons de délimitations du sujet principalement.

Emmanuel Crausaz

Né le 27 août 1970, Emmanuel Crausaz a découvert la lutte suisse à l'âge de 10 ans. Il a 15 ans lorsqu'il confie au journal *Le Républicain* : « L'an prochain, j'entrerai chez les actifs et je consens déjà tous les sacrifices afin d'être un bon lutteur. Je sais que cela n'ira pas tout seul, mais la motivation je l'ai à cent pour cent. » Il ne croyait pas si bien dire puisque durant les 12 années où il a évolué chez les Seniors, de 1986 à 1998, il a récolté 39 couronnes dont deux fédérales et huit romandes.

Prémices de son ascension, sa victoire en 1988 à la fête régionale de Tavel face au couronné fédéral Daniel Krebs. Manu fête son premier grand succès le 12 juillet 1992 au Lac des Joncs. Un

titre de champion romand qu'il renouvellera en 1995 à Saint-Légier. Il prend la deuxième place du mérite sportif fribourgeois, derrière Marie-Luce Romanens, spécialiste de la course d'orientation.

C'est à Olten, en 1992, qu'il conquerra un laurier fédéral. Manu renouvelle cette conquête trois ans plus tard à Coire. Au sommet de sa forme, il s'est offert le meilleur résultat qu'un Romand ait réalisé lors d'une fête fédérale. Le palmarès du lutteur de Châbles se complète par diverses victoires, parmi lesquelles des titres de champion neuchâtelois, valaisan et vaudois à deux reprises.



Dans le *Journal d'Estavayer* du 19 mars 1999, à l'occasion de son retrait des compétitions, Manu évoque ses meilleurs souvenirs : « Au niveau des résultats, c'est à Olten lorsque j'ai remporté la victoire en septième passe face à Harry Knüssel. A ce moment, je décrochais ma première couronne fédérale. Mais le plus beau moment en émotion, c'était lors de la fête fédérale de Coire, lorsque j'ai reçu mon prix, et que je me suis dirigé vers la tribune des Romands. Ce souvenir restera pour moi le plus intense de mes vingt ans de lutte. Toute la tribune s'est levée. Je n'oublierai jamais cet instant. »

Manu Crausaz est aussi à l'origine de la Fête fédérale de lutte qui a eu lieu à Estavayer en 2016. *La Liberté* du 27 août 2016 rappelle en termes éloquents pour Manu la genèse de cette manifestation unique. Voir aussi <http://www.estavayerlutte.ch/>

Jadis essentiellement agricole, Châbles ne compte plus que neuf agriculteurs

Le chapitre évoquant les professions pratiquées à Châbles au tournant du XIX^e au XX^e siècle fait état du nombre considérable d'agriculteurs. Le village était un village agricole. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Comme partout ailleurs, les « petits paysans » ont été obligés de vendre ou de louer leurs terres en raison d'une rentabilité insuffisante et de l'évolution de l'agriculture. En 2017, Châbles compte encore neuf agriculteurs. Leur rôle est capital et l'économie devrait revoir leur statut qui laisse fort à désirer. Les agriculteurs de Châbles sont, par ordre alphabétique :

Daniel Chanez
Emmanuel Crausaz
Alain Gross
Beat Habegger
Christian Märki
Florian Monney
Nathalie Rey
Toni Schmid
Gérard Wys

Témoignage d'un habitant « nouveau venu »

Jérôme Ruffieux, l'un des initiateurs de cette étude sur le village de Châbles, apporte son témoignage en qualité de nouvel arrivant au village à l'âge adulte.

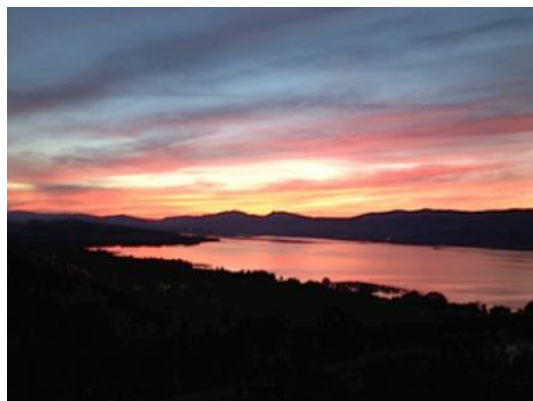
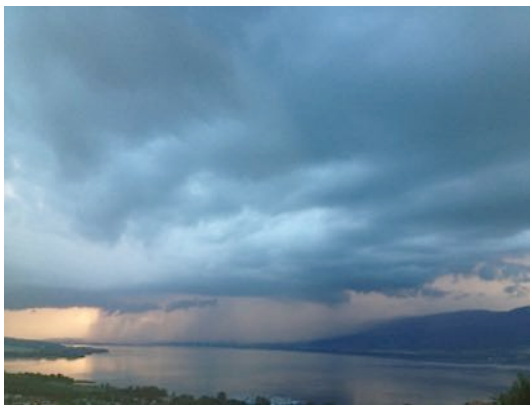
J'avais connu cette région et ce village dans les années 1970, lorsque je passais quelques jours d'été chez les amis de mes parents. La région était très à la mode, un coin de vacances avant le temps des vacances au sud de l'Europe ou des billets d'avion low cost.

On venait y passer de « vraies » vacances. Le restaurant La Lagune à Cheyres s'appelait encore le Safari et c'était un bâtiment récupéré de l'Exposition nationale de 1964... Et depuis là, le nom de Châbles est resté gravé dans ma mémoire...

Quand, en 2000, après avoir bourlingué dans une grande partie de l'Europe, nous cherchions, ma femme et moi, d'abord une maison de vacances puis notre résidence principale, c'est assez naturellement que nous nous sommes intéressés à Châbles. Tranquillité, accès facile, nature, climat agréable. En août 2000, nous étions donc installés dans notre nouvelle maison dans le quartier des Bossonets, qui deviendra plus tard Bonnefontaine. Chaque année, de nouvelles maisons se construisaient, de nouvelles familles s'installaient, avec ou sans enfant, dans un esprit de voisinage simple et cordial. Nous avons vu le village grandir et se transformer.

Bien que les liens s'établissent au début plutôt avec les nouveaux habitants, la crèche, l'école de nos enfants ont facilité les relations avec les anciens habitants. Donner des coups de main pour les lotos, participer aux assemblées communales, mais aussi aux fêtes de village, acheter les produits de la ferme, puis mes engagements au Conseil communal, tout cela consolide les liens. Et c'est aussi ainsi que nos belles familles respectives du Nord de l'Italie et de la Tchéquie, mais aussi ma famille de Fribourg connurent et apprécièrent cet endroit. Je reste convaincu que l'on reçoit que si on donne et que si l'on veut un village vivant, il faut s'y intéresser et participer.

Se sentir chez soi est quelque chose de difficile à décrire.



*Vues du Lac de Neuchâtel immortalisées par Jérôme Ruffieux
à deux moments très différents.*

Coups d'œil disparates sur gens, choses et sites...

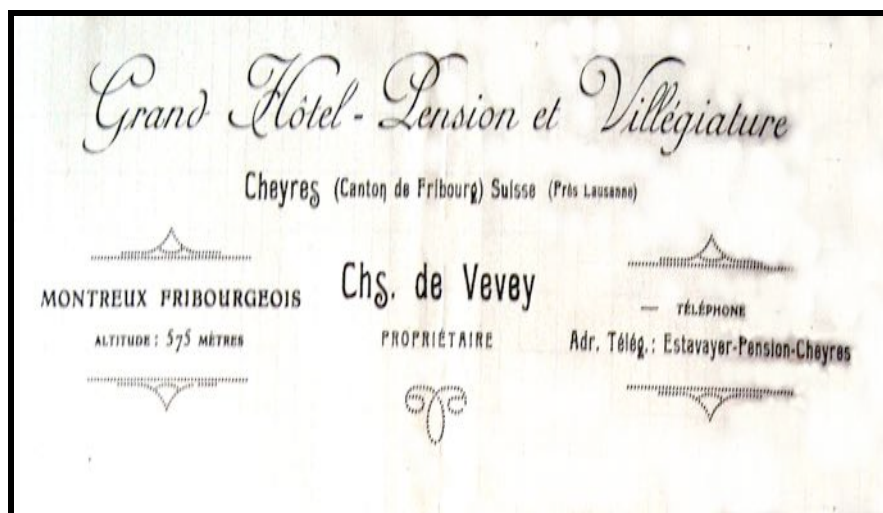


Le Conseil communal en balade en 1961.

De gauche à droite, Clovis Monney, André Bersier, Albert Schaller, instituteur et secrétaire communal, Maurice Monney, syndic, Norbert Monney, Albert Chanez.



*Maison Claudine Balestra-Pillonel et calvaire.
J.P. Anderegg, dans « La maison paysanne fribourgeoise »,
écrit qu'il s'agit d'une remarquable ferme comportant des éléments postgothiques
(porte en accolade, fenêtres jumelées).*



*En-tête du courrier en provenance du Grand Hôtel des Bains,
dits « de Cheyres » bien que situés sur le territoire de Châbles.*



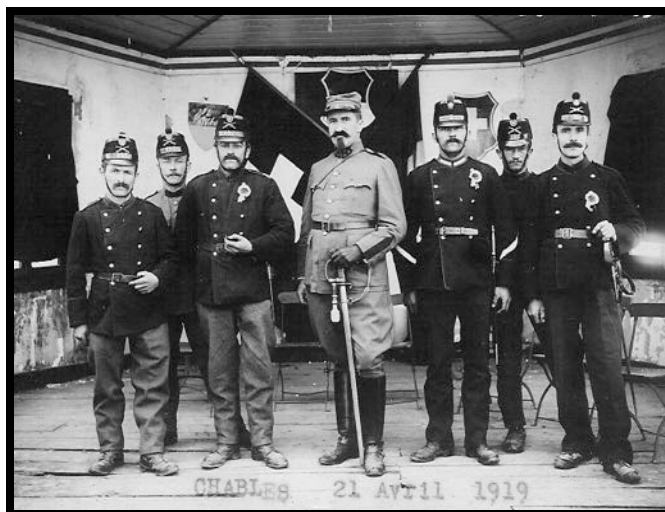
*Dans les années 1940, de gauche à droite, Julia Chanez, Pierre Chanez, Louis Chanez.
Et la première voiture qu'il y eut au village.*



Joseph Chanez, syndic de 1927 à 1949, et Alfred Chanez, qui fut président de paroisse.



Fête des mobilisés de Châbles, après la guerre 1914-1918. Au centre l'abbé Henri Kessler, curé de Font ; à côté de lui, en civil, le directeur du Grand Hôtel des Bains, Charles de Vevey, à cette époque syndic de Châbles.



Militaires de Châbles mobilisés durant la guerre 1914-1918.



Militaires avec l'ancien uniforme et personnalités de Châbles ; époque où tous les hommes portaient une moustache ; les hommes en civil sont les membres du Conseil communal ; au deuxième rang, troisième depuis la gauche, le buraliste postal Antonin Monney, et le quatrième Charles Monney ; premier rang, au centre, Eugène Volery.



Le magasin de Lina Deschanez, disparu, qui se trouvait près de la forge.



En 1951, démolition du four communal avec les moyens de l'époque.



La petite maison, au centre de la photo, a été démolie pour des raisons de circulation, bien que classée par le Service des biens culturels.



*Bénédition du fanion de la Société de tir le 23 mars 1978.
Les marraine et parrain sont Jeannette Maendly et Francis Schneeberger.
La Société de tir est actuellement de Châbles-Cheyres.*



*La ferme communale achetée lors de l'assemblée communale
du 30 avril 2007 à Mme Ella Märki-Dill, propriétaire depuis 1979.
Cette belle maison permettra l'accomplissement de diverses tâches assignées à la commune.*



La propriété de Bellevue qui, à diverses reprises, a hébergé des prêtre. Le dernier fut l'abbé français Jean Machabert, décédé le 4 mars 1954. Sa sépulture se trouve devant la chapelle de Châbles.



Charroi lors de la suppression du four communal.



Châbles vers 1920 (photo BCU).

Les syndics de Châbles

- 1856 (premier PV consulté) François Lambert
- 1857 Jean Monney, feu Joseph, dit « à la France »
- 1876 Auguste Oulevey
- 1880 François Monney, dit « au juge »
- 1884 Edouard Oulevey
- 1895 J.B. Monney
- 1899 Sulpice Deschanez
- 1903 J.B. Monney
- 1907 Charles de Vevey
- 1922 Joseph Brasey
- 1926 Joseph Chanez
- 1949 Maurice Monney
- 1966 Norbert Monney
- 1970 Guy Maendly
- 1982 Jean-Claude Gander
- 1996 Pierre-Alain Monney
- 2006 Kurt Zimmermann

Bilan présenté par les trois derniers syndics

Les trois syndics ? Pourtant, en 2016, Châbles n'a qu'un syndic, Kurt Zimmermann. Il préside l'exécutif depuis 2006. Les deux autres sont ceux qui l'ont précédé : Jean-Claude Gander dès 1982 et Pierre-Alain Monney dès 1996. A eux trois, ils totalisent 34 années de syndiculture et couvrent 68 ans à l'exécutif : Jean-Claude Gander de 1974 à 1996 soit 22 ans, Pierre-Alain Monney de 1986 à 2006, 20 ans et Kurt Zimmermann de 1991 à 2016, 26 ans.

Le 3 décembre 2016 a eu lieu une rencontre destinée à dresser un bilan de toutes ces années. Des échanges fort agréables qui ont permis de mettre en évidence une évolution qui peut être qualifiée de remarquable. De quelque 350 habitants, la population a passé à 800 et les infrastructures villageoises ont connu une expansion continue. Remarquable aussi l'esprit qui a animé les Conseils communaux au cours de toutes ces années. Pas de politique partisane, un seul souci, le bien de la commune. Des finances saines - pas de dépense inconsidérée sans une clé pour le financement - et des réalisations en nombre impressionnant. Des dossiers bien ficelés étaient présentés aux assemblées communales. Citoyennes et citoyens, confiants dans leurs autorités, ont pratiquement toujours adhéré aux propositions du Conseil.

Quelles réalisations durant ces dernières décennies ?

Une présentation rendue malaisée du fait que chaque projet a nécessité souvent de longues études et que la réalisation a entraîné un suivi exigeant. Aussi nous bornerons-nous à une énumération partielle assortie de brefs commentaires, **sans nous soucier de chronologie**.

Entre les années 1950 et 2000, la commune s'est dotée de trois bâtiments. A la construction de l'école a succédé le bâtiment communal comprenant trois appartements, la protection civile et le service du feu. En adjonction à l'école, a été édifié un bâtiment qui comprend une accueillante salle communale avec cafeteria, deux salles de classe et des abris de protection civile. L'ancien appartement de l'instituteur abrite la crèche « Les p'tits potes ». Ajoutons encore comme construction l'aménagement du nouveau stand de tir avec une buvette de 40 places.

La commune de Châbles épure ses eaux à l'ERES, la station d'épuration des eaux de la région d'Estavayer-le-Lac qui comprend également Cheyres, Murist, Lully, Vernay et Estavayer.

La construction de l'autoroute et son tracé ont été pour le Conseil une source de réels soucis et de vigoureux échanges avec les tenants du projet. Il s'est agi d'obtenir une mise sous tunnel et de ce fait accepter le non établissement du restoroute sur territoire communal. Ces vœux réalisés et l'autoroute inaugurée, il a fallu affronter les conséquences de l'implantation, parmi lesquelles un nouveau remaniement parcellaire et forestier partiel, la remédiation à la disparition de sources.

Le PAL - plan d'aménagement local - est source de difficultés en maints endroits. A Châbles, la mise en zone d'un domaine dans les années 70 peut être qualifiée de prémonitoire. Seules ont été nécessaires des réadaptations mineures au cours des législatures qui ont suivi. Mais le

développement s'est fait quelque peu attendre et n'est intervenu qu'à la fin des années 90. Certains projets ont été élaborés, puis abandonnés. Les nouvelles bâtisses ont, dans l'ensemble, donné pleine satisfaction : très peu de résidences secondaires, des nouveaux venus en provenance d'horizons diversifiés, une incidence heureuse sur les ressources fiscales.

L'amélioration de la traversée du village a exigé des travaux considérables. La restauration de la route s'est accompagnée de la mise en séparatif - eaux claires et eaux usées -, de la construction de trottoirs, du déplacement de murs en pierres sèches, de la mise en service d'un nouvel éclairage public. Les syndicats relèvent l'excellente collaboration de la très grande majorité des propriétaires alors qu'ils perdaient des surfaces devant leurs maisons souvent déjà très limitées.

L'adduction d'eau a préoccupé les autorités communales à diverses reprises. Dans un premier temps, ce fut une collaboration avec Cheyres. Puis Châbles a participé à une vaste entreprise dénommée ARRIBRU. Les communes vaudoises d'Arrissoules, Rovray, Yvonand et les communes fribourgeoises de Bollion, Châbles, Cheyres, Murist et Seiry se sont constituées en association intercommunale et intercantonale. Cette association a visé à l'alimentation et à la distribution en eau potable des communes de la région des tunnels des Arrissoules et des Bruyères, d'où le nom d'ARRIBRU. Un site internet détaille sa présentation.

Participer au port communal de Cheyres - devenu le port de Cheyres-Châbles - a aussi été l'une des préoccupations du Conseil communal. Châbles disposait de plages dont l'accès fut interdit à cause de l'existence de la Grande Cariçaie. Il fallait trouver une monnaie d'échange : un accès au lac. Les tractations avec la commune de Cheyres ont abouti et une convention a été signée. La commune de Châbles a participé pour un tiers aux frais d'aménagement du port et du restaurant-buvette La Sarcelle. L'investissement est rentable : 400 bateaux peuvent être amarrés et le port peut assurer aussi leur hivernage, d'où d'importantes rentrées financières. On peut affirmer que les autorités et la population de Châbles connaissent le sens du mot Progrès !

De gauche à droite : Pierre-Alain Monney, Jean-Claude Gander, Kurt Zimmermann.



Artisans et commerçants d'aujourd'hui et d'hier

Aujourd'hui :

Alpha Beta enseignes, peinture en publicité : Robert Delpech
Aquagestion Sàrl, exploitation des réseaux d'eaux potables : Pierre-Alain Monney
Boulangerie Hauser, trois générations : Louis Hauser, François Hauser et Nicolas Hauser
Modern Style Coiffure : Sandra Chanez
Grosso Coiffure Sàrl : Letizia Grosso
Ferme *Les Tzerdiours*, vente d'œufs et autres produits : Gérard et Barbara Wyss
Ferme Gross, vente de viande « charolais » : Alain Gross
Garage Albert Mollard
L'artisan maçon Sàrl, travaux divers : André et Gilles Roch
Menuiserie Maendly et Fils, quatre générations : Joseph Maendly, Guy Maendly, Jean-Luc Maendly et Samuel Maendly
Mary's Onglerie : Mary Meystre
Stores, pose de stores : Bertrand Schneeberger



<http://www.batiment.bzh/fiers-detre-artisans/>

Hier ; disparus dans un passé lointain ou récent :

Ferblantier-appareilleur : Robert Grossglauser
Menuiserie : Georges et Grégory Mollard
Maçonneries : Pierre Roulin ; Serge et Johann Delley
Laiterie, dernier laitier en 1978 : Marcel Monney
Commerce de fruits : Maurice Monney
Charron-forgeron : Joseph Deschanez
Epicerie : Henri Liardet
Epicerie : Lina Deschanez

Coutumes supprimées



A carnaval, les enfants s'en allaient quêter les saucisses, dans de bizarres accoutrements carnavalesques.

Au mois de mai

Les petites Broyardes qui s'en vont chanter le mois de mai sont endimanchées, enrubannées et couronnées de fleurs. Quant aux garçons, ils portent des sonnettes et des grelots en sautoir. Tous sont coiffés d'un bonnet de police et certains portent un sabre. Dans les années 1930, ces coutumes existaient encore, à Châbles par exemple. Le bonnet de police du *maïentso* (le garçon) est couvert de fleurs artificielles. La poitrine de *la maïentsetta* est ornée de broches, colliers ou autres « bijoux ».

Quant au jeu des œufs, il était réservé à la jeunesse. Voici celui de Châbles décrit jadis par Jo Pillonel qui a recouru à ses souvenirs :

On forme deux équipes au sein desquelles sont choisis deux coureurs. Les œufs ayant été disposés - chacun à une certaine distance l'un de l'autre - en deux lignes égales et parallèles sur une route, la course commence. Chaque coureur saisit le premier œuf, le lance sans le casser dans un grand panier, puis le deuxième, le troisième, etc. Le fond du grand panier est garni de paille afin d'éviter dans la mesure du possible le bris des œufs. Il est bien évident que, après chaque jet, le panier est délesté de son contenu. Le responsable de la corbeille la tient de façon à ce que la réception de l'œuf soit la meilleure possible.

Chaque lignée comptant 150 à 200 œufs, la course est harassante. D'autant plus que chaque œuf cassé exige un aller et retour à vide depuis l'endroit où on l'a pris jusqu'à la corbeille. L'équipe gagnante est celle dont le coureur a terminé le premier tous ses allers et retours. Une variante existe. L'un des coureurs, pendant que celui de l'autre équipe s'adonne à l'exercice décrit ci-dessus, doit se rendre au village voisin - ou à Estavayer si la course se déroule à Font - accompagné d'un cavalier, y boire un verre dans un établissement public, revenir. S'il réussit à son retour à taper trois fois sur l'épaule de l'autre coureur qui n'a pas terminé sa tâche, son équipe est gagnante.

Tous ces œufs se transformaient après le jeu en omelettes accompagnées de boissons payées souvent par l'équipe perdante. Puis les jeunes gens dansaient avec leur compagne d'un jour qu'ils avaient « tirée au sort ».

De-ci de-là, faits marquants

- Le canton de Fribourg a aussi connu des révoltes de paysans. Le 7 mai 1802, une bande de bourla-papeys a envahi la cure de Font et s'est fait remettre tous les titres de redevances féodales. Il s'agit des charges, taxes, impôts et services institués avant l'époque de la Révolution française et dus au seigneur puis au bailli représentant l'autorité cantonale. (Cf. p. 16, *Histoire et histoires de Noréaz*, site nervo.ch)
- Lors de la guerre franco-allemande de 1870, l'armée du général Bourbaki, dans un état de déliquescence avancé, s'est vue contrainte de battre en retraite en Suisse au début du mois de février 1871. On a donné aux soldats de cette armée le nom de leur général : *les bourbakis*. Leur passage à Châbles a laissé des traces. Encore bien des années plus tard, on a retrouvé des boulets de canons. Une légende prétend aussi qu'un trésor de l'armée aurait été dérobé par les habitants du village...
- Le début du XX^e siècle est marqué par de notables progrès : le 2 juillet 1904 est décidée l'installation d'un **téléphone** communal ; le 28 juillet 1907 sont acceptés les projets de construction d'un **réservoir**, de poses d'**hydrants** et de **robinets** dans les maisons ; le 17 août 1907, on décide que 4 lampes seront destinées à l'**éclairage public**.
- En 1919, les militaires de Châbles souhaitent organiser une fête pour célébrer la **fin des mobilisations**. A leur souhait de revêtir leurs uniformes en cette circonstance, la Direction militaire répond que la manifestation aurait dû avoir lieu à la fin des hostilités et que les militaires devront fêter en habits civils. C'est même préférable, ajoute la Direction militaire, cela évite le spectacle toujours pénible de voir des militaires qui se sont oubliés...
- Les animaux morts étaient enterrés au **clos d'équarrissage**. Le 24 mai 1926, Louis Chanez, responsable se plaint au syndic que le clos est trop petit. Il a dû se contenter de

recouvrir de terre un cheval mort. Le syndic fait remarquer à Louis Chanez qu'il n'a rien à commander...

- En 1928, la commune doit placer des enfants en **orphelinat**, à Lussy. Sœur Galdina, directrice de l'institution, indique que le prix de pension est de 1,10 fr. par jour par pensionnaire.
- Les PV des années 1930-1940 reviennent sur les mises pour **fournir le bois** à l'école et à la cure, la **mise des cendres** du four communal, le **chômage** qui caractérise ces années, la **fièvre aphteuse** de 1938, la gêne dont souffrent les finances communales : en 1937, l'asile des vieillards de Fribourg demande 1,70 fr. par jour pour la **pension d'un assisté**. La commune demande un rabais : elle ne veut payer que 1,50 fr. par jour. Notons que toutes les communes se trouvaient à la même enseigne.
- Le 6 juillet 1947, les citoyens de Châbles **refusent l'assurance vieillesse** : 52 non et 28 oui. Refus dans bien des communes fribourgeoises. L'AVS fut tout de même acceptée par le peuple à près de 80 %. Une première votation sur cet objet avait eu lieu le 6 décembre 1931. L'assurance vieillesse avait été refusée par le peuple. A Châbles, 3 oui et 70 non...
- En 1948, année de **hannetons**, un litre de ces insectes parfaitement ébouillantés est payé 50 ct. En 1948, comme en 1947, le bostryche typographe envahit les forêts communales.
- Dans les années 1950, la population de Châbles et ses autorités communales souhaitent disposer d'un **cimetière**. L'abbé Machabert, décédé en 1954, a donné 1000 fr. pour sa création. La paroisse s'y oppose par une lettre datée du 11 mars 1955, signée du président de paroisse Gustave Pillonel.
- Les enfants du hameau **Es-Sots** fréquentent l'école de la Vounaise en raison des problèmes que poserait le déneigement des routes.
- Au point de vue politique, les citoyens de Châbles appartiennent en majorité au **parti conservateur**. Lors des élections au Grand Conseil en 1946, les candidats de ce parti - futur PDC - obtiennent les deux tiers des suffrages et les radicaux un tiers. En 1947, lors des élections au Conseil national, apparaît le parti socialiste avec deux voix... En 1951 on a pour la première fois une liste agrarienne lors des élections au Grand Conseil. Ulysse Crausaz obtient dans son village 18 voix de ce parti : c'est lui qui en obtient le plus. Le paysage politique va changer peu à peu. Lors des élections au Grand Conseil en 1966, voici les moyennes obtenues par les partis : la liste socialiste 7 suffrages, la liste conservatrice chrétienne-sociale 30 suffrages, la liste indépendante chrétienne-sociale 9 suffrages, la liste radicale démocratique 15 suffrages, la liste des paysans et indépendants 5 suffrages.

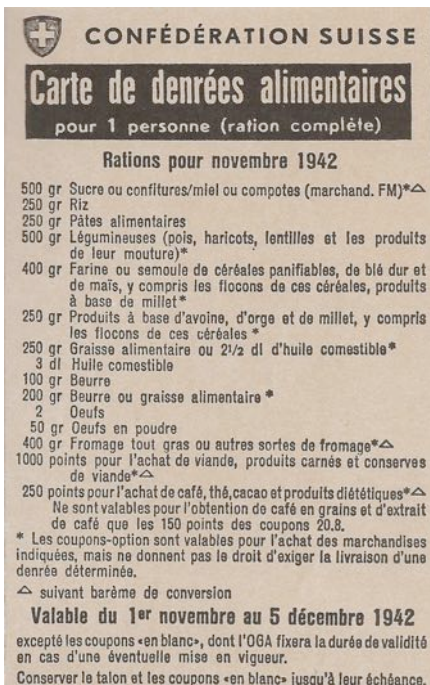
- En 1951, le corps des sapeurs- pompiers est doté d'une pompe à moteur.
- Les 24 propriétaires de **cerisiers** se réunissent à diverses reprises au sujet des traitements à effectuer, notamment contre la mouche de la cerise. Les traitements collectifs se font également pour les champs de pommes de terre. En 1955, 19 000 kg de cerises ont été livrés au centre de dénoyautage d'Yverdon ; 35 000 kg ont été distillés. Recettes : 28 743 fr.
- Le 1^{er} février 1959, lors de la votation fédérale en vue de l'introduction du **suffrage féminin**, 46 citoyens de Châbles ont voté non et 12 oui. Rejeté sur le plan fédéral en 1959, le suffrage féminin sera accepté lors de la votation du 7 février 1971. A Châbles, il y eut 27 oui et 26 non. A l'image de maints villages fribourgeois ! Préalablement, une votation avait eu lieu le 16 novembre 1969 pour accorder le droit de vote aux femmes sur le plan cantonal uniquement. Un vote largement positif. A Châbles, il y eut en 1969 27 oui et 24 non.
- Le 9 février 1959 l'assemblée communale accepte la réfection de la **route des Fous** et du village. En 1959 aussi, le **traitement du syndic** est passé de 120 à 360 fr. par an ! Maurice Monney, l'actif syndic depuis 1949, aura reçu 120 fr. par an pendant 10 ans !
- Les **corvées communales** consistent notamment en entretien des chemins communaux, déneigement en hiver, curage des rigoles, certains travaux dans les forêts communales. Les heures de corvées dues à la commune se calculent en fonction de l'importance des immeubles non bâtis. Les PV du Conseil communal font état de l'obligation de fournir 2 heures de travail à bras pour 1000 fr. de taxe cadastrale, une demi-taxe pour les bâtiments, 10 h par ménage. Les heures non effectuées sont facturées à 0,60 fr. l'heure dans les années 1930. Les corvées ont été supprimées en 1976.
- Le 14 mai 1962, après vives discussions, l'assemblée communale se prononce pour une fermeture complète des **poules**. La libre circulation dès 18 h est supprimée.
- **L'assurance-maladie obligatoire** pour les adultes est acceptée par l'assemblée communale du 14 janvier 1965. Coût des cotisations mensuelles : hommes, 13,50 fr., femmes, 14,80 fr. (!)
- Les **préoccupations communales** de la fin des années 1960 et des années 1970 concernent le plan d'aménagement local - mis à l'enquête en 1977 -, l'alimentation en eau, l'épuration des eaux (STEP d'Estavayer), un nouvel enrobé sur des routes, notamment celle des Fous et de l'église, puis la route du village, stand de tir, achat d'une nouvelle motopompe.
- Construite en 1993, la **salle communale** permet des manifestations et des réunions dans d'excellentes conditions. Sa situation bénéficie d'une vue magnifique sur le lac. Elle se prête fort bien aux mariages, fêtes de famille, manifestations diverses...

C'était pendant la guerre 1939-1945

Flashes extraits des procès-verbaux du Conseil communal

1939-1942

- Les cartes de rationnement sont distribuées chaque mois. Apparaît aussi le « marché noir » (achats plus chers souvent, sans les tickets). Le rationnement a débuté en 1939 et il s'est poursuivi encore pendant 4 ans après la guerre. (Carte de rationnement tirée de *Le temps de la Mob en Suisse*)
- Charles Torche est préposé à l'Office de ravitaillement (distribution des cartes de rationnement).
- A part les hommes, les chevaux étaient aussi mobilisés.
- La commune doit, à plusieurs reprises, livrer du foin et de la paille à l'armée.
- Les paysans, en cas de nécessité, peuvent louer des chevaux à l'armée, en remplacement de ceux qui sont mobilisés.
- Les mises habituelles ont lieu pendant la guerre : mise des roseaux, de la cave de l'école, préparation du bois de l'école...
- Il faut s'inscrire pour obtenir du sucre destiné à la fabrication de la piquette.
- Comme dans tous les villages, les hommes non mobilisés font partie de la garde locale, armée, assermentée à Estavayer. Un poste d'observation est situé en Crêtaz.
- La fabrique d'allumettes de Guin achète 20 m³ de peupliers à 54 fr. le m³.
- En 1940, les Sœurs de Béthanie veulent construire une chapelle.



- La commune doit se soumettre aux directives concernant l'obscurcissement obligatoire de tous les bâtiments et du village.
 - André Bersier est agent de la Caisse de compensation.
 - Les internés travaillant chez des particuliers n'ont pas le droit de sortir après 21 heures.
 - Pendant un certain temps, le four a servi de dépôt de munitions, avant d'être réparé.
 - Le transport de gravier pour les routes - acheté très souvent aux CFF - figure à diverses reprises dans les PV.
 - Les mobilisés bénéficient de certaines aides financières (légères).
 - Des APG (allocations pour perte de gain) ont été décidées en 1940.
 - Des Caisses de compensation cantonales sont établies pour les paysans.
- Une aide fédérale pour les personnes dans la gêne a existé jusqu'au 1^{er} janvier 1947.

1943

- Vu les excès de consommation d'eau en période de sécheresse, la décision est prise d'installer des compteurs.
- Des réfugiés grecs ont été logés dans la ferme Gottrau, sise sur la commune de Châbles.
- Les frais d'assistance obèrent les finances communales : notes d'hôpitaux, d'hospices, d'orphelinats, secours mensuels pour assistés...
- André Bersier remplace l'instituteur durant une relève militaire de l'instituteur.

1944-1945

- André Bersier est nommé boursier communal.
- La commune doit régler ses problèmes d'eau. M. Crausaz, sourcier à Lussy, prospecte. La source « Es-Vaux » apparaît comme rentable. Les travaux de sondage se font en corvées communales. Le devis pour une nouvelle adduction d'eau s'élève à 36 000 fr.
- La commune a l'obligation d'établir un poste de secours pour premiers soins en cas de guerre. Le local choisi est la cave de l'école, qui devra être aménagée en conséquence.
- Quatre gardes-vignes sont assermentés en présence du préfet.
- Pour la septième étape de l'extension des cultures, la commune a l'obligation de labourer 143 ha.



La section des Samaritaines dont il est question dans le PV du Conseil communal du 16 octobre 1943.

PV du Conseil communal du 16 octobre 1943 :

La Direction militaire oblige les communes à créer des postes de secours. Cette obligation exige l'achat de tout un matériel; en ce qui concerne les draps, couvertures, oreillers, un avis sera mis au jour. La confection des sacs de paille sera confiée aux Samaritaines. Le local sera demandé à M^{lle} Chanzy Martine.

Notre commune doit livrer 8700 kg. de foin. L'hôpital cantonal nous envoie une note de 201,40 fr., p. paiement de Chanzy Auguste.

Le Service social met en vente, à prix réduit, en faveur des familles indigentes, des pantalons et du drap; un avis sera mis au jour.

M. M. Brasoy Jean et Yonny Fernand seront chargés de vérifier la "vanne" de Vâles.

La séance est levée;

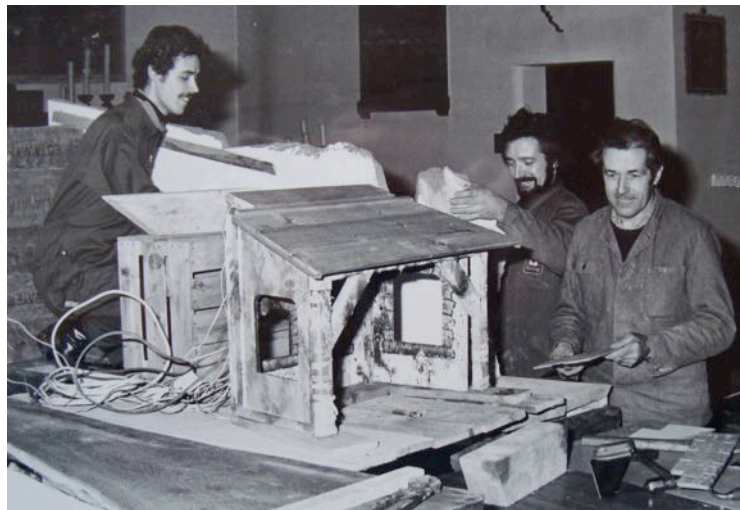
Le Secrétaire: M. Dorand
Le Syndic: J. Chanzy

- Une affiche appliquée au four annonce la vente à prix réduit de chaussures pour familles dans la gêne. Une vente à prix réduit d'étoffes sera aussi organisée.
- Les heures de travail effectuées par le piqueur ou autres personnes sont payées 80 ct.
- L'école est chargée du ramassage des hannetons.
- En 1945, la commune doit livrer 8700 kg d'avoine et 7100 kg d'orge à la Confédération.
- Le 18 juillet 1945 le syndic est délégué pour assister à l'inauguration de la traction électrique de la ligne Yverdon-Estavayer.
- Cinq gardes-champêtres sont désignés. Leur rôle consiste notamment à surveiller les troupeaux et à dénoncer leurs empiétements dans des plantages et des champs.
- Le 17 novembre 1945, à l'occasion de l'inauguration des orgues à l'église de Font et du cinquantième de la Société de chant, les communes de Font et de Châbles offrent chacune 25 bouteilles de vins d'honneur.
- En décembre 1945 a lieu le démontage du poste d'observation de Crêtaz.
- La commune peut disposer du matériel sanitaire entreposé au poste de secours. Elle procédera à une mise. Une partie du matériel sera donné aux Samaritaines. Les ampoules de morphine sont envoyées à l'Institut d'hygiène.

La crèche de Châbles

Les visiteurs accouraient, les journaux en parlaient, la crèche de Châbles était célèbre pour sa mise en scène, son animation, sa diversité. Chaque année, les créateurs de la crèche avaient de nouvelles idées. Elles se sont exprimées de 1975 à 2000. Les artisans - artistes - de cette réalisation : Norbert Monney et ses deux fils, Gabriel et Florian, tous trois agriculteurs. Gabriel dit de son papa qu'il était le spécialiste des mécanismes à l'origine de l'animation.

Les trois créateurs en plein travail :



Une vue partielle de la crèche de 1993.

Maurice Monney

L'activité de tous les syndics de Châbles mérite certainement des éloges à divers titres. Mais, si des périodes sont plus calmes et connaissent une stabilité quasi constante, il en est d'autres caractérisées par des changements considérables. L'après-guerre, surtout dans les années 50-60, fut marqué par le progrès dans maintes régions. Les villages où les autorités étaient dynamiques, clairvoyantes et disposaient du don d'anticipation ont vécu une évolution mémorable. C'est le cas à Châbles grâce à Maurice Monney, conseiller communal puis syndic de 1949 à 1966. Et grâce aussi à son bras droit André Bersier. Mais, revenons à ses débuts.



Maurice Monney est né à Châbles dans une famille paysanne le 14 avril 1915. Toute sa vie, il a exercé la profession de « primeur ». Bien vite, il s'est fait remarquer par ses qualités humaines et relationnelles. Son tempérament l'a porté à se mettre à la disposition de sa commune. Il a mené à bien la construction de la nouvelle école - non sans heurts - au début des années 1950. Le remaniement parcellaire qu'il présidait s'est avéré une réalisation primordiale pour l'avenir de l'agriculture. Cette vaste entreprise a été projetée en 1957 et sa réalisation a duré jusqu'en 1983. Le verger collectif fut implanté durant les travaux de remaniement (cf. texte ci-après). La réfection du réseau routier communal et d'autres réalisations sont aussi à mettre au crédit du Conseil communal sur lequel il avait la haute main avec André Bersier. Maurice Monney a exercé plusieurs présidences : notamment celle du comité responsable de la construction de l'oratoire de Notre-Dame de Bonnefontaine en 1959, celle de la Commission de la chapelle, celle de la Société de tir. Il a fait partie de la commission de bâtisse de la cure de Font ; la démolition de l'ancienne cure - décidée par l'assemblée paroissiale le 9 novembre 1965 - avait provoqué de considérables remous.

Hors de sa commune, de nombreux remaniements parcellaires ont bénéficié de ses conseils. Il en fut soit le président, soit le vice-président ou simplement un membre du comité. Il était l'un des meilleurs connaisseurs des taxations de terrains de notre canton. Il a appartenu à diverses organisations ayant trait à l'agriculture, dont la Caisse d'amortissements de la dette agricole. On a fait appel à lui en qualité d'expert dans les échanges de terrains pour les autoroutes. Enfin, commissaire de campagne du 1^{er} arrondissement, il avait pour tâche d'estimer les dégâts causés par l'armée. Aimant la musique et le chant, Maurice Monney fut trompette militaire et membre du chœur paroissial.

Dans l'article que *Le Républicain* lui a consacré lors de son décès survenu le 8 avril 1985 à l'âge de 70 ans, Bernard Borcard écrit en conclusion : *Ouvert, cordial, jovial, Maurice Monney savait agrémenter une conversation, voire la pimenter d'une anecdote pittoresque. Avec son épouse dévouée, née Alice Michel, de Bussy, il pratiquait l'hospitalité avec un rare bonheur.* Maurice Monney et son épouse, sans enfants, ont accueilli Marie-Thérèse, qu'ils ont adoptée.

A la clé de maints personnages politiques sont suspendus quelques bémols. Retenons les dièses. Il y en eut beaucoup chez Maurice Monney.

Le verger collectif

La *Tribune de Lausanne* du 8 avril 1969 a publié un article - long et élogieux - sur le verger collectif de Châbles. Un résumé de cette présentation :

Tout a bien changé à Châbles. De belles et larges routes goudronnées sillonnent le village tandis que la plupart des fermes ont subi un rajeunissement coquet et de bon goût. Châbles a acquis depuis quelques années une place enviable dans le district de la Broye. Une place qui en fait un village progressiste et ouvert aux problèmes de l'agriculture moderne. Parmi les importantes réalisations effectuées récemment à Châbles, signalons le remaniement parcellaire aujourd'hui achevé et, surtout, la création d'un verger collectif situé entre le village et la route cantonale Estavayer-Yverdon, sur une pente magnifiquement exposée aux premiers rayons du soleil et bien abritée du gel.

Ce projet, adopté le 10 octobre 1958, avait préalablement été étudié par la Station cantonale d'arboriculture dirigée par Henri Clément.

Le 17 avril 1961, deux énormes machines arrivaient à Châbles. Elles avaient pour mission de défoncer et de niveler le sol à une profondeur minimum de 80 cm. Il s'agissait de « brasser » 70 000 m² de terre, soit environ 115 000 m³. Plus de 500 m³ de roches ont été évacués, permettant de récupérer avec le défrichage de taillis et de buissons quelque 5400 m². Dans le même temps, une route bétonnée était tracée à travers ce gigantesque chantier.

Le 22 octobre, le terrain était prêt. Munis de pelles et de pioches, les élèves de l'Institut agricole de Grangeneuve et des arboriculteurs professionnels des sept districts du canton ont planté, dans un alignement impeccable, une forêt de nouveaux arbres. Ce terrain, qui comptait auparavant 256 parcelles et 234 arbres n'a compris dès lors qu'une seule parcelle et 1500 arbres.

Trois zones

Cette unique parcelle a été divisée en trois zones : la zone coopérative où tous les producteurs sont engagés (580 arbres) ; la zone privée où chaque propriétaire peut disposer librement de sa récolte (770 arbres) ; la zone d'essai qui permet l'étude de nouvelles variétés d'arbres fruitiers. Le verger comprend des cerisiers, des pommiers et des pruniers. La largeur totale du verger, d'est en ouest, est de 785 mètres et l'on compte une vingtaine de producteurs dans les deux zones principales.

Les buts



Les raisons de la création du verger collectif sont diverses : lutter contre la spéculation foncière en maintenant la production des fruits en mains villageoises, diminuer les frais d'exploitation, assurer un maximum de qualité avec un minimum de frais, libérer d'arbres fruitiers le plus possible les terres cultivables, utiliser un secteur non gélif. Un chef de culture a été désigné en la personne de Paul Rapo, de Cheyres. Un piège à insectes a permis de juger du traitement propice à effectuer contre telle ou telle menace parasitaire. Un poste météorologique muni d'instruments précis permet d'analyser l'humidité de l'air, la vitesse des vents, les températures minima et maxima enregistrées à divers moments de la journée. Ces renseignements sont transmis à un centre spécialisé. (Photo : la station météorologique, « Tribune de Lausanne » du 8 avril 1969)

Les premières expériences

Au cours des premières années d'exploitation, les responsables ont pu étudier la rentabilité de l'entreprise. Si les pommiers ont donné entière satisfaction, les pruniers et les cerisiers ont posé quelques problèmes. En 1968, on a cueilli 17 tonnes de pommes dont le prix moyen était de 59 ct. le kilo. Les producteurs sont bien conscients du fait que des améliorations peuvent être apportées dans divers secteurs.

En 1985, le verger collectif a pris fin - notamment à cause de déficits - et les parcelles ont été privatisées.

Le remaniement parcellaire

Le 25 février 1957, une importante assemblée est consacrée à la présentation par plusieurs experts du projet de **remaniement parcellaire**. Une réalisation nécessaire pour remédier à la dispersion de 792 parcelles. L'un des 108 agriculteurs en possédait à lui seul une cinquantaine ! Le 18 mai 1957, les statuts du Syndicat d'améliorations foncières ont été approuvés par le Conseil d'Etat. Les travaux se sont échelonnés sur plusieurs années. Le nombre de propriétaires a été ramené à 87 et celui des parcelles à 229. Le coût total de toutes les améliorations foncières s'est élevé à 2 130 000 fr. On trouve ces chiffres dans le J.d'E. du 12 juillet 1966.

Lieux-dits

Liste en provenance de la Commission cantonale de nomenclature, 2004. Des contacts ont été pris avec M. Hervé Chevalley, rédacteur au Glossaire des patois de la Suisse romande à Neuchâtel. A part les sources indiquées dans la bibliographie, les listes de lieux-dits de Châbles ont été consultées aux Archives de l'Etat de Fribourg (AEF).

Quelques lieux-dits dont le sens est évident ne figurent pas. Exemples : Bellevue, Belvédère, Bruyères, Champ de la Pierre, Grands-Champs, Vers-l'Église, La Chaumière, etc. Lorsqu'un lieu-dit figurant ci-après est cité une deuxième fois précédé de *Chemin*, il n'est pas répété. L'origine étymologique peut être latine, gauloise, en provenance du vieux français, du patois ou du parler local. Exemple d'un lieu-dit d'origine latine : les Fous, du latin *fagus*, hêtre. Hapax signifie terme qui n'apparaît qu'une seule fois et dont l'origine n'est pas explicable.

Châbles, Chablet, passage en pente rapide ; précision : jadis, le village s'appelait Le Châbles
Biolleyre (La), ou La Bioleire, en patois, *byola* signifie bouleau ; lieu avec des bouleaux
Bois-Couchat (Chemin de), bois et un nom de personne (Cochard ?)
Bonne Fontaine, ou Bonnefontaine, sens évident
Bossonets (Les), lieu couvert de buissons
Bourg-Neuf (Chemin de), Bourg peut signifier lieu fortifié ou simplement hameau
Carrons (Les), coin de terre, quartier de village, carreau, planche de terrain,
Cernia (La), forêt défrichée, pâturage
Chanez (Clos), vient du nom d'arbre *chêne* ; qui appartient ou qui a appartenu à un Chanex
Chatagny (Le), plantation de châtaigniers
Chonny (En), hapax ; au cours des âges : Chonel, Chonex, Chonix (AEF) ; aucune explication
Closy (Le), Clos, enclos, lieu clôturé de murs ou de haies, souvent situé près de la maison ; ce terme désignait un terrain où la vaine pâture (droit de faire paître tous les troupeaux) était interdite
Comba (Chemin de la), combe, petit vallon
Communeau (Le), qui appartient à la commune
Condémine (La), terre ayant appartenu au seigneur de la région, ou à la communauté, souvent facile à travailler
Cra do Ru (Ruisseau du), Cra : ravin, terrain pentu ; Ru : ruisseau
Crêt (Le), forme masculine de crête, élévation de terrain
Crêt Mauron (Chemin du) : Mauron est un nom de famille
Crochat (Le), jadis Crochet et non Crochat ; accident de terrain ou brusque tournant de chemin
Crottes (Les), petites grottes, cavernes
Danses (place des), terrain plat se prêtant à la danse
Essertons (Les), terrain défriché, essarté, c'est-à-dire où les souches ont été arrachées à la houe, et qui a été mis en culture
Faucemagne, hapax ; graphies variables au cours des siècles, Faucemaigne, Fauce Maille, Faucimagne : aucune explication, dit M. Chevalley
Fous (Route des), Fous a pour origine foyard (hêtre)
Granges (les), une grange était une ferme, ou une exploitation agricole
Grèves (Les), terrain uni et sablonneux le long du lac
Lazé (Le), lieu-dit apparenté à l'ancien nom de famille Losey ; au XV^e siècle *Losel*
Léchère (La), lieu où poussent des laïches (plante des lieux humides), mauvaise terre
Magnena (La), vigne appartenant à une personne portant le nom de famille Magnin
Marchet (Le), lieu marécageux
Mâs (Bois des), mâs signifie maison rurale importante
Mâs (Champ des), cf. définition précédente

Melet (Crêt), lieu où poussent des pommiers sauvages
Molares (Les), carrière de pierres à meuler, du latin *mola*, meule
Nex (Fin de), jadis Naix, Ney, Neys; marais, ou étang où l'on faisait rouir le chanvre ; fin signifie territoire, souvent situé en limite de la commune
Pâles (Les), terrain plat
Pâquis (Le), lieu où le gibier vient paître ; et, par extension, pâturage, à l'origine communal
Paradis, bonnes terres, endroit particulièrement agréable ou facile à travailler. Le nom de Paradis a aussi été jadis donné aux premiers cimetières chrétiens. Ce terme est resté attaché à beaucoup de noms de lieux où l'on enterrait les pestiférés.
Paudex (Le), endroit marécageux
Péchau (Le), dérivé d'un mot latin signifiant pâturage, pacage, prairie, pré
Perrares (Les), lieu rempli de pierres
Planches (Les), terrain plat, plus long que large, bon terrain
Pra Povet, jadis Praz Poyet, Praz du Poyet ; poyet : petit mont
Rafor (Le), four à chaux, emplacement d'un ancien four à chaux ou à briques
Rapetta (La), friche avec des buissons, taillis, souvent en pente, terres incultes, broussailles,
Rio (Le), petit cours d'eau
Riondet (Champ), de forme arrondie
Roche-Audon (ruisseau de la), Audon : déformation de Roche *au Duc* ; Duc : nom de famille
Roche-Burnin, pas d'explication, dit M. Chevalley
Roche-Fulliet, endroit planté de feuillus, souvent de hêtres
Roche-Joran, joran désigne un vent ou dérivé du latin *juris*, bois de montagne ; peut-être lieu-dit lié au patronyme Joran
Saux (les), lieu où pousse le sureau ; dans les PV des assemblées, on lit Es-Sots
Tierdzous (Les), du patois *tierdzo*, limite, bourrelet de terre servant de limite
Vaux (Les), du latin *vallis*, vallée, vallon ; creux, enfoncement, cavité
Vernard (Le), de verne (aulne), qui pousse sur les terrains humides

Le document de base de la fusion Cheyres-Châbles

Convention de fusion entre les communes de Cheyres et de Châbles

La commune de Cheyres représentée par son syndic, M. André Jaccard, et sa secrétaire, Mme Véronique Bovet ; la commune de Châbles représentée par son syndic, M. Kurt Zimmermann, et sa secrétaire, Mme Bernadette Mollard

Article 1 Territoire

Les territoires de Cheyres et Châbles sont réunis et ne forment plus qu'une seule commune dès le 1^{er} janvier 2017.

Article 2 Nom

Le nom de la nouvelle commune est Cheyres-Châbles. Les noms de Cheyres et Châbles cessent d'être ceux d'une commune pour devenir les noms des villages de la nouvelle commune.

Article 3 Armoiries

Les armoiries de la nouvelle commune sont définies comme suit : « De gueules à la fasce bandée d'argent et de sable de six pièces, à la tour crénelée d'argent brochant sur le tout. » Les anciennes armoiries deviennent les drapeaux des deux villages respectifs.

Article 4 Bourgeoisie

Les bourgeois des communes de Cheyres et Châbles deviennent bourgeois de la nouvelle commune.

Article 5 Patrimoine

Au 1^{er} janvier 2017, tous les actifs et passifs des communes de Cheyres et Châbles sont repris par la nouvelle commune.

Article 6 Taux d'imposition

A partir du 1^{er} janvier 2017, les coefficients et les taux d'impôts de la nouvelle commune seront les suivants :

Revenu et fortune des personnes physiques :

70 % de l'impôt cantonal de base

Bénéfice et capital des personnes morales :

70 % de l'impôt cantonal de base

Contribution immobilière :

2 ‰ de la valeur fiscale

Impôts sur les successions et donations

66,7 % de l'impôt cantonal

Droit de mutations sur les transferts immobiliers

1 fr. par franc dû à l'Etat

Article 7 Elections reportées

En application de l'article 2 de la loi du 20 novembre 2014 modifiant la loi sur les communes ainsi que l'article 136c al. 2 et 3 LCo, les élections en vue du renouvellement intégral des autorités communales auront lieu en automne 2016. La date exacte sera déterminée ultérieurement. Le Conseil d'Etat convoquera le corps électoral. L'entrée en fonction des autorités de la nouvelle commune est fixée au 1^{er} janvier 2017.

Article 8 Conseil communal

Pour la législature 2017-2021, le Conseil communal de la nouvelle commune sera composé de 7 membres.

Chacune des anciennes communes formera un cercle électoral. Le cercle électoral de Cheyres élira 4 membres de l'exécutif et celui de Châbles en élira 3.

Article 9 Conseil général – élections

Le législatif de la nouvelle commune est un Conseil général.

Le Conseil général de la nouvelle commune sera composé de 30 membres. Le cercle électoral de Cheyres élira 19 membres et celui de Châbles en élira 11.

Article 10 Elections complémentaires

En cas d'élections complémentaires durant la législature 2017-2021 le cercle électoral ayant perdu un conseiller communal/une conseillère communale ou un conseiller général/une conseillère générale sera reconstitué.

Article 11 Régime transitoire

Ce régime transitoire prendra fin avec le renouvellement intégral des autorités communales de 2021.

Article 12 Administration – personnel – documents – archives

L'administration de la nouvelle commune sera assurée par l'administration permanente sise à Cheyres.

Les documents et archives des deux communes seront réunis après inventaire pour former les archives de la nouvelle commune.

Au 1^{er} janvier 2017 l'administration de la nouvelle commune sera composée de quatre équivalents plein-temps, dont un(e) administrateur(trice) communal(e) pour la gestion des divers services communaux y compris les ports. Un(e) apprenti(e) sera engagé(e) au plus tard en 2019 par la nouvelle commune. Tous les membres du personnel communal des deux communes fusionnées seront réengagés par la nouvelle commune à l'entrée en vigueur de la fusion, sous réserve de l'acceptation du cahier des charges proposé.

Article 13 Commissions

1) Conformément à l'article 30 LCo, le Conseil général se réunira en séance constitutive. Il reconstituera les commissions instituées, à savoir:

a. La commission financière formée d'au moins 7 membres.

b. La commission d'aménagement formée d'au moins 5 membres dont 2 membres issus et désignés par le Conseil communal.

c. La commission de naturalisation d'au moins 5 membres.

2) Une répartition équitable des sièges entre les anciennes communes est garantie. Cette garantie fait partie du régime transitoire et l'article 11 est applicable.

Article 14 Bâtiments

1) Une salle villageoise sera maintenue à Châbles pour les activités culturelles et sociales au minimum jusqu'au terme de l'année 2026.

Article 15 Edilité – Service du feu

Le service de l'édilité se trouvera à Cheyres. Une antenne de ce service sera maintenue à Châbles au minimum jusqu'au terme de l'année 2026. Le service du feu se trouvera à Cheyres. Une antenne de ce service sera maintenue à Châbles au minimum jusqu'au terme de l'année 2026.

Article 16 Comptes 2016 et budget 2017

Dans un délai de cinq mois après la fusion, les comptes 2016 des deux anciennes communes seront soumis pour approbation au Conseil général de la nouvelle commune, après examen séparé par l'organe de révision et la commission financière de chaque ancienne commune.

Toujours dans le délai de cinq mois après l'entrée en vigueur de la fusion, le budget 2017 sera approuvé, sur préavis de la nouvelle commission financière, par le Conseil général de la nouvelle commune.

Article 17 Ecoles et services d'accueil de la petite enfance

La nouvelle commune conservera des classes dans les deux villages au minimum jusqu'au terme de l'année scolaire 2026-2027 ou jusqu'à la construction d'un complexe scolaire sur le territoire de la nouvelle commune. La crèche de la nouvelle commune sera située à Châbles au minimum jusqu'au terme de l'année scolaire 2031-2032.

Article 18 Préposé à l'agriculture

Les préposés à l'agriculture, actuellement en place dans les communes de Cheyres et Châbles sont maintenus dans leur fonction jusqu'au 31 décembre 2017. En cas de démission d'un membre avant le 31 décembre 2017, le poste ne sera pas repourvu.

Au 1^{er} janvier 2018, un seul préposé à l'agriculture sera nommé pour la nouvelle commune par la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts.

Article 19 Parchets communaux

Lorsqu'un parchet communal devient libre, son attribution se fera en cas d'intérêt à un agriculteur domicilié sur le territoire de l'ancienne commune à laquelle le parchet appartenait. A

défaut il sera proposé à un agriculteur de la nouvelle commune. Cette condition est valable durant 10 ans dès la fusion.

Article 20 Conventions et contrats

La nouvelle commune reprend toutes les conventions existantes dans chacune des deux communes qui fusionnent.

Les projets préalablement engagés par les communes seront considérés de manière prioritaire.

Article 21 Règlements

Tous les règlements communaux sont unifiés dans un délai de deux ans, selon les dispositions de l'article 141 LCo.

Lorsqu'une commune ne dispose pas d'un règlement approprié, c'est le règlement de l'autre commune qui lui est applicable.

Article 22 Aide financière à la fusion

Il est pris acte que l'Etat de Fribourg devrait verser, sous réserve d'approbation de la convention de fusion, au titre d'aide financière à la fusion 200 fr. par habitant (population légale 2010), le montant déterminé de 363 200 fr.

Article 23 Disposition finale

Approbation par le Conseil communal

Approuvée par le Conseil communal le 12 juin 2015. Au nom du Conseil communal de Cheyres

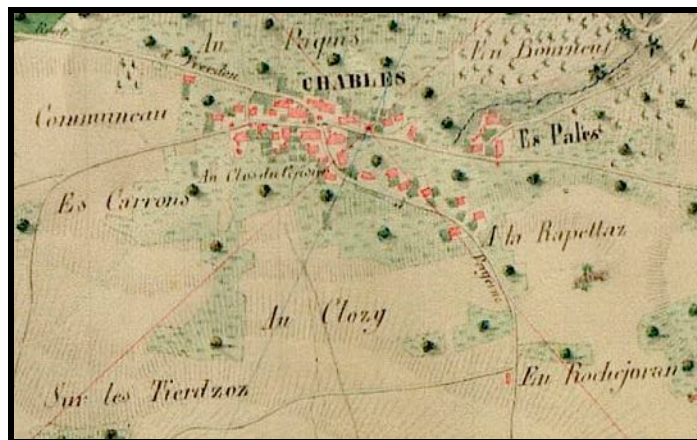
Le Syndic : André Jaccard

La secrétaire communale : Véronique Bovet

Approuvée par le Conseil communal le 12 juin 2015. Au nom du Conseil communal de Châbles

Le Syndic : Kurt Zimmermann

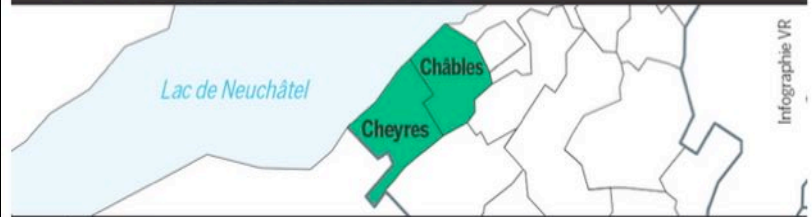
La secrétaire communale : Bernadette Mollard



Extrait d'une ancienne carte

Une fusion acceptée haut la main

FUSION CHEYRES-CHÂBLES



RÉSULTATS

Commune	OUI		NON		Participation
Cheyres	453	69,7%	197	30,3%	65,2%
Châbles	336	86,2%	54	13,8%	73,5%



Vue partielle du village de Cheyres (Wikipédia).

Les armoiries de Châbles, de Cheyres et de la nouvelle commune



Les anciennes armoiries de Châbles, comme de Cheyres, ont été adoptées après la grande mise à jour ordonnée à la suite du 750^e anniversaire du pacte de 1291. Hubert de Vevey a proposé ces armoiries. Il est notamment l'auteur de *l'Armorial du canton de Fribourg* (3 volumes, 1935-1943). Les armoiries de Châbles représentent la tour rappelant les sires de Font, et les molettes (étoiles à six rais - rayons - ouvertes en rond dans la partie du milieu) rappellent la branche de Font-La Molière. Sous la partie inférieure de la tour, la partie verte s'appelle en héraldique une montagne - une figure sans rapport avec une montagne ! - formée de trois mamelons appelés copeaux ou coupeaux. Pierre Zwick, président de la Société d'héraldique du canton de Fribourg précise : *Les sceaux de la branche aînée des sires de Font avaient une tour crénelée, parfois soutenue par une montagne de trois copeaux.*

Les armoiries de Cheyres sont celles de l'ancien bailliage de Cheyres constitué en 1704. Celles de la nouvelle commune de Cheyres-Châbles sont une combinaison des deux.

Site internet « Cheyres-Châbles en bref »

A Cheyres et Châbles, tourisme, soleil et vin se marient harmonieusement. La région ajoute aux plaisirs du lac, de nombreuses possibilités de promenades à travers prés, vignes et forêts.

Cheyres possède un château édifié dans un style propre au XVIII^e siècle. L'histoire de Cheyres, c'est aussi sa culture viticole qui, vers 1850, recense l'existence de 70 poses de vignes. Chaque maison comprenait son pressoir et sa grande cave. Cheyres se situe au milieu d'une nature heureusement préservée où le promeneur découvrira tour à tour la *Grande Cariçaie*, ou la forêt qui conduit aux Granges de Cheyres. Port de petite batellerie, plage, circuits pédestres balisés, cyclotourisme balisé.

Châbles, un balcon exceptionnel dans un décor boisé, dominant par quelques ressauts rocheux les roselières. Le paradis de la faune et de la flore... là où la nature se déploie en toute liberté. Circuits pédestres balisés, cyclotourisme balisé.

Cheyres, jadis bailliage indépendant

Vassale des sires d'Estavayer-Chenaux, la châtelainie de Cheyres prête hommage à Fribourg après la conquête du pays de Vaud en 1536 mais reste indépendante jusqu'au début du XVIII^e siècle.

Le 14 mai 1704, Anne-Judith de Praroman et son époux Abraham Ancel vendent cette petite seigneurie composée des communes actuelles de Cheyres, Bollion et Seiry à l'Etat de Fribourg. Au lieu de la rattacher aux bailliages d'Estavayer ou de Font-La Molière, Fribourg décide de la constituer en bailliage.

Vu le mauvais état de la résidence baillivale, on décide de la démolir et de reconstruire. Ce qui



fut fait en 1774. Le château de Cheyres fut doté de caves imposantes qui rappellent la vocation viticole de la région. Distribué autour d'une cage d'escalier centrale, des pièces aux belles proportions ont reçu un aménagement soigné et conservent toujours le plus bel ensemble de poêles en catelles fribourgeoises.

A la chute de l'Ancien Régime (1798), le petit bailliage de Cheyres fut intégré au district

de la Broye. En mars 1800, le « château bâti à neuf et à la moderne, avec un grenier, des caves, pressoir, grange, deux écuries, remise, four, assots¹, deux cours et un jardin potager » fut mis en vente comme bien national et vendu.

L'article de *Swisscastles* avance que le château a été propriété de la paroisse de 1818 à 1960 et a servi de cure.

Bernard de Vevey écrit dans *Châteaux et maisons fortes du canton de Fribourg* :

Après la chute de l'Ancien Régime, le gouvernement de Fribourg n'avait plus l'emploi de ce beau bâtiment, qui fut alors cédé au bénéfice curial pour servir de cure. Il vient d'être vendu (*le livre date de 1978*) à un particulier qui en assume une bonne restauration.

¹Les assots sont des étables pour les porcs.

Iconographie et bibliographie

Ont eu l'amabilité de fournir des photos :

Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU)

Claudine Balestra

Michel Chanez

Marie-Thérèse Monney

Vérène Bersier

Henri Monney

Gabriel Monney

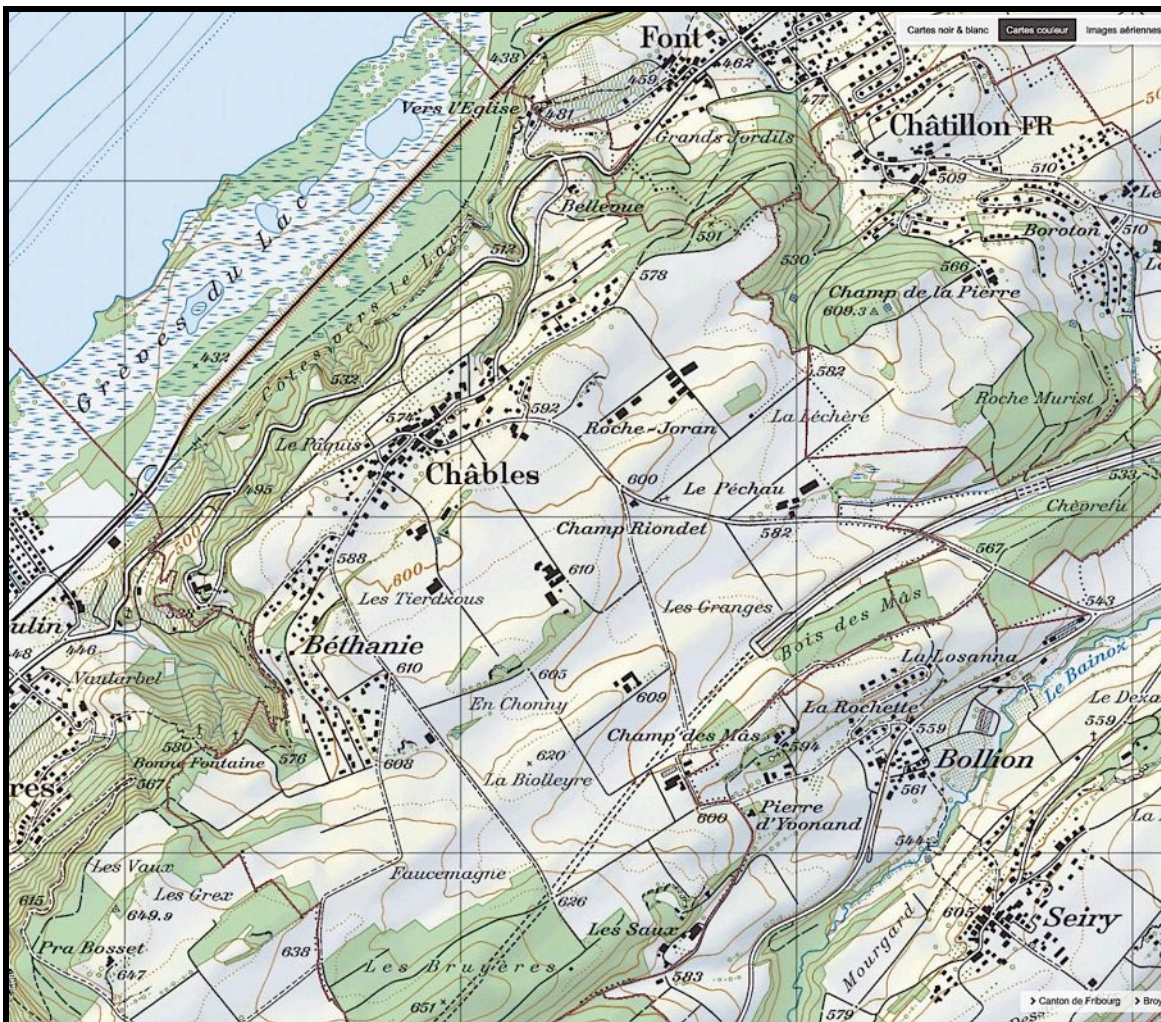
Au fil des pages, les textes renvoient aux sources citées ci-après. Pour ne pas alourdir le texte, le système de références proposé dans les ouvrages universitaires n'a pas été usité.

- Procès-verbaux des assemblées communales et du Conseil communal de Châbles de 1858 à 1960
- Archives de l'Etat de Fribourg (AEF) ; fonds « Châbles » ; fonds Préfecture de la Broye, correspondance de la commune de Châbles, Pbr 1431 à 1438 (de 1882 à 1967) ; patentes d'auberges, DP Ic 69.1 et 69.2 ; archives en ligne *Les recensements de la population du canton de Fribourg de 1811-1880 ; Indicateur de Fribourg 1894-1895 ; Livre d'adresses Fribourg 1913*
- Archives de l'Evêché, renseignements au sujet des prêtres natifs de la paroisse de Font
- Divers dossiers internet concernant l'archéologie fribourgeoise (découvertes faites à Châbles) ; Bonnefontaine ; la commune de Châbles ; Guerre de Trente Ans et Guerre de Dix Ans ; Noms de lieux de Suisse romande et de Savoie
- *Nouvelles Etrences fribourgeoises*, 1891, 1879, 1931
- *Dictionnaire historique de la Suisse*, internet ; DHBS
- *Revue historique suisse*, 9/1902
- *Annales fribourgeoises*, 1925

- Paul Aebischer, *Les noms de lieux du canton de Fribourg*, Imprimerie Fragnière, 1976
- Maurice Bossard et Jean-Pierre Chavan, *Nos lieux-dits*, Payot 1986
- F. Kuenlin, *Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Fribourg*, Fribourg, 1832
- Père Apollinaire Dellion, *Dictionnaire historique et statistique des paroisses du canton de Fribourg*, tome V, 1886
- Fridolin Brülhart, *La seigneurie et la paroisse de Font*, Imprimerie Fragnière, Fribourg, 1905
- Père Yves Cornu, *Histoire de la fondation de la chapelle de Châbles*, 1997
- Henri Kessler, curé de Font, *Notes historiques sur les écoles de Font et Châbles, 1735-1929*, Imprimerie de l'Œuvre St-Augustin, St-Maurice, 1929
- Henri Kessler, *Notes historiques sur les prêtres originaires de la paroisse de Font-Châbles, 1710-1935*, Imprimerie de l'Œuvre St-Augustin, St-Maurice, 1942

- Bernard de Vevey, *Châteaux et maisons fortes du canton de Fribourg*, Imprimerie Fragnière, Fribourg, 1978
- Jean-Pierre Anderegg, *La maison paysanne fribourgeoise ; Broye, Glâne, Gruyère, Veveysse, Bâle*, Société suisse des traditions populaires, 1987
- *Histoire du canton de Fribourg I*, Imprimerie Fragnière SA, Fribourg, 1981
- J.M. Barras, *Au temps de l'Ecole normale*, 2005, Imprimerie St-Paul
- Mgr Louis Waeber, *Eglises et Chapelles du canton de Fribourg*, Editions St-Paul, 1957
- Gérard Périsset, *Saint Laurent à tous les vents*, paroisse d'Estavayer, 2007
- Patrice Favre, *Rencontres au monastère*, Prier Témoigner, 1994
- André Chamot, *Le temps de la Mob en suisse romande 1939-1945*, Payot, Lausanne, 1979

- *La Liberté*, 23 août 1955, 19 mai 2001, 23 décembre 1996, 26 mai 2000
- *Journal d'Estavayer (J.d'E.)*, 19 mars 1999, 25 juin 1999, 17 décembre 1999, 20 et 27 mars 1953, 12 juillet 1966
- *Le Républicain*, 16 décembre 1999
- *Au Large*, UP St-Laurent, Estavayer, mai 2012



Annexes. Lettres manuscrites

Châbles contre la Prusse... Assemblée communale du 3 janvier 1857

L'armée n'est devenue fédérale qu'en 1874. Auparavant, les cantons disposaient de contingents cantonaux auxquels la Confédération pouvait faire appel en cas de besoin. Ce fut le cas en 1857. Les Hohenzollern - Maison princière prussienne - ont régné sur Neuchâtel pendant 140 ans de 1707 à 1848 avec un intermède français entre 1806 et 1814, Napoléon 1^{er} ayant nommé sur le trône de Neuchâtel un de ses maréchaux, Alexandre Berthier. Après l'effondrement de Napoléon, Neuchâtel est revenu au roi de Prusse, tout en adhérant au Pacte fédéral de la Confédération helvétique en 1815. En 1848, les républicains neuchâtelois ont renversé le gouvernement royaliste. La Prusse a tenté de reconquérir le pouvoir. Elle a mobilisé son armée au 1^{er} janvier 1857. La Suisse a envoyé deux divisions commandées par le général Dufour... La guerre a été évitée grâce aux efforts diplomatiques. Le roi de Prusse a renoncé à Neuchâtel.

112 membres présents.
L'assemblée convoquée légalement sur ce jour dans le but de savoir ce qu'elle veut accorder aux militaires de la Commune qui sont et seront appelés sous les armes, concernant le canton de Neuchâtel, a décidé à l'unanimité d'accorder Dix frs de gratification: Chaque militaire de la Commune qui est et sera appelé sous les armes, ainsi que de leur faire une ~~gratification~~ avance, de Dix frs par homme à compte sur les 15 centimes par jour qui leur sont accordés. - Si les militaires sus-indiqués ne sont pas sous les armes plus d'un mois, chaque homme appelé n'en aura que cinq frs de gratification, et le surplus, après déduction des jours de service; de l'avance des dix frs.
Cettedécision ne sera applicable que pour la campagne contre la Prusse.
Le Syndic Président
François Laroche
Le Secrétaire:
J. Chanet

Le taureau banal et autres banalités

Sens de taureau banal : à la disposition de tous ceux qui possédaient des vaches. Le taureau était acheté par la commune, puis payé par une « répartition sur toutes les vaches et génisses dès l'âge de deux ans ». (PV du 3 novembre 1874) Le taureau était confié au paysan qui l'avait misé, à condition qu'il dispose de cautions.

Le four communal, le séchoir à chanvre (PV 24 février 1873), les deux fontaines communales, la bergerie étaient aussi des banalités, c'est-à-dire des propriétés de la commune. En avaient usage ceux qui appartenaient aux sociétés y relatives. (Textes des PV peu lisibles pour être reproduits.)



La commune de Châbles avait son taureau, sa bergerie.

Tableau de Paulus Potter (1625-1654), peintre animalier hollandais qui s'est concentré quasi exclusivement sur les sujets bovins. Il a atteint une perfection dans leur représentation. Potter est décédé à 29 ans. Son influence durera longtemps sur les artistes qui peindront des paysages.

Cantonnement des fontaines 1885. L'accès aux fontaines pour abreuver le bétail et faire la lessive est réglementé.

Le Conseil Communal de Chables
Monsieur le Préfet du District de la Broye
Monsieur le Préfet

J'aurai le but d'appliquer le précédent règlement en ce qui concerne les cantonnements des fontaines nous avons ordonné à Dumoulin Pierre de se servir de l'eau de la fontaine de son ressort c'est-à-dire du cantonnement de Chamy et de ne plus venir à la fontaine du Centre du village attendu que les $\frac{2}{3}$ de la localité sont cantonnés à cette dernière fontaine et que l'eau est insuffisante. Auluin de la Bèche à notre avis et d'observer le règlement il s'obstina dans son refus aussi nous l'avons condamné à l'amende prévue par le règlement, il ne s'est non seulement refusé de payer cette pénalité mais il nous a injurié grossièrement.

En suite de ces faits nous vous prions d'avoir l'obligeance de le faire prisonnier Dumoulin à votre barre afin de lui infliger la punition qu'il mérite, et l'obliger à acquitter son amende soit 1 fr 50 cent et de plus le contraindre à faire partie du cantonnement qui lui est assigné par le règlement c'est-à-dire de Chamy.

Aguez, Monsieur le Préfet nos salutations très respectueuses
Charles le 9 tout 1885

Le Secrétaire
J. Dumoulin
Le Président
Ed. Culot

Châbles le 9 Mars 1892

Le Conseil Communal de Châbles

et Monsieur le Préfet du District de la Bruyère

Monsieur le Préfet,

En réponse à votre offre du 11 février émise concernant la correction du chemin de Châbles à Font, nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée des Contribuables sous la Présidence du 29 février a adopté à l'unanimité les propositions suivantes. Les frais de cette reconstruction s'élèvent selon le dernier devis à 15 000 francs seront couverts comme suit:

1^o Une coupe extraordinaire de bois pour la valeur de 2 000 francs

2^o Subside de l'Etat

3^o Le Solde de la rédemption sera payé par une imposition d'environ 1 franc par % de boeuf cavalière jusqu'à concurrence du déficit de ce compte.

Nous avons l'honneur de vous aviser que nous vous communiquerons prochainement diverses pétitions au Conseil d'Etat pour obtenir les autorisations requises.

Comptant sur votre bienveillant concours pour réaliser notre entreprise, nous vous prions, Monsieur le Préfet, l'hommage de nos sentiments respectueux.

Le Secrétaire

Jillom

Le Syndic

Edi. Culerey

Les problèmes d'assistance sont récurrents. L'assistance était à la charge de la commune d'origine. Ci-dessous, un cas en 1892. Jusque dans les années 1950, les séances de Conseil communal comportaient des discussions sur les assistés, leurs besoins, leur hospitalisation, leur placement... L'assistance par la commune de domicile date de 1951.

Châbles le 1^{er} Juin 1892

Le Conseil communal de Châbles

A Monsieur le Préfet du District de la Broce

Monsieur le Préfet,

Nous sommes obligés de vous faire connaître la triste situation où se trouve Guye Célestine veuve d'Emile de St-Croix (de la Vaux) et sollicitons votre bienveillante intervention auprès des autorités de cette commune pour obtenir un secours en sa faveur.

Cette pauvre femme est malade depuis longtemps et se trouve sans aucun secours ou qu'elle est incapable de pouvoir travailler; elle n'a pour tout soutien que la charité d'une bonne personne qui la nourrit du fruit de son travail; mais aujourd'hui elle ne peut plus continuer son œuvre charitable qui est au-dessus de ses forces.

Nous vous prions, Monsieur le Préfet, de bien vouloir réclamer à la commune de Saint-Croix un secours mensuel d'un montant de 12 francs car sans une assistance suffisante nous nous verrions obligés de lui faire son renvoi.

Dans l'attente d'une réponse favorable, Agréons, Monsieur le Préfet, l'hommage de nos sentiments respectueux.

Le Secrétaire
Edouard Dulacq

Le Syndic
Edouard Dulacq

En 1895, la Société de battage achète la bergerie pour la démolir

Du 10 Mai 1895

Séance de l'Assemblée communale pour ratifier la vente de la bergerie
 Ouhay-Ducourat président présent 16 membres

Nu le mauvais état de la bergerie et les caux ayant
 démolie une partie des murs des réparations indispensables
 étaient nécessaires. Le Conseil communal, considérant
 que ce bâtiment n'a plus aucune utilité et que
 son entretien est onéreux pour la commune, a pris
 l'avis de l'Assemblée et préfère l'abandonner en mita publique plutôt que de
 faire des considérables pour la réparer.

Cette mita eu lieu le 30 Avril écoulé et la
 Société de battage obtint l'échaf pour le prix de 300frs
 sous réserve que le bâtiment soit démolie.

L'Assemblée reconnaissant le bien fondé des
 motifs ci-dessus évoqués approuve par 12 voix
 contre 4 la libération de cet immeuble pour
 le prix de 300frs

La séance est levée

Le Secrétaire Le Syndic
 J. Emery S. Ouhay-Ducourat

Procès-verbal du 10 Juin 1896.
 Le Préfet
 J. Emery

Le préfet passait à intervalles réguliers pour vérifier la tenue des PV.
 En l'occurrence, sur ce document, le préfet est Jules Emery.

La vogue est autorisée par le Conseil communal, mais la danse doit s'arrêter à neuf heures !
La vogue est une grande fête villageoise - avec danse - qui correspond à la fête patronale, ou à la bénichon, à une abbaye vaudoise ou à la Saint-Martin jurassienne.

Châbles le 8 Septembre 1896

À la Préfecture du District de la Broye
Estavay

Monsieur le Préf.

Nous venons par la présente
vous demander avec le priavis de la commune
de Châbles, l'autorisation de pouvoir faire
danser sur un front plat aux abords de
notre hôtel.

Cette danse aura lieu le trois jours de
Vogue, les 13, 14 & 15 c^t.

Veulez, Monsieur le Préf. agréer
nos salutations les plus respectueuses.

Ch. Ney & Charles

Le Conseil communal de Châbles prie en
faveur de la demande ci-dessus.

Châbles le 8 Septembre 1896 Le Syndic

Le Secrétaire

Villon



J. B. Monney

Obs. Le Conseil communal de Châbles prie en faveur
que la danse soit terminée à 9 heures du soir
Châbles le 10 septembre 1896 J. B. Monney syndic

Monsieur le Préfet du District de la Broye

Monsieur le Préfet

Conformément à l'art. 13 de la loi du 21 Août 1889 concernant les boissons distillées, j'ai l'honneur de vous communiquer les noms des propriétaires de la commune de Chablis qui ont fait une déclaration pour la distillation de leurs produits. Ce sont :

Chomez Jules, feu Jean	30 litres, environ de déchets de fruits, marais et pommes.	
Mormey Louis, au juge	30 à 40 litres.	id.
Mormey Jean commissaire	40 "	id.
" Jean feu Es	30 "	id.
Brouard Brouard	15 "	id.
Bis Alfred	40 "	id.
Mormey Thérèse veuve de Maurice	20 "	id.
Felloni Louis	10 "	id.
Mormey François, au juge	30 "	id.
Oulevey Victorine	30 "	id.
Mormey Marie veuve de Julien	20 "	id.

Avec parfaite considération

Felloni Es teul.
Chablis le 23 Juin 1900

Installation d'hydrants, une nécessité en cas d'incendie

CANTON DE FRIBOURG



CONSEIL COMMUNAL
DE
CHABLES



Châbles, le 8 août 1910

Monsieur le Préfet du District
de la Proye

Monsieur le Préfet,

La reconnaissance officielle
des travaux d'installation d'hydrants
de notre commune aura lieu jeudi matin,
11 août à 9 heures. Nous serions très
honores si M. le Préfet voulait bien
accompagner M. M. les Délégués du
Conseil d'Etat et participer au banquet
qui sera offert à l'Hotel des bains à
midi.

Veuillez, Monsieur le Préfet, agréer
l'assurance de notre parfaite conside-
ration.

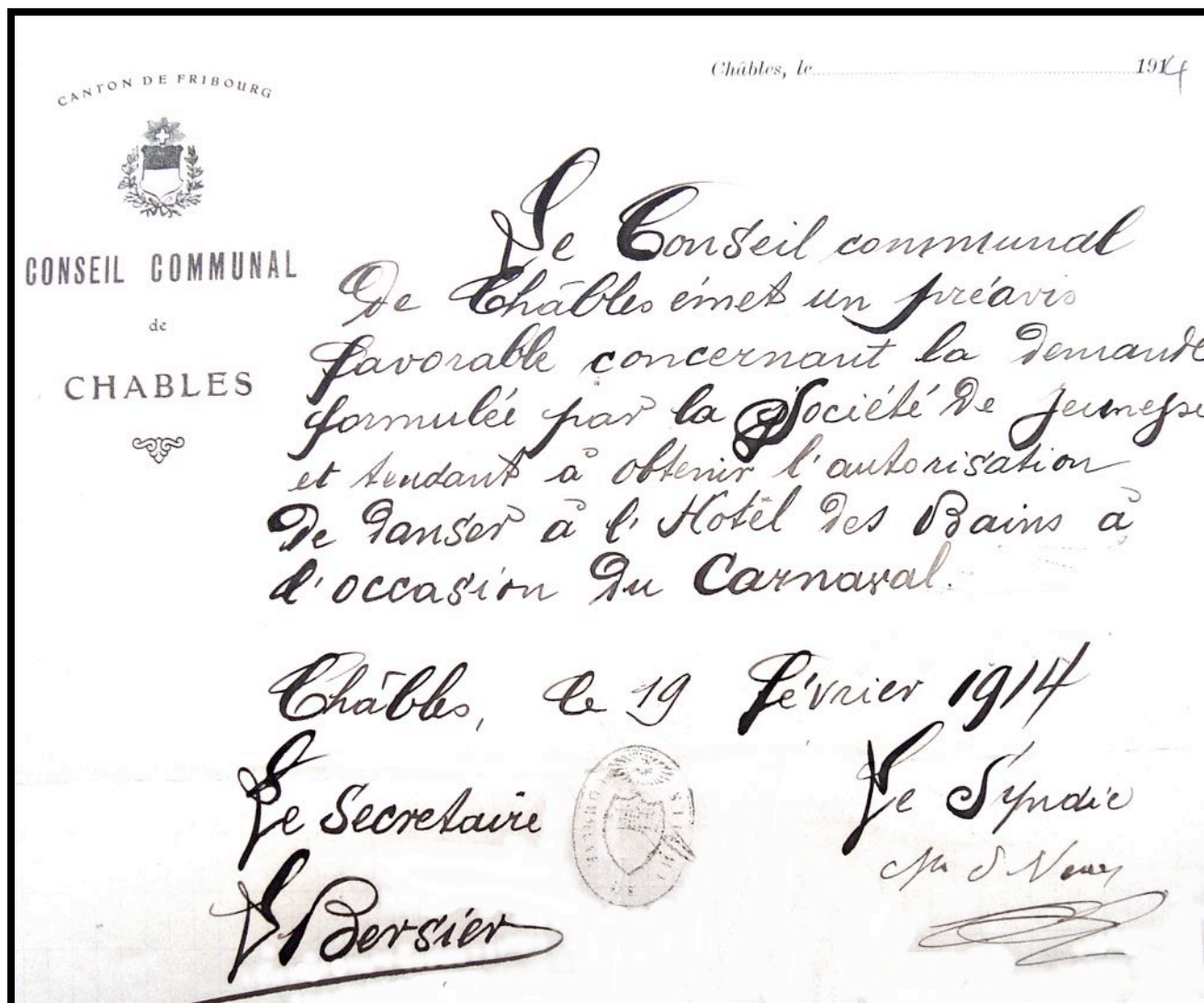
En nom du Conseil communal
Le Secrétaire

Et Bersier



Le Maire
C. J. de Valey

Danse à carnaval



Le secrétaire est Louis Bersier, instituteur et le syndic est Charles de Vevey, directeur de l'Hôtel des Bains.

CANTON DE FRIBOURG

Estavayer, le 27 VIII

1914



PRÉFECTURE

DE LA
BROYE



Le soussigné Préfet du District de la Broye, canton de Fribourg (Suisse) déclare et atteste qu'il connaît Madame Anna Chanez fille de feu Joseph. Cette personne originaire de Chablis canton de Fribourg est en service chez Monsieur Jean Machabert à Saint Etienne France. Mme Chanez est arrivée en Suisse, avant la guerre, où elle comptait séjourner quelques temps; ses papiers (acte d'origine) sont restés à Saint Etienne.

Le soussigné la recommande aux autorités auxquelles elle pourrait se présenter.



LE PRÉFET DE LA BROYE

Chanez

Vaches ou bœufs attelés, appelés « bovains » (sic)

CANTON DE FRIBOURG



COMMUNE
DE

CHABLES



Châbles, le 7^{me} oct. 1919

Et la Préfecture de la Propriété
Estarayes.

Monsieur le Préfet,

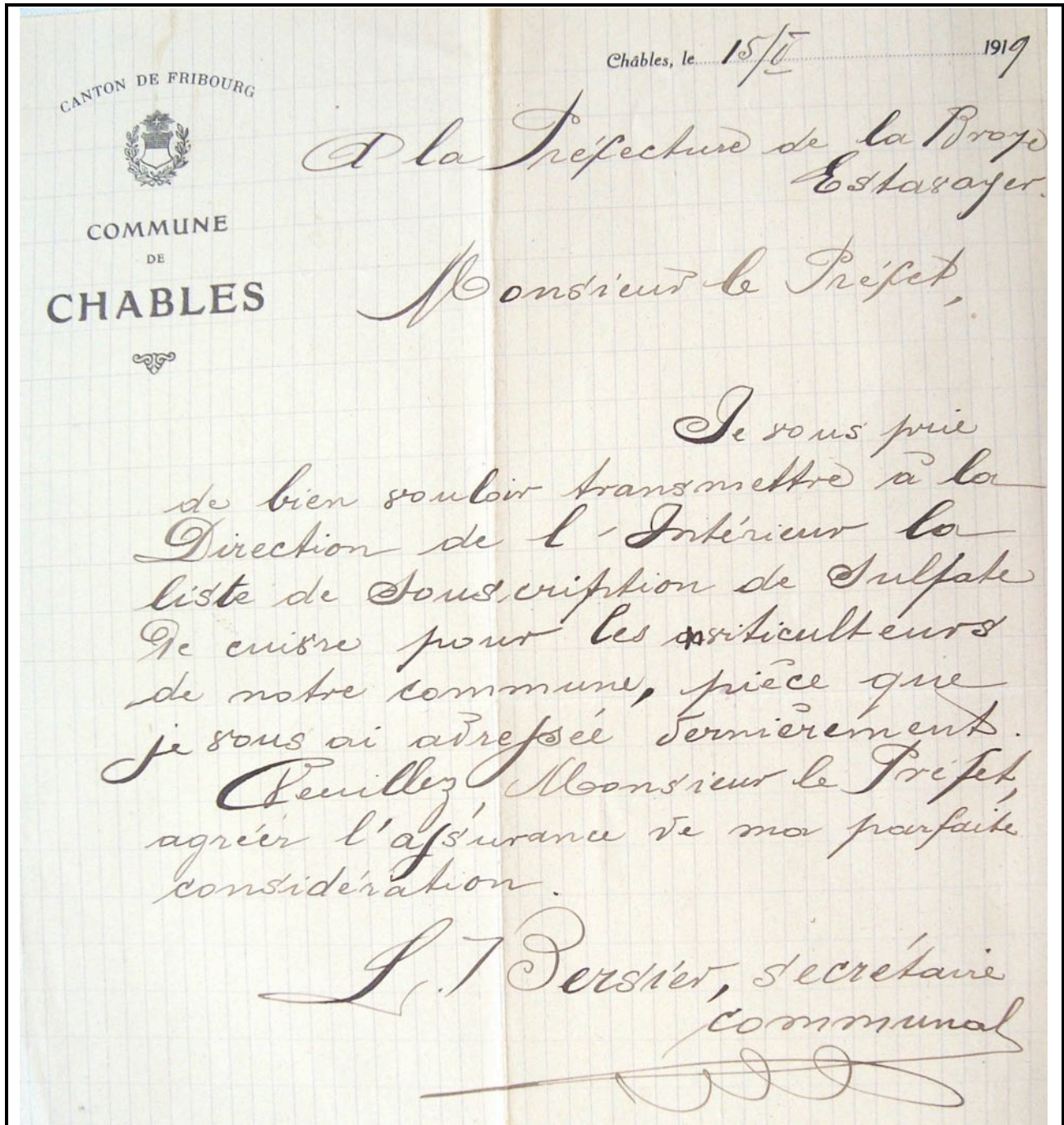
Lundi, 10^{me} oct, notre
communauté doit livrer en gare de Cheyres
pour le compte de Confédération, 48 wagons
de céréales. La majorité des producteurs
de notre communauté n'ont à leur dispo-
sition qu'un attelage formé de
sujets bovains. Nous prenons la
respectueuse liberté de solliciter
l'autorisation d'employer ces derniers
au charroi des céréales sus mention-
nées.

Croyez, Monsieur le Préfet,
agréer l'assurance de notre parfaite
considération.

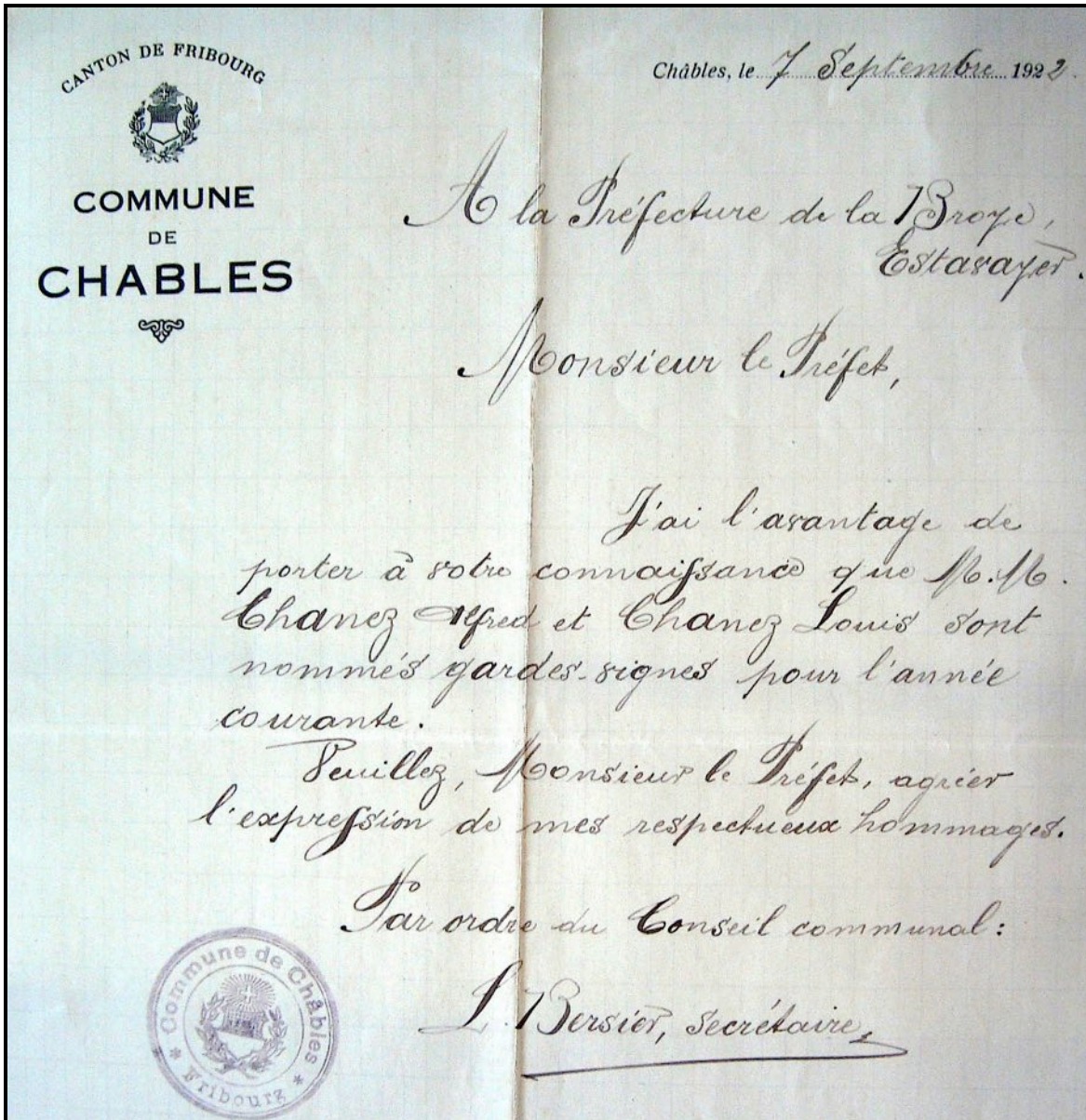
En nom
du Conseil communal
Le secrétaire: L. Bersier
Le vice-président: J. Chenez



Sulfate de cuivre pour les viticulteurs



Des gardes-vignes étaient désignés chaque année.



Coup d'œil sur les partis politiques dans les années 1930

Du 27 octobre 1935

Renouvellement du Conseil national

Électeurs inscrits : 84
 Votants : 79
 Bulletins valables : 79
 Bulletins blancs : 0
 Bulletins nuls : 0

Suffrages obtenus :

Liste conservatrice : 377 (54)
 Liste radicale : 169 (24)
 Liste socialiste : 7 (1)

Suffrages nominatifs

<p><u>Liste conservatrice n°1</u></p> <p>1. M. Auby Pierre 54 2. M. Benningertierre 54 3. M. Chassot Charles 58 4. M. Grand Eugène 54 5. M. Müller Franz 42 6. M. Nusy Jean Marie 58 7. M. Quertonoud Marie 54</p> <p><u>Liste socialiste n°2</u></p> <p>1. M. Meinly Charles : 1 2. M. Baerismyl Jean : 1</p>	<p><u>Liste radicale n°3</u></p> <p>1. M. Bartsch William 24 2. M. Droy Bernard 24 3. M. Genoud Louis 23 4. M. Glasson James 24 5. M. Guttnecht Samuel 23 6. M. Musillet Charles 23 7. M. Fochon Marc 24</p> <p>3. M. Nido Cheppule : 1 4. M. Chevong Gaston : 1</p>
---	---

Les scrutateurs suivants ont signé :

Oulevey Marc, Chanzy Alfred, Fillon et
 Gustave, Heun Eloi

Le secrétaire :
 M. Beiard

Le président :
 J. Chanzy

Remerciements

En conclusion, des remerciements ! Ils s'adressent au groupe qui a eu l'initiative de réaliser un livre portant sur l'histoire de Châbles. Ce groupe est formé de Jérôme Ruffieux, Thierry Monney, Raphaël Balestra.

Merci à François Walter, historien, qui nous a fait l'honneur d'écrire la préface.

Merci enfin à la correctrice dont le talent en français est vivement apprécié et qui tient à garder l'anonymat.

Quant au livre, la mise en page a été réalisée par Sarah Chardonnens, graphiste et, surtout, virtuose de la clarinette, concertiste et professeur au Conservatoire. Son papa, Evariste Chardonnens, était instituteur à Châtillon.

Le texte que vous avez parcouru est l'original envoyé à la graphiste avant qu'elle ne procède à la mise en page.